



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



IFIDA | Fonds international de
développement agricole



Programme
Alimentaire
Mondial

wfp.org/fr

2014

L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde



**Créer un environnement plus propice
à la sécurité alimentaire et à la nutrition**

Messages clés



- Les dernières estimations de la FAO montrent que l'on continue de progresser dans la lutte contre la faim dans le monde: on estime qu'environ 805 millions de personnes étaient en situation de sous-alimentation chronique en 2012-2014, soit une diminution de plus de 100 millions de personnes sur la dernière décennie, et 209 millions de personnes de moins qu'en 1990-1992. Sur la même période, la prévalence de la sous-alimentation est passée de 18,7 à 11,3 pour cent dans le monde et de 23,4 à 13,5 pour cent dans les pays en développement.
- La cible C du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD 1) – à savoir réduire de moitié la *proportion* de la population qui souffre de sous-alimentation dans les pays en développement d'ici à 2015 – est à notre portée. En revanche, le monde en développement est en retard pour atteindre la cible du Sommet mondial de l'alimentation (SMA), à savoir réduire de moitié le *nombre* de personnes sous-alimentées d'ici à l'année prochaine.
- Même si, globalement, la situation s'est améliorée, des écarts importants persistent entre les régions. L'Afrique subsaharienne est la région où la prévalence de la sous-alimentation est la plus élevée, et les progrès accomplis ces dernières années y ont été modestes. Dans cette région, environ une personne sur quatre reste sous-alimentée. L'Asie, la région la plus peuplée du monde, compte toujours le plus grand nombre de personnes sous-alimentées. L'Asie du Sud a progressé lentement en matière de réduction de la faim, tandis que l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est ont progressé plus rapidement, cette dernière ayant déjà réalisé l'objectif du SMA concernant la faim. La région Amérique latine et Caraïbes dans son ensemble a atteint la cible de l'OMD 1 concernant la faim, et l'Amérique latine a réalisé l'objectif plus ambitieux du SMA.
- Depuis 1990-1992, 63 pays en développement ont atteint la cible de l'OMD concernant la faim et 25 pays ont réalisé l'objectif plus ambitieux du SMA. Sur les 63 pays en développement qui ont atteint la cible de l'OMD concernant la faim, 11 ont maintenu la prévalence de la sous-alimentation en dessous de 5 pour cent depuis 1990-1992.
- Il est indispensable, pour éradiquer la faim, d'obtenir un engagement politique soutenu au plus haut niveau. Cela suppose que l'on mette la sécurité alimentaire et la nutrition au premier rang des préoccupations politiques et que l'on crée un environnement propice à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition grâce à des investissements adéquats, à de meilleures politiques, à des cadres juridiques, à la participation des parties prenantes et à une base solide de données probantes. Les progrès durables passent aussi par des réformes institutionnelles. Les régions et les pays ont renforcé leur engagement politique en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
- La réduction de la faim appelle une approche intégrée, qui comprendra les éléments suivants: des investissements publics et privés propres à améliorer la productivité agricole; un meilleur accès aux intrants, aux terres, aux services, aux technologies et aux marchés; des mesures favorables au développement rural; des mesures de protection sociale pour les personnes les plus vulnérables, notamment le renforcement de la résistance de ces personnes face aux conflits et aux catastrophes naturelles; des programmes de nutrition spécifiques destinés à pallier les carences en micronutriments chez les mères et les enfants de moins de cinq ans.

2014

L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde

**Créer un environnement plus propice
à la sécurité alimentaire et à la nutrition**

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 2014

Citation requise:

FAO, FIDA et PAM. 2014. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2014. Créer un environnement plus propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition.* Rome, FAO

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA) ou du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, du FIDA ou du PAM, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO, du FIDA ou du PAM aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ISBN 978-92-5-208542-3 (version imprimée)
E-ISBN 978-92-5-208543-0 (PDF)

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

- 4 **Avant-propos**
- 6 **Remerciements**

8 **La sous-alimentation dans le monde en 2014**

- 8 Les progrès dans la lutte contre la faim dans le monde se poursuivent
- 9 La cible de l'OMD concernant la faim est à notre portée...
- 9 ... mais l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation n'est pas réalisable
- 12 Principales conclusions

13 **Au-delà de la sous-alimentation: enseignements tirés de l'ensemble d'indicateurs de la sécurité alimentaire**

- 13 Analyse des dimensions de la sécurité alimentaire
- 14 Conclusions empiriques tirées de l'ensemble d'indicateurs
- 17 Principales conclusions

18 **Créer un environnement plus propice à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition: enseignements tirés de l'analyse de différents pays**

- 21 État plurinational de Bolivie
- 24 Brésil
- 28 Haïti
- 31 Indonésie
- 34 Madagascar
- 37 Malawi
- 40 Yémen
- 43 Principales conclusions

44 **Annexe technique**

- 44 Annexe 1: Prévalence de la sous-alimentation et progrès dans la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) dans les régions en développement
- 48 Annexe 2: Évolution des indicateurs de la sécurité alimentaire dans le monde en développement
- 54 Annexe 3: Glossaire de termes utilisés dans le rapport

55 **Notes**

Le 23 septembre 2014, premier jour du débat général de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, il restera 464 jours avant la fin de l'année 2015, qui est la date-butoir pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

L'analyse des progrès accomplis dans la lutte contre la faim et la malnutrition montre que l'on continue de progresser, au niveau mondial, dans la réduction de la faim, mais que l'insécurité alimentaire reste un problème à résoudre.

Les dernières estimations montrent qu'entre 1990-1992 et 2012-2014, la prévalence de la sous-alimentation est passée de 18,7 à 11,3 pour cent pour le monde dans son ensemble, et de 23,4 à 13,5 pour cent pour les régions en développement. La cible 1C des OMD – réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim – est à notre portée si l'on renforce immédiatement les mesures nécessaires. Non seulement cette cible est à notre portée au niveau mondial, mais de nombreux pays l'ont par ailleurs déjà atteinte. Soixante-trois pays en développement ont déjà atteint la cible; 11 d'entre eux ont maintenu la prévalence de la sous-alimentation en dessous de 5 pour cent depuis 1990-1992 et six autres sont en passe d'y arriver d'ici à 2015. Sur ces 63 pays, 25 ont par ailleurs réalisé l'objectif plus ambitieux du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) de 1996, qui est de réduire de moitié le nombre de personnes en état de sous-alimentation chronique.

Depuis 1990-1992, le nombre de personnes souffrant de la faim a diminué de plus de 200 millions. Ces progrès montrent que nous pouvons gagner la guerre contre la faim et doivent encourager les pays à aller de l'avant, le cas échéant avec l'aide de la communauté internationale, en trouvant les mesures précises qui répondront à leurs spécificités et besoins nationaux. C'est la première étape à franchir pour réaliser les autres OMD.

Mais malgré ces progrès, le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde reste inacceptable: au moins 805 millions de personnes, soit une personne sur neuf, n'ont pas assez à manger. Par ailleurs, les tendances mondiales de la réduction de la faim occultent les disparités qui persistent au sein des régions et entre celles-ci.

Si en Afrique du Nord la prévalence de la faim est toujours restée inférieure à 5 pour cent, en Afrique subsaharienne, par contre, une personne sur quatre souffre encore de sous-alimentation chronique. Inverser cette tendance est notre plus grand défi, qui nécessite de traduire en progrès concrets la volonté politique qui s'exprime de plus en plus fortement dans la région, comme en témoigne l'engagement pris par les dirigeants africains, lors du Sommet de juin 2014 de l'Union africaine, de faire disparaître la faim du continent d'ici à 2025.

L'Asie, rien que par sa taille, est la région des extrêmes: 217 millions d'Asiatiques ont vaincu la faim depuis 1990-1992, mais le continent abrite toujours deux tiers des personnes souffrant de la faim dans le monde. Si l'on veut faire des progrès significatifs dans la lutte contre la faim au niveau mondial, il faut encore progresser davantage dans cette région. Si la cible de l'OMD concernant la faim a déjà été atteinte en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est, en Asie du Sud, par contre, la prévalence de la faim a certes diminué depuis 1990-1992, mais insuffisamment.

La région Amérique latine et Caraïbes est celle qui a le plus progressé dans la réduction de la faim, puisque la prévalence de la faim y a diminué pratiquement des deux tiers depuis le début des années 90. Dans son ensemble, la région a déjà atteint la cible de l'OMD concernant la faim et est en passe de réaliser l'objectif du SMA. Les mesures prises sous la direction des pouvoirs publics, combinant soutien à la production et protection sociale, ont trouvé comme assise un engagement bien plus large: les sociétés ont décidé d'éradiquer la faim, les parlements prennent leurs responsabilités et la mise en œuvre des mesures nationales a progressé grâce à l'engagement solide de la région dans son ensemble, qui est devenue la première région à viser l'objectif faim zéro en adoptant, il y a près de 10 ans, l'initiative «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025», un engagement que les dirigeants des pays de la région ont réaffirmé lors de récents sommets de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC).

L'une des conclusions positives que l'on peut tirer du rapport de cette année est qu'une réduction de la faim plus rapide, conséquente et durable est possible si la volonté politique requise est présente. La démarche doit s'appuyer sur une solide compréhension des problèmes nationaux, sur des choix politiques pertinents, sur une large participation et sur les enseignements tirés de l'expérience. Le rapport de cette année présente sept études de cas qui montrent comment, et dans quelle mesure, certains pays ont cherché à créer un «environnement propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition».

L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont des problèmes complexes qu'une partie prenante ou un secteur ne peuvent résoudre à eux seuls, mais auxquels il faut s'attaquer de façon coordonnée et cohérente, en faisant preuve de l'engagement politique nécessaire et en exerçant les responsabilités voulues. La réduction de la faim passera par l'analyse critique des enseignements tirés.

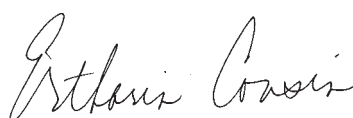
Nous, chefs des organismes pour l'alimentation et l'agriculture ayant leur siège à Rome, continuerons d'épauler nos pays membres dans les mesures qu'ils prennent en vue d'accélérer les progrès dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en renforçant leurs capacités à tenir leurs engagements pour que la faim soit reléguée dans les livres d'histoire et n'obscurcisse plus notre avenir.



José Graziano da Silva
Directeur général de la FAO



Kanayo F. Nwanze
Président du FIDA



Ertharin Cousin
Directrice exécutive du PAM

Le présent ouvrage est la quatrième édition de *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*, rédigé conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

La coordination technique de la publication a été assurée par Pietro Gennari, avec le concours de Kostas Stamoulis et sous la conduite de l'équipe d'encadrement du Département du développement économique et social de la FAO. Piero Conforti, George Rapsomanikis et Josef Schmidhuber, de la FAO, sont intervenus en tant qu'éditeurs techniques. Constanza Di Nucci, du FIDA, et Astrid Mathiassen, du PAM, ont collaboré à la rédaction des études de cas par pays et ont coordonné le soutien fourni par leurs institutions respectives. Lisa Hjelm a apporté de précieuses contributions pour le PAM concernant l'étude de cas sur le Yémen, tout comme Iain McDonald et Endalkachew Alamnew (PAM) et Claudia Martinez Mansell (FAO). Arif Husain, John McHarris, Susanna Sandstrom, Lynnda Kiess, Brian Bogart, Getachew Diriba, Sergio Torres, Rachael Wilson, Maherisoa Rakotonirainy et Naouar Labidi comptent parmi les autres collègues du PAM qui ont apporté de précieuses contributions et formulé des observations utiles. Les chefs de secrétariat des trois organismes ayant leur siège à Rome, et leurs services, ont formulé de précieuses observations et ont approuvé la version finale du rapport.

La section intitulée *La sous-alimentation dans le monde en 2014* a été rédigée par Piero Conforti, Erdgin Mane, Adam Prakash et Josef Schmidhuber, qui ont bénéficié de contributions techniques de la part de Filippo Gheri et Michele Rocca, qui font tous partie de la Division de la statistique (ESS) du Département du développement économique et social de la FAO.

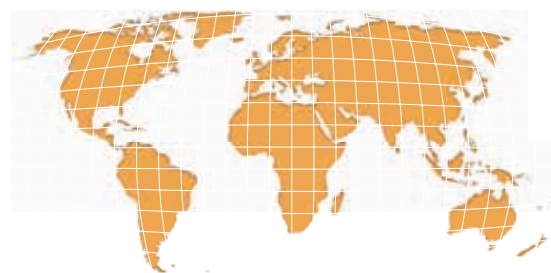
La section intitulée *Au-delà de la sous-alimentation: enseignements tirés de l'ensemble d'indicateurs de la sécurité alimentaire* a été rédigée par Piero Conforti et Josef Schmidhuber, avec l'appui de Chiara Brunelli, Michael Kao, Adam Prakash et Nathalie Troubat. L'encadré intitulé «Mesurer la sécurité alimentaire» a été rédigé par Carlo Cafiero.

La section intitulée *Créer un environnement plus propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition* a été rédigée par George Rapsomanikis, Mariana Aguirre et Rodrigo Rivera, de la Division de l'économie du développement agricole de la FAO (ESA); Anne Kepple (ESS); Gordon Abekah-Nkrumah, Constanza Di Nucci, Raghav Gaiha, Katsushi Imai et Purnima Purohit (FIDA); et Astrid Mathiassen et John McHarris (PAM).

Filippo Gheri a été chargé de l'élaboration de l'annexe 1 et du traitement des données s'y rapportant; il a bénéficié de contributions techniques essentielles de la part de Chiara Brunelli, Michele Rocca, Nathalie Troubat, Nathan Wanner et Firas Yassin. Carlo Cafiero, Chiara Brunelli, Piero Conforti, Nathalie Troubat et Nathan Wanner ont élaboré l'annexe 2.

Les personnes suivantes ont communiqué de précieuses observations et suggestions: Carlo Cafiero, Juan García y Cebolla, David Dawe, Deep Ford, Salah El Hajj Hassan, Mustafa Imir, Fransen Jean, Crispim Moreira, Frits Ohler, David Phiri, Florence Rolle, Patrice Talla et José Valls Bedeau (FAO); et Mohamed Abdelgadir, Esther Kasalu-Coffin, Thomas Elhaut, Ronald Thomas Hartman, Edward Heinemann et Bettina Prato (FIDA). Chiara Brunelli, Catherine Leclercq, Adam Prakash, Salar Tayyib, Nicolas Sakoff et Nathalie Troubat ont apporté des documents d'information utiles.

La coordination du processus de révision éditoriale, de conception graphique, de mise en page et de publication a été assurée par Michelle Kendrick, qui a été aidée par Paola Landolfi. Les services de révision éditoriale et de correction d'épreuves ont été assurés par Jane Shaw, en ce qui concerne la version anglaise, et les services de conception graphique et de mise en page, par Flora Dicarolo et le Centre international de formation de l'OIT. Les services de traduction et d'impression ont été assurés par le Service de programmation et de documentation des réunions de la Division de la Conférence, du Conseil et du protocole de la FAO.



La sous-alimentation dans le monde en 2014

Les progrès dans la lutte contre la faim dans le monde se poursuivent

Les dernières estimations de la FAO montrent que la lutte contre la faim dans le monde continue sur sa lancée. On estime qu'environ 805 millions de personnes étaient en situation de sous-alimentation chronique en 2012-2014, soit une diminution de plus de 100 millions de personnes sur la dernière décennie, et 209 millions de personnes de moins qu'en 1990-1992. Pourtant, environ 1 personne sur 9 dans le monde n'a toujours pas assez de nourriture pour mener une vie saine et active. La grande majorité de ces personnes sous-alimentées vivent dans les pays en développement, dont on estime qu'ils comptaient

791 millions de personnes souffrant de faim chronique en 2012-2014. Bien que ce soit dans les pays en développement que l'on a constaté les progrès les plus marqués sur les 20 dernières années (ensemble, ces pays comptent 203 millions de personnes sous-alimentées en moins qu'en 1990-1992), environ une personne sur huit, soit 13,5 pour cent de la population totale, y souffre encore de sous-alimentation chronique (tableau 1). Il faudra donc encore déployer des efforts considérables pour atteindre la cible de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) concernant la faim d'ici à 2015, en particulier dans les pays qui n'ont pas assez progressé.

TABLEAU 1

La sous-alimentation dans le monde, de 1990-92 à 2012-14

	Nombre de personnes sous-alimentées (millions) et prévalence (%) de la sous-alimentation									
	1990-92		2000-02		2005-07		2008-10		2012-14*	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MONDE	1 014,5	18,7	929,9	14,9	946,2	14,3	840,5	12,1	805,3	11,3
RÉGIONS DÉVELOPPÉES	20,4	<5	21,1	<5	15,4	<5	15,7	<5	14,6	<5
RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT	994,1	23,4	908,7	18,2	930,8	17,3	824,9	14,5	790,7	13,5
Afrique	182,1	27,7	209,0	25,2	211,8	22,6	216,8	20,9	226,7	20,5
Afrique du Nord	6,0	<5	6,5	<5	6,4	<5	5,6	<5	12,6	6,0
Afrique subsaharienne	176,0	33,3	202,5	29,8	205,3	26,5	211,2	24,4	214,1	23,8
Amérique latine et Caraïbes	68,5	15,3	61,0	11,5	49,2	8,7	41,5	7,0	37,0	6,1
Amérique latine	60,3	14,4	52,7	10,7	40,8	7,7	33,9	6,1	29,5	5,1
Caraïbes	8,1	27,0	8,2	24,4	8,4	23,7	7,6	20,7	7,5	20,1
Asie	742,6	23,7	637,5	17,6	668,6	17,4	565,3	14,1	525,6	12,7
Asie de l'Est	295,2	23,2	222,2	16,0	218,4	15,3	185,8	12,7	161,2	10,8
Asie de l'Ouest	8,0	6,3	13,8	8,6	17,0	9,3	18,3	9,1	18,5	8,7
Asie du Sud	291,7	24,0	272,9	18,5	321,4	20,2	274,5	16,3	276,4	15,8
Asie du Sud-Est	138,0	30,7	117,7	22,3	103,3	18,3	79,3	13,4	63,5	10,3
Caucase et Asie centrale	9,6	14,1	10,9	15,3	8,5	11,3	7,4	9,5	6,0	7,4
Océanie	1,0	15,7	1,3	16,5	1,3	15,4	1,3	13,5	1,4	14,0

Note: * Projections.
Source: FAO.



La cible de l'OMD concernant la faim est à notre portée...

La diminution de la proportion de la population souffrant de la faim est plus impressionnante que la réduction en chiffres absolus. Entre 1990-1992 et 2012-2014, la prévalence de la sous-alimentation est passée de 18,7 à 11,3 pour cent au niveau mondial, et de 23,4 à 13,5 pour cent dans les pays en développement. Cela signifie que la cible 1C de l'OMD concernant la faim – *réduire de moitié la proportion* de la population qui souffre de la faim d'ici à 2015 – est à notre portée. Si le rythme actuel (à savoir une réduction d'environ

0,5 pour cent par an depuis 1990-1992) est maintenu, la prévalence de la sous-alimentation dans les régions en développement atteindra 12,8 pour cent en 2015, soit 1,1 point de pourcentage au-dessus de la cible de l'OMD, qui est de 11,7 pour cent (figure 1). En redoublant d'efforts, en particulier en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Asie de l'Ouest, on peut accélérer ce rythme afin d'atteindre la cible de l'OMD concernant la faim.

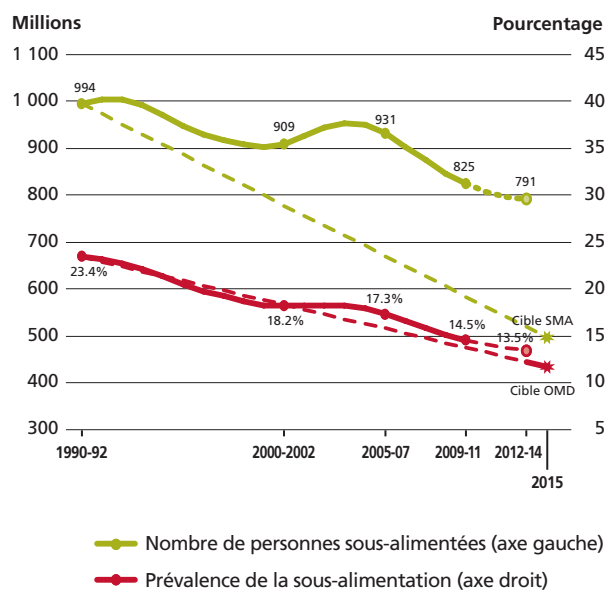
... mais l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation n'est pas réalisable

Si la cible de l'OMD concernant la faim semble à notre portée au niveau mondial, on ne dispose par contre pas d'assez de temps pour réaliser l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA), qui est de *réduire de moitié le nombre* de personnes sous-alimentées d'ici à 2015.

Même si la situation s'est améliorée à l'échelle du monde en développement dans son ensemble, il reste des écarts importants entre les régions (figures 2 et 3). De manière générale, l'Afrique ne progresse pas assez par rapport aux objectifs internationaux concernant la faim. C'est tout particulièrement le cas pour la région subsaharienne, où plus d'une personne sur quatre est toujours sous-alimentée (la prévalence la plus forte dans le monde). Cela étant, la prévalence de la sous-alimentation en Afrique subsaharienne est passée de 33,3 pour cent en 1990-1992 à 23,8 pour cent en 2012-2014. La volonté politique croissante de favoriser la sécurité alimentaire en Afrique donne des résultats concrets. Une forte croissance économique (sept des 10 économies connaissant la croissance la plus rapide dans le monde se trouvent en Afrique) améliore les conditions de vie de la population en expansion du continent. On constate une prise de conscience accrue de l'importance de la paix et de la stabilité, dont l'absence a été à la fois une cause et une conséquence de conflits qui risquent de saper les mesures de lutte contre la faim dans de nombreux pays d'Afrique.

FIGURE 1

Évolution de la sous-alimentation dans les régions en développement: progrès (réels et projetés) par rapport aux cibles de l'OMD et du SMA

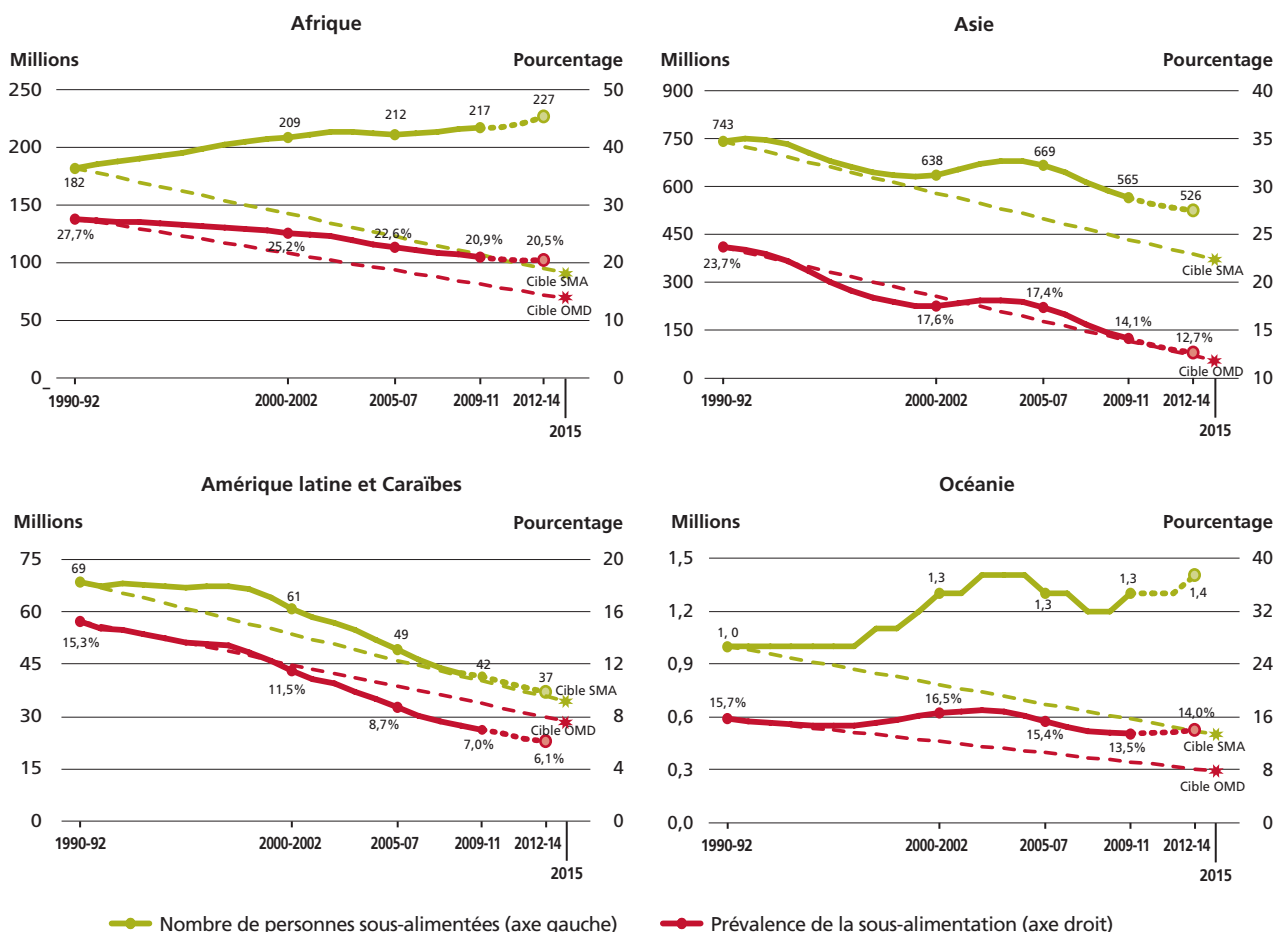


Note: Les données pour 2012-2014 renvoient à des estimations provisoires.
Source: FAO.



FIGURE 2

Il existe des écarts importants dans les progrès réalisés par les différentes régions par rapport aux cibles de l'OMD et du SMA



Note: Les données pour 2012-2014 renvoient à des estimations provisoires.
Source: FAO.

La situation est différente en Afrique du Nord, qui souffre beaucoup moins de la faim, puisque la prévalence de la sous-alimentation y est toujours restée en dessous de 5 pour cent depuis 1990. La hausse apparemment abrupte en 2012-2014 (figures 3 et 4) s'explique par l'ajout du Soudan à la région Afrique du Nord¹.

Pour l'Asie dans son ensemble, la prévalence de la sous-alimentation est de 12,7 pour cent. La région compte donc 526 millions de personnes, soit un huitième de sa population, qui, de façon chronique, n'ont pas accès à une nourriture suffisante. Région la plus peuplée au monde, l'Asie abrite deux tiers des personnes sous-alimentées dans le monde. Dans son ensemble, elle a presque atteint la cible 1C de l'OMD concernant la faim, mais les différences entre ses sous-régions sont importantes. L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est ont déjà atteint la cible, puisqu'elles ont réduit leur taux de sous-alimentation de plus de moitié, et de plus des deux tiers, respectivement. Le Caucase et l'Asie centrale sont également en bonne voie pour atteindre l'objectif d'ici à 2015.

Par contre, l'absence de progrès en Asie du Sud et en Asie de l'Ouest fait qu'il est peu probable que ces régions puissent atteindre la cible 1C de l'OMD.

C'est en Asie du Sud, sous-région qui connaît une forte croissance démographique, que la faim continue de faire le plus de victimes. L'estimation de 276 millions de personnes en sous-alimentation chronique en 2012-2014 n'est que très légèrement inférieure au nombre de personnes qui étaient dans cet état au début du processus des OMD. Bien que la prévalence de la sous-alimentation soit passée de 24 pour cent en 1990-1992 à 15,8 pour cent en 2012-2014, les progrès restent trop lents pour permettre à l'Asie du Sud d'atteindre la cible de l'OMD d'ici à 2015. La situation est pire en Asie de l'Ouest, où la prévalence de la sous-alimentation a augmenté, passant de 6,3 pour cent en 1990-1992 à 8,7 pour cent en 2012-2014, ce qui s'explique principalement par l'instabilité politique et par la détérioration de la situation économique générale de la sous-région ces dernières années.

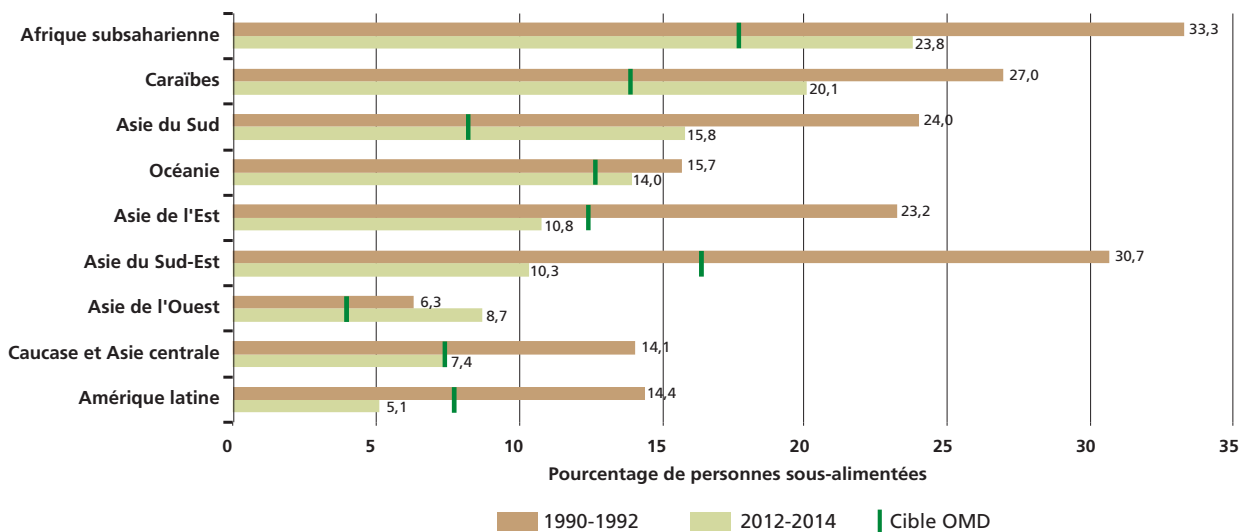


À ce jour, la région Amérique latine et Caraïbes, la première à s'être engagée publiquement à éradiquer la faim d'ici à 2025, est la région en développement qui a obtenu les meilleurs résultats dans l'amélioration de la sécurité alimentaire. Elle a déjà atteint la cible de l'OMD, avec une marge confortable, et a presque atteint l'objectif du SMA. Une grande partie de ce succès est due à la

réduction rapide de la faim que l'on a constatée en Amérique latine, qui a atteint l'objectif du SMA. Les Caraïbes ont quant à elles progressé plus lentement jusqu'à présent. Pour la région dans son ensemble, la prévalence de la sous-alimentation a chuté à 6,1 pour cent, soit un peu plus d'un tiers de ce qu'elle était au début des années 90.

FIGURE 3

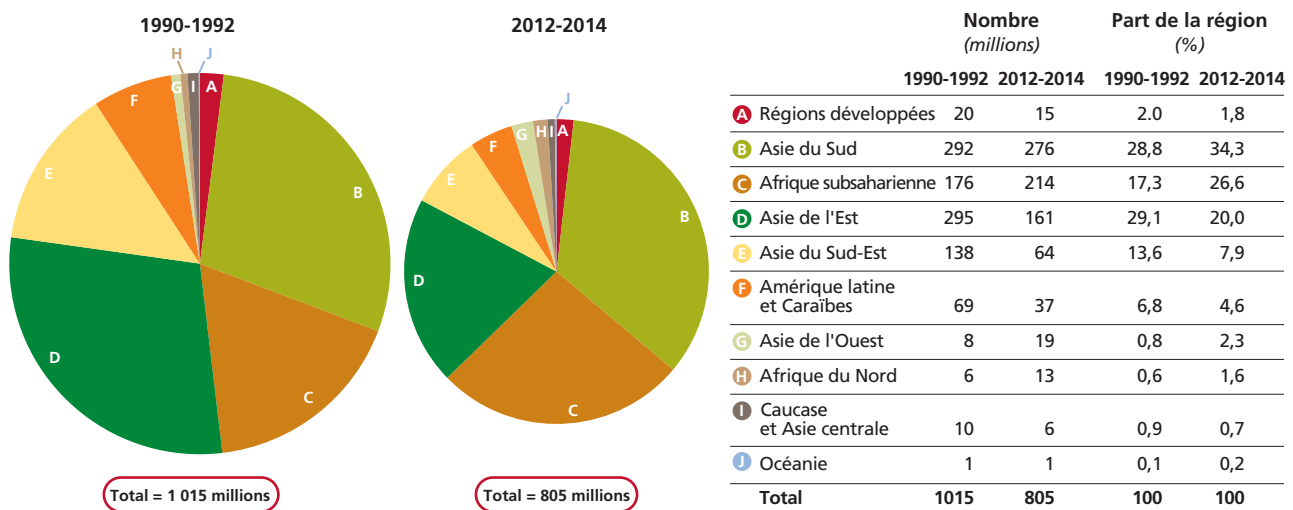
Tendances en matière de sous-alimentation: pratiquement toutes les régions progressent, mais à des rythmes très différents



Note: Les données pour 2012-2014 renvoient à des estimations provisoires.
Source: FAO.

FIGURE 4

Évolution de la distribution de la faim dans le monde: nombre de personnes sous-alimentées dans les différentes régions et part de chacune des régions dans le nombre total, pour 1990-1992 et 2012-2014



Note: Les différents secteurs des diagrammes circulaires ont une taille proportionnelle au nombre total de personnes sous-alimentées pour chaque période. Les données pour 2012-2014 renvoient à des estimations provisoires. Tous les chiffres sont arrondis.
Source: FAO.



De toutes les régions en développement, l'Océanie est actuellement celle qui compte le moins de personnes sous-alimentées. Cependant, ce nombre a augmenté ces 20 dernières années, et la prévalence de la sous-alimentation n'a connu qu'une diminution très modeste: selon les estimations, elle s'établit à 14 pour cent en 2012-2014, ce

qui n'est que 1,7 point de pourcentage en moins que la prévalence constatée en 1990-1992. Autre source de préoccupation: la région doit faire face non seulement à la recrudescence de la sous-alimentation, mais aussi au problème croissant de l'excès pondéral et de l'obésité, ce qui l'expose au double fardeau de la malnutrition.

Principales conclusions

- Selon les dernières estimations, 805 millions de personnes – soit environ un neuvième de la population mondiale – étaient en situation de sous-alimentation chronique en 2012-2014, et n'avaient pas assez de nourriture pour mener une vie saine et active. Ce chiffre représente une diminution de plus de 100 millions de personnes sur la dernière décennie, et 209 millions de personnes de moins qu'en 1990-1992.
- La grande majorité des personnes souffrant de la faim vivent dans les régions en développement, qui ont connu une réduction de 42 pour cent de la prévalence de la sous-alimentation entre 1990-1992 et 2012-2014. Malgré ces progrès, environ une personne sur huit, soit 13,5 pour cent de la population totale, est toujours en situation de sous-alimentation chronique dans ces régions, contre 23,4 pour cent en 1990-1992.
- La cible 1C de l'OMD concernant la faim – réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim dans le monde en développement – est à notre portée, mais il faut immédiatement déployer des efforts considérables, en particulier dans les pays dans lesquels les progrès sont au point mort.
- Même si, globalement, la situation s'est améliorée, des écarts importants persistent entre les régions en développement. L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est ont déjà atteint la cible de l'OMD concernant la faim. C'est également le cas de la région Amérique latine et Caraïbes, et le Caucase et l'Asie centrale sont en bonne voie pour atteindre la cible 1C de l'OMD d'ici à 2015. La région Amérique latine et Caraïbes est également dans les temps pour atteindre l'objectif plus ambitieux du SMA. Par contre, l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Asie de l'Ouest n'ont pas enregistré des progrès suffisants pour atteindre la cible de l'OMD. L'Afrique subsaharienne abrite aujourd'hui plus d'un quart des personnes sous-alimentées dans le monde, puisqu'elle compte 38 millions de personnes souffrant de la faim de plus qu'en 1990-1992.



Au-delà de la sous-alimentation: enseignements tirés de l'ensemble d'indicateurs de la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est un phénomène complexe qui se manifeste dans de nombreuses situations physiques découlant de causes multiples. Le SMA de 1996 a défini quatre dimensions de la sécurité alimentaire: la disponibilité, l'accès, la stabilité et l'utilisation. *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2013* a proposé une série d'indicateurs articulés autour de ces quatre dimensions, en vue de surmonter les difficultés qui se présentent lorsque l'on s'appuie sur le seul indicateur de la prévalence de la sous-alimentation². En mesurant la sécurité alimentaire dans ses quatre dimensions, cet ensemble d'indicateurs (présenté à l'annexe 2) donne une image plus complète et peut aider à cibler les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition et à définir les priorités en la matière.

La dimension *disponibilité* porte non seulement sur la quantité, mais aussi sur la qualité et la variété de l'alimentation. Les indicateurs qui permettent d'évaluer la disponibilité comprennent l'adéquation des disponibilités énergétiques alimentaires, la part de calories tirées des céréales, des racines et des tubercules, les disponibilités protéiques moyennes, les disponibilités protéiques moyennes d'origine animale et la valeur moyenne de la production alimentaire.

La dimension *accès* comprend des indicateurs sur l'accès matériel et l'infrastructure tels que la densité du réseau ferroviaire et du réseau routier, sur l'accès économique, représenté par l'indice national des prix des produits alimentaires, et sur la prévalence de la sous-alimentation.

La dimension *stabilité* est divisée en deux groupes. Le premier groupe couvre les facteurs qui mesurent l'exposition au risque d'insécurité alimentaire au moyen de différents indicateurs tels que le taux de dépendance à l'égard des importations céréalières, le pourcentage des terres irriguées et la valeur des importations des aliments de base en pourcentage des exportations totales de marchandises. Le second groupe porte sur l'apparition de chocs tels que l'instabilité des prix intérieurs des produits alimentaires, la variabilité des disponibilités alimentaires nationales et l'instabilité politique.

La dimension *utilisation* est également divisée en deux groupes. Le premier comprend les variables qui déterminent la capacité à utiliser les aliments, notamment des indicateurs sur l'accès à l'eau et à des installations d'assainissement. Le second a trait aux résultats de la mauvaise utilisation des aliments, à savoir des insuffisances nutritionnelles chez l'enfant de moins de 5 ans, tels que l'émaciation, le retard de croissance ou l'insuffisance pondérale. Depuis l'édition 2013 de ce rapport, on a ajouté, dans la dimension utilisation, quatre nouveaux indicateurs de carence en micronutriments: la prévalence de l'anémie et de la carence en vitamine A chez les enfants de moins de cinq ans, et la prévalence de la carence en iode et de l'anémie chez les femmes enceintes³. Les données pour l'ensemble d'indicateurs sont publiées dans FAOSTAT et sur le site Web de la FAO consacré aux indicateurs de la sécurité alimentaire⁴.

Analyse des dimensions de la sécurité alimentaire

Pour obtenir une image complète et plus nuancée de l'état de la sécurité alimentaire dans une population, il faut analyser de façon complète les quatre dimensions de la sécurité alimentaire. On peut mesurer chacune de ces dimensions au moyen d'un ensemble d'indicateurs

(présentés en annexe 2) qui donnent des informations détaillées sur la situation en matière de sécurité alimentaire dans un pays ou une région. Ce travail de mesure et d'analyse donne la base voulue à la conception de stratégies et de politiques ciblées qui doivent permettre de s'attaquer à



l'insécurité alimentaire et d'ouvrir la voie à la réduction durable de celle-ci.

La *disponibilité d'aliments provenant de la production intérieure* est un élément essentiel lorsque les économies commencent à se développer et que l'agriculture nationale est encore la principale source d'aliments, et de revenus et d'emplois dans les zones rurales. À ce stade, améliorer la productivité de l'agriculture permet d'aider les producteurs alimentaires de subsistance à accéder aux aliments. Cependant, l'amélioration de la productivité pourrait ne pas suffire pour régler les problèmes d'accès des acheteurs nets de produits alimentaires et des autres groupes vulnérables, qui pourraient avoir besoin d'interventions politiques ciblées telles que le renforcement des filets de sécurité et des autres mécanismes de protection sociale.

Lorsque les économies croissent et se diversifient dans d'autres secteurs que celui de l'alimentation et de l'agriculture, l'accès aux aliments devient un élément de plus en plus important pour la sécurité alimentaire. L'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre rurale peut accroître les revenus, ce qui doit contribuer à l'amélioration de cet accès. Cela étant, les difficultés d'accès que continuent de connaître les groupes vulnérables de la population nécessitent encore des interventions politiques.

De nombreux pays ne sont toujours pas parvenus, ou pratiquement pas, à améliorer la sécurité alimentaire de leur population, souvent à cause de la combinaison de facteurs

défavorables tels que des catastrophes naturelles, des conflits, des flambées des prix, la faiblesse de leurs institutions ou la mauvaise gouvernance, qui se manifestent souvent sous la forme de crises alimentaires répétées. *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010* a montré que les crises prolongées pouvaient créer des cercles vicieux qui fragilisent le redressement et qui rendent celui-ci de plus en plus difficile au fil du temps. Les flambées des prix sur les marchés internationaux des produits alimentaires que l'on a connues en 2007-2008, en 2010 et en 2012 ont montré comment des chocs sur les prix pouvaient déclencher des crises graves et prolongées, ce qui montre à quel point il est important de garantir la stabilité et la fiabilité des approvisionnements alimentaires pour préserver la *stabilité* de la sécurité alimentaire.

L'amélioration de la disponibilité, de l'accès et de la stabilité ne permet pas, à elle seule, de garantir la sécurité alimentaire, étant donné qu'une mauvaise *utilisation* due à une mauvaise hygiène peut entraîner des carences nutritionnelles qui se manifestent par une prévalence élevée de l'émaciation et des retards de croissance, cependant que de mauvais régimes alimentaires peuvent entraîner l'obésité et l'apparition de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire. La coexistence de la sous-alimentation et de la surnutrition fait payer un lourd tribut aux pays qui connaissent des transformations rapides, et qui doivent assumer le double fardeau de la malnutrition.

Conclusions empiriques tirées de l'ensemble d'indicateurs

Toutes les données disponibles sur chacune des dimensions de la sécurité alimentaire ont été compilées; les données sur les changements constatés dans ces dimensions au fil du temps ont été analysées. Les indicateurs des quatre dimensions, qui sont mesurés sur une échelle de 1 à 5, ont été agrégés dans des indices composites pour chaque dimension, pour les années 1994-1996 et 2012-2014, au moyen de pondérations tirées d'une analyse en composantes principales⁵. Bien que l'on n'ait pas pu inclure toutes les mesures des carences en micronutriments en raison du fait que peu de données sont disponibles, les résultats de cette analyse donnent une image des différentes formes d'insécurité alimentaire qui est plus complète et plus nuancée que celle que pourrait offrir un seul indicateur, quel qu'il soit. Ils permettent par ailleurs de bien mieux comprendre, empiriquement, les progrès réalisés en matière de sécurité alimentaire.

De nombreux pays en développement ont fait des progrès importants en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, mais ces progrès sont inégaux, tant entre les différentes régions qu'entre les différentes dimensions de la sécurité alimentaire. De grandes difficultés persistent concernant l'utilisation des aliments. Malgré la nette amélioration de la situation sur les 20 dernières années, la prévalence des retards de croissance, de l'insuffisance pondérale et des carences en micronutriments reste élevée⁶, même dans les régions où la disponibilité et l'accès ne posent plus problème. Parallèlement, l'accès aux aliments reste une difficulté importante pour de nombreux pays en développement, même si l'on constate des progrès significatifs depuis 20 ans, en raison de la hausse des revenus et de la réduction de la pauvreté dans de nombreux pays.

La disponibilité alimentaire s'est également beaucoup améliorée ces 20 dernières années; la quantité d'aliments



ENCADRÉ 1

Mesurer l'insécurité alimentaire

La FAO a mis au point l'échelle de l'insécurité alimentaire basée sur l'expérience (FIES) pour combler une lacune dans le suivi de la sécurité alimentaire au niveau mondial, et en particulier pour évaluer l'accès aux aliments au niveau individuel et au niveau des ménages¹. Cette échelle mesure directement la gravité de l'insécurité alimentaire, définie comme l'ampleur des difficultés que les personnes éprouvent à obtenir de la nourriture².

Mesurer l'insécurité alimentaire au moyen d'échelles fondées sur l'expérience n'est pas une approche totalement nouvelle. On a utilisé régulièrement cette méthode depuis 1995 pour évaluer l'insécurité alimentaire des ménages aux États-Unis³. Des outils similaires, tels que l'échelle d'insécurité alimentaire des ménages⁴ de l'Assistance technique pour l'alimentation et la nutrition (FANTA) et l'échelle de la FAO pour la sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes⁵, ont déjà été adoptés aux niveaux national et régional, ainsi que pour certains projets.

L'échelle FIES s'appuie sur la méthode qui a servi à la mise au point de ces outils et sur l'expérience tirée de l'utilisation de ceux-ci dans différents contextes nationaux. Elle est meilleure que les autres outils en ce qu'elle propose un cadre analytique qui permet de comparer les mesures tirées de l'expérience d'un pays à l'autre, même lorsque les situations en matière de sécurité alimentaire sont totalement différentes. L'échelle FIES contribue ainsi à la définition d'une norme véritablement mondiale pour mesurer l'insécurité alimentaire au niveau individuel et au

niveau des ménages. Étant donné que les mesures se fondent sur des données recueillies au niveau individuel, l'échelle FIES permet une analyse plus fine des inégalités entre les sexes en matière d'insécurité alimentaire.

Cette échelle a été utilisée pour la première fois en 2013, dans le cadre du projet « Voices of the Hungry » (la voix de ceux qui ont faim), que la FAO a mené en Angola, en Éthiopie, au Malawi et au Niger. Les résultats obtenus ont confirmé la solidité de la méthode d'analyse et ont permis de comparer la gravité de l'insécurité alimentaire entre les différents pays⁶.

Avec le soutien de la Belgique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le projet « Voices of the Hungry » a été lancé au niveau mondial en 2014, année qui a vu l'insertion du questionnaire FIES dans le sondage mondial de Gallup⁷, ce qui doit permettre la surveillance en temps réel de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans la plupart des pays en développement.

La FAO aide par ailleurs les instituts nationaux de statistique à adopter l'échelle FIES dans les enquêtes qu'ils mènent auprès des ménages afin de suivre les tendances nationales en matière de sécurité alimentaire, de cibler les interventions et de mesurer les incidences de la mise en œuvre des politiques et programmes nationaux⁸. Elle cherche en outre, en collaboration avec le PAM, le FIDA et d'autres partenaires techniques, à faire valider cette échelle pour renforcer la confiance des utilisateurs et faire de cet outil un indicateur fiable de l'insécurité alimentaire.

¹ Mesurer de façon fiable la distribution et la gravité de l'insécurité alimentaire dans un pays nécessite des informations au niveau individuel qui ne sont habituellement pas disponibles. L'inexistence de données directes et exactes sur la sécurité alimentaire des individus empêche de mesurer la prévalence de la carence calorique chronique en dessous du niveau national. Les mesures dont on dispose actuellement font référence à l'individu moyen, mais elles ne permettent ni d'identifier les victimes de l'insécurité alimentaire, ni de savoir où elles vivent. Pour obtenir davantage d'informations sur la sécurité alimentaire, on pourrait notamment recueillir des données sur la consommation alimentaire en menant de grandes enquêtes nationales auprès des ménages. Cependant, il faudra du temps, et beaucoup plus de ressources financières et humaines, pour résoudre les problèmes méthodologiques et pour mettre sur pied des enquêtes de ce genre qui débouchent sur des évaluations régulières et rapides de l'insécurité alimentaire dans le monde et qui permettent des comparaisons. Voir A.D. Jones, F.M. Ngure, G. Pelto et S.L. Young. 2013. What are we assessing when we measure food security? A compendium and review of current metrics. *Adv. Nutr.*, 4(5): 481-505; J.D. De Weerd, K. Beegle, J. Friedman et J. Gibson. 2014. *The challenge of measuring hunger*. Policy Research Working Paper No. 6736. Washington, D.C., World Bank Development Research Group, Poverty and Inequality Team (voir <http://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/1813-9450-6736>).

² On ne peut pas observer directement cette caractéristique latente, mais on peut en déduire l'intensité de l'expérience dont les personnes font état lorsque leur accès aux aliments est restreint. Il semble que cette approche soit plus efficace que d'essayer de déduire indirectement l'ampleur des problèmes qui se posent dans l'accès aux aliments en mesurant les dépenses alimentaires ou en évaluant les résultats nutritionnels au moyen de mesures anthropométriques.

³ Voir le site Web du service de recherche économique du Département de l'agriculture des États-Unis (<http://www.ers.usda.gov/topics/food-nutrition-assistance/food-security-in-the-us.aspx>).

⁴ Voir le site Web du projet Assistance technique pour l'alimentation et la nutrition (FANTA) (<http://www.fantaproject.org/>).

⁵ FAO. 2012. *Escala Latinoamericana y Caribeña de Seguridad Alimentaria (ELCSA): Manual de Uso y Aplicaciones*. Santiago (voir <http://www.fao.org/docrep/019/i3065s/i3065s.pdf>).

⁶ Voir le site Web du projet « Voices of the Hungry » (<http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/voices/reports/en/>).

⁷ Voir le site Web du sondage mondial de Gallup (<http://www.gallup.com/strategicconsulting/en-us/worldpoll.aspx>).

⁸ Il est prévu de poursuivre en parallèle les activités de collecte de données et de renforcement des capacités pendant au moins cinq ans, période après laquelle les pays devront s'être approprié complètement l'outil et être capables de produire leurs indicateurs pour le suivi au niveau national conformément aux critères imposés pour le suivi mondial.

(suite)



ENCADRÉ 1 (suite)

Les indicateurs FIES permettront de suivre la prévalence de l'insécurité alimentaire à différents niveaux de gravité, et de façon à pouvoir comparer les résultats entre les pays et au fil du temps, même dans les cas où la prévalence de l'insécurité alimentaire grave est faible. Ces indicateurs viendront compléter utilement l'ensemble des indicateurs de la sécurité alimentaire du *SOFI*; ils permettront de mieux évaluer l'ampleur des problèmes qui se posent en termes d'accès aux aliments, et la distribution de ces problèmes dans les pays.

Les mesures FIES aideront dès lors aussi les pays et les organisations internationales à suivre les progrès qui

seront réalisés par rapport à la nouvelle cible et au nouvel indicateur en matière de sécurité alimentaire qu'il est prévu de définir dans le programme de développement pour l'après-2015. Le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable a recommandé que le deuxième objectif pour 2030⁹ soit de veiller à ce que tous les individus, en particulier les personnes pauvres et vulnérables, y compris les enfants en bas âge, aient accès toute l'année à des aliments sûrs, nutritifs et en quantité suffisante. Les indicateurs FIES devraient fournir les informations nécessaires pour permettre cette surveillance annuelle au niveau mondial.

⁹ Open Working Group on Sustainable Development Goals. 2014. Outcome Document (<http://sustainabledevelopment.un.org/focussdgs.html>).

disponibles n'a jamais été aussi importante. Cet accroissement se traduit par une meilleure adéquation des disponibilités énergétiques alimentaires et par l'accroissement des disponibilités protéiques moyennes. Parmi les quatre dimensions, c'est au niveau de la stabilité que les progrès sont le moins nets, ce qui s'explique par l'instabilité politique croissante et l'instabilité des prix des produits alimentaires au niveau mondial.

De manière générale, les analyses révèlent des tendances positives, mais elles masquent aussi des écarts importants entre les différentes sous-régions. Les deux sous-régions qui ont le moins progressé sont l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud, où pratiquement tous les indicateurs montrent que la sécurité alimentaire est faible. À l'autre extrémité, ce sont l'Asie de l'Est (y compris l'Asie du Sud-Est) et l'Amérique latine qui ont le mieux renforcé la sécurité alimentaire de leur population, l'Asie de l'Est ayant enregistré des progrès rapides dans les quatre dimensions sur les 20 dernières années.

Dans l'ensemble, c'est l'Afrique subsaharienne qui doit encore faire face aux plus grandes difficultés en matière de sécurité alimentaire. Caractérisée par une faible croissance des revenus, une forte prévalence de la pauvreté et une mauvaise infrastructure, qui entrave l'accès physique et la distribution, la région a très peu progressé s'agissant de l'accès aux aliments. La disponibilité alimentaire y reste faible, malgré l'amélioration des disponibilités énergétiques et protéiques.

L'utilisation des aliments reste un sujet de grande préoccupation, comme le montre la prévalence élevée des retards de croissance et de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans. La région a peu progressé dans l'amélioration de l'accès à une eau potable et dans la fourniture d'installations d'assainissement correctes, et elle a toujours du mal à améliorer la qualité et la variété des apports alimentaires, en particulier pour les pauvres.

Les approvisionnements alimentaires sont aujourd'hui moins stables, surtout à cause de l'instabilité politique, de la guerre et des troubles civils.

L'Asie du Sud, quant à elle, a du mal à améliorer ses faibles niveaux d'utilisation des aliments. Cette faible utilisation découle principalement de mauvaises conditions d'hygiène et de l'inadéquation des installations d'assainissement, et elle se traduit dans les mesures anthropométriques. Bien que la région ait enregistré quelques progrès ces 20 dernières années, il reste beaucoup à faire. Par ailleurs, l'Asie du Sud fait face à d'importants problèmes d'accès. En dépit du fait que la région ait connu, dans l'ensemble, une croissance économique rapide, la plupart de ses habitants pauvres n'ont pas pu en profiter correctement. Les différentes interventions mises en place en matière de protection sociale n'ont pas suffi à garantir l'accès à la nourriture.

L'Afrique du Nord a atteint des niveaux élevés d'accès et de disponibilité, ce qui s'explique par la hausse des revenus et par la mise en place d'interventions de grande envergure dont l'objectif était de rendre les produits alimentaires de base accessibles à des prix très faibles. Ces interventions ont contribué à l'amélioration rapide de la disponibilité énergétique alimentaire, qui a atteint 3 425 kilocalories par personne par jour en 2012-2014 (contre 3 113 kilocalories par personne par jour en 1994-1996). Cependant, les indicateurs relatifs à l'utilisation des aliments révèlent des problèmes persistants, bien que contenus. La prévalence des retards de croissance chez les enfants reste inquiétante, et très peu de progrès ont été réalisés à ce niveau sur les 20 dernières années. Pour aggraver encore la situation, la région doit aussi faire face au problème croissant du surpoids et de l'obésité, comme le montrent les indicateurs supplémentaires.

La stabilité pose encore problème, comme le montrent les faibles scores globaux et l'absence de progrès depuis le



milieu des années 90. La région est particulièrement exposée à l'instabilité en raison de sa dépendance aux marchés internationaux des produits alimentaires et de la rapidité de sa croissance démographique.

La sous-région Amérique latine, et en particulier l'Amérique du Sud, a réglé ses problèmes de disponibilité alimentaire il y a plusieurs décennies; la production alimentaire y est aujourd'hui bien supérieure à la consommation. L'Amérique latine est devenue un important exportateur agricole, et le secteur agricole devient un moteur de croissance économique et de création d'emplois pour les pays de la région. Mais cette croissance n'a pas été assez ouverte à tous pour garantir à chacun l'accès aux aliments, ce qui montre que la croissance économique ne permet pas à elle seule de garantir sécurité alimentaire et bonne nutrition de façon durable. Plusieurs pays de la région sont parvenus à relever ce défi en prenant des mesures ciblées de protection sociale, ce qui leur a permis d'améliorer fortement l'accès aux aliments. Sans ces mesures, la région aurait moins progressé en matière de sécurité alimentaire; elle aurait peut-être même vu sa situation se détériorer.

Les quelques sous-régions qui affichent des progrès durables grâce à une amélioration simultanée dans les

quatre dimensions de la sécurité alimentaire se trouvent en Asie. L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est obtiennent de très bons scores dans les quatre dimensions. Elles ont d'abord renforcé la productivité agricole, et ont bénéficié ensuite d'un développement économique rapide. Une grande partie des progrès réalisés dans la lutte contre la faim en Asie, et au niveau mondial, l'ont été grâce aux améliorations survenues en Chine et dans des pays d'Asie du Sud-Est tels que l'Indonésie, la Thaïlande et le Viet Nam, qui ont connu une croissance économique rapide ces 30 dernières années. Ces pays ont comme point commun qu'ils se sont engagés sur la voie de la croissance en investissant dans l'agriculture, ce qui a amélioré la disponibilité des aliments et l'accès à ceux-ci, et permis une croissance soutenue des approvisionnements alimentaires⁷. Le Caucase et l'Asie centrale doivent toujours faire face à des problèmes de stabilité, qui découlent des fluctuations de l'approvisionnement alimentaire ou de l'instabilité politique. Pour l'Asie dans son ensemble, les problèmes restants relèvent de la dimension utilisation: les conditions d'hygiène restent problématiques et la qualité des régimes alimentaires doit être améliorée.

Principales conclusions

- **L'ensemble d'indicateurs donne une image plus complète et plus détaillée des défis à relever dans un pays donné. Il fournit aussi des informations précieuses pour la conception d'interventions ciblées en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.**
- **De manière générale, les résultats confirment que les pays en développement ont fait des progrès importants en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, mais que ces progrès sont inégaux d'une région à l'autre et d'une dimension de la sécurité alimentaire à l'autre.**
- **Le problème de la disponibilité alimentaire reste un élément essentiel de l'insécurité alimentaire dans les régions plus pauvres du monde, notamment en Afrique subsaharienne et dans certaines régions de l'Asie du Sud, où l'on a relativement peu progressé.**
- **L'accès aux aliments s'est amélioré rapidement et de façon significative dans les pays qui ont connu une croissance économique générale rapide, notamment en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est. L'accès a également été amélioré en Asie du Sud et en Amérique latine, mais uniquement dans les pays dotés de filets de sécurité adéquats et d'autres mécanismes de protection sociale. Par contre, l'accès aux aliments pose toujours problème en Afrique subsaharienne, où les revenus ont peu progressé, où le taux de pauvreté est resté élevé et où l'infrastructure rurale reste peu développée et, souvent, s'est détériorée.**
- **En dépit des progrès réalisés ces 20 dernières années, le principal problème qui se pose toujours pour les pays en développement concerne l'utilisation des aliments. La plupart des progrès ont été réalisés dans des régions qui, de manière générale, sont dans une situation relativement bonne en termes de sécurité alimentaire, comme l'Asie de l'Est et l'Amérique latine.**
- **La stabilité pose toujours problème pour les régions qui sont fortement tributaires des marchés internationaux des produits alimentaires pour leurs approvisionnements intérieurs, qui ne sont pas parvenues à garantir l'accès aux aliments au niveau national ou qui sont particulièrement vulnérables en raison de la faible quantité ou de la fragilité des ressources naturelles dont elles disposent. C'est tout particulièrement le cas de la région Proche-Orient et Afrique du Nord et des Caraïbes.**



Créer un environnement plus propice à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition:

enseignements tirés de l'analyse de différents pays

Les dirigeants des pays du monde se sont engagés à réduire fortement ou à éradiquer la faim et la malnutrition et à garantir la sécurité alimentaire pour tous. Les progrès se poursuivent, mais au moins 805 millions de personnes dans le monde sont toujours en situation de sous-alimentation chronique. Grâce aux politiques et aux programmes relatifs à la sécurité alimentaire mis en œuvre depuis plusieurs décennies, la cible 1C de l'OMD concernant la faim – réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim – est à notre portée, mais il faut redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs définis au niveau international. La première partie de cette édition de *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde* montre clairement que les régions et les pays ne progressent pas tous au même rythme s'agissant de la réduction de la faim; les conclusions tirées au niveau mondial occultent donc l'insuffisance des progrès réalisés dans de nombreux pays, en particulier ceux dans lesquels l'insécurité alimentaire est forte.

L'analyse des expériences des pays nous apprend notamment que la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont des problèmes complexes qu'une partie prenante ou un secteur agissant seuls ne peuvent résoudre. Il faut prendre toute une série de mesures pour s'attaquer aux causes immédiates et aux causes profondes de la faim et de la malnutrition. En fonction du contexte et de la situation précise, il peut être nécessaire de prendre des mesures concernant la production et la productivité agricoles, le développement rural, les pêches, les forêts, la protection sociale, les travaux publics, le commerce et les marchés, la résistance aux chocs, l'enseignement et la santé ou d'autres domaines. Si bon nombre de ces mesures seront prises aux niveaux national et local, certains problèmes ont une ampleur régionale ou mondiale et nécessitent une intervention au niveau approprié. Les politiques et les programmes sont formulés et mis en œuvre dans des

environnements sociaux, politiques et économiques complexes, et l'on admet de plus en plus que leur succès passera par la gouvernance en matière de sécurité alimentaire.

Compte tenu du fait que les parties prenantes concernées sont motivées par leurs propres intérêts, qui ont tendance à être « cloisonnés », voire en concurrence – comme on le voit par exemple dans le fait que les différentes parties prenantes ont des objectifs divergents ou que les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé prennent des mesures différentes –, l'un des grands défis à relever pour améliorer l'efficacité des politiques et programmes relatifs à la sécurité alimentaire est de renforcer leur coordination. Cette coordination nécessite un environnement propice qui permette et qui crée des mesures pour inciter les secteurs et parties prenantes clés à mieux cibler leurs politiques, à harmoniser les actions qu'ils mènent et à renforcer leur impact sur la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Cet environnement propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition doit traduire l'existence d'un engagement et de capacités dans quatre dimensions: les politiques, programmes et cadres juridiques; la mobilisation des ressources humaines et financières; les mécanismes de coordination et les partenariats; la prise de décisions fondées sur des éléments concrets. En prenant des mesures ciblées dans ces quatre dimensions, les acteurs et secteurs concernés contribueront à améliorer les résultats obtenus en matière de sécurité alimentaire⁹.

L'analyse présentée dans cette section porte sur sept pays: la Bolivie (État plurinational de), le Brésil, Haïti, l'Indonésie, Madagascar, le Malawi et le Yémen. L'analyse des différents pays s'articule autour des quatre dimensions de l'environnement propice. On s'intéresse aussi à la façon dont les événements externes peuvent jouer sur la capacité des pays à tenir leurs engagements, et donc à progresser dans la réalisation des objectifs relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition.



ENCADRÉ 2

Le monde peut éradiquer la faim d'ici à 2025

En juillet 2014, lors du Sommet de l'Union africaine, tenu à Malabo (Guinée équatoriale), les chefs d'État africains¹ se sont engagés à éradiquer la faim du continent d'ici à 2025. Lors du Sommet de 2013 de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC)², les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé l'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025 », qui avait été lancée en 2005. Ensemble, ces deux organisations régionales regroupent pratiquement 90 États et représentent plus de 1,5 milliard de personnes. En prenant ces engagements, elles ont envoyé un message fort à leurs citoyens et au reste du monde.

L'engagement pris par la région Amérique latine et Caraïbes d'éradiquer la faim d'ici à 2025 s'appuie sur les mesures nationales et régionales favorables à la sécurité alimentaire qui ont contribué aux progrès réalisés par la région dans son ensemble par rapport à la cible de l'OMD concernant la faim et à l'objectif du SMA. Cette décision s'est appuyée sur l'engagement et sur la participation des différents acteurs concernés – gouvernements, parlements et acteurs non étatiques – et a ensuite renforcé cet engagement et cette participation. Elle a aussi renforcé les approches intégrées favorables à la sécurité alimentaire adoptées dans de nombreux pays et régions, qui consistent par exemple à établir des liens entre mesures de protection sociale et mesures d'accroissement de la production. L'engagement et la coopération à l'échelle régionale encouragent les pays en développement à partager leurs expériences et à travailler ensemble selon d'autres modalités. L'engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025 comprend aussi la promesse de renforcer les mesures prises dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD. La création, en 2013, du Fonds fiduciaire africain de solidarité pour la sécurité alimentaire témoigne aussi de la volonté de la région de créer les instruments nécessaires pour progresser vers l'éradication de la faim.

Plusieurs gouvernements, dans différentes régions, ont aussi répondu à l'appel que le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a lancé dans son Défi Faim Zéro,

qui consiste à construire un avenir dans lequel tous les individus jouissent de leur droit fondamental à l'alimentation et dans lequel leurs moyens d'existence et leurs systèmes alimentaires soient résilients et aptes à soutenir les pressions engendrées par le changement climatique et par les autres problèmes qui pèsent sur les ressources et sur l'environnement. L'éradication de la faim contribuera beaucoup à réduire la pauvreté et à pacifier et à stabiliser le monde.

De manière générale, traduire la volonté politique en résultats concrets sur le terrain nécessite, entre autres, d'adopter une approche globale, à grande échelle, pour définir les priorités et pour investir dans l'agriculture, le développement rural, l'enseignement, la santé, le travail décent, la protection sociale et l'égalité des chances. Cela nécessite aussi des politiques et des programmes pour améliorer la productivité des exploitants familiaux, surtout les femmes et les jeunes. Investir en vue de la pérennité de l'agriculture familiale est essentiel: les exploitants familiaux produisent une grande part des aliments que nous consommons et sont, de loin, la plus grande source d'emplois dans le monde. Ils sont par ailleurs les gardiens de la biodiversité agricole mondiale et de nos autres ressources naturelles. Ces politiques et programmes doivent permettre d'améliorer les infrastructures, notamment pour faciliter l'accès des agriculteurs aux marchés et pour réduire les pertes de produits alimentaires, en particulier après les récoltes. Parallèlement, il faut prendre des mesures pour accroître les revenus et pour susciter un développement rural plus équitable et plus durable.

Il est essentiel d'adopter un ensemble cohérent de mesures pour lutter contre la faim. Les interventions visant à accélérer la croissance de la productivité agricole auront plus d'effet sur la sécurité alimentaire si elles sont accompagnées de mesures de protection sociale. Par exemple, on peut imposer dans les programmes d'alimentation scolaire que les aliments soient achetés à des organisations et à des coopératives de petits exploitants, ce qui permettra d'accroître les revenus des producteurs et de stimuler la fourniture

¹ Union africaine. 2014. Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie. Conférence de l'Union africaine, Vingt-troisième session ordinaire, 26-27 juin 2014. Assembly/AU/ / Decl.1(XXIII) (voir [http://summits.au.int/en/sites/default/files/Assembly%20AU%20Dec%20517%20-%20545%20\(XXIII\)%20_F.pdf](http://summits.au.int/en/sites/default/files/Assembly%20AU%20Dec%20517%20-%20545%20(XXIII)%20_F.pdf)).

² CELAC. 2013. Declaración de Santiago de la I Cumbre CELAC. I Cumbre de la Comunidad de Estados Latinoamericanos y Caribeños (CELAC), Santiago, Chili, 27-28 décembre 2013 (voir http://www.minrel.gob.cl/minrel/site/artic/20130208/asocfile/20130208155151/declaracion_de_santiago.pdf).

(suite)



ENCADRÉ 2 (suite)

locale, par les exploitants familiaux, d'aliments plus nutritifs, plus variés et plus sûrs. Les programmes de transferts d'espèces sont un outil important dans les stratégies de protection sociale et de réduction de la pauvreté. Bien qu'ils soient axés sur la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition et l'éducation, en particulier des enfants, ils peuvent aussi servir à renforcer

les capacités de production des ménages bénéficiaires, lesquels ont, bien souvent, peu d'actifs et un accès limité aux services de financement. En transférant régulièrement et de façon prévisible des espèces aux ménages pauvres, on favorise les investissements et on atténue les risques, ce qui stimule l'accroissement de la production et de la productivité, sur les exploitations et en dehors de celles-ci.

Plus précisément, l'analyse se fonde sur les critères et considérations ci-après.

1. *Politiques, programmes et cadres juridiques*: Le pays met en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes complets et fondés sur des éléments concrets qui s'attaquent aux causes immédiates et aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, au moyen d'une approche sur deux fronts, laquelle combine des interventions immédiates de lutte contre la faim et des mesures à plus long terme visant à une croissance durable, en particulier pour l'agriculture et l'économie rurale. Les politiques doivent s'appuyer sur des cadres juridiques adéquats favorables au droit des individus à une nourriture adéquate.
2. *Ressources humaines et financières*: Les politiques, les stratégies, les programmes et les lois sont traduits en mesures réelles grâce à l'affectation de ressources financières et humaines et à la capacité administrative effective des pouvoirs publics. Les contraintes en matière de ressources compromettent la qualité de la conception des politiques, leur mise en œuvre et leur efficacité.
3. *Mécanismes de coordination et partenariats*: Les pouvoirs publics doivent considérer la sécurité alimentaire et la nutrition comme des priorités intersectorielles en créant des mécanismes institutionnels de haut niveau qui seront chargés de la conception, de la mise en œuvre et de la coordination des politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le gouvernement assume le rôle directeur de gestion des partenariats et des mesures coordonnées entre les nombreux acteurs et secteurs concernés par la sécurité alimentaire et la nutrition, à l'échelon national et aux échelons décentralisés, notamment en permettant la participation de la société civile. L'une des grandes difficultés à surmonter lorsque l'on veut assurer une bonne coordination est de veiller à ce que les mesures prévues soient compatibles avec les autres motivations des parties prenantes.
4. *Prise de décisions fondées sur des éléments concrets*: La prise de décisions sur la sécurité alimentaire et la nutrition s'appuie sur des éléments concrets provenant de systèmes d'information fonctionnels qui suivent les tendances et les mesures et évaluent les incidences rapidement et complètement, ce qui permet de tenir compte des enseignements tirés pour l'élaboration des décisions.

Les pays étudiés dans cette partie connaissent des situations très différentes en matière de sécurité alimentaire et ont des environnements politiques et des régimes de gouvernance (partenariats et mécanismes de coordination) très différents. Tous ces éléments sont fonction de la stabilité politique du pays, des conflits qui s'y déroulent, des identités culturelles qui le caractérisent, de son contexte social et environnemental, de sa croissance économique et de son niveau de développement. Pourtant, tous les pays s'attaquent à l'insécurité alimentaire en menant une approche sur deux fronts qui consiste à accroître la productivité agricole et à favoriser le développement rural, tout en facilitant l'accès à une alimentation adéquate aux personnes défavorisées.

L'État plurinational de Bolivie a créé des processus et des institutions auxquels sont associées toutes les parties prenantes, en particulier les populations autochtones auparavant marginalisées, pour garantir la sécurité alimentaire des personnes défavorisées. Au Brésil, les mesures lancées en 2003 ont donné lieu à la mise en place de processus participatifs et d'institutions de coordination efficaces permettant l'adoption de politiques qui ont effectivement réduit la pauvreté et la faim.

À Madagascar, la crise politique a entravé la création d'institutions chargées de la sécurité alimentaire, mais la situation est aujourd'hui revenue à la normale et le Gouvernement travaille à la reconstruction des capacités.

Au Yémen, après les troubles politiques récents, le Gouvernement provisoire a pris des mesures pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. L'Indonésie a bien progressé dans la création d'un environnement propice grâce à des mesures qui comprennent le renforcement des capacités des pouvoirs publics locaux.

Haïti, pays en situation de crise prolongée et souvent touché par des catastrophes naturelles, a également pris des mesures pour améliorer la conception et la mise en œuvre de politiques de sécurité alimentaire afin de relever les nombreux défis auxquels il est confronté. Au Malawi, les progrès accomplis dans la lutte contre la faim contrastent avec les dispositifs mis en place par le pays en matière de sécurité alimentaire, encore modestes mais en voie d'amélioration.



État plurinational de Bolivie

La Bolivie a créé un environnement politique favorable aux peuples autochtones et aux organisations de petits producteurs, si bien que le pays fait figure d'exception – au côté de l'Équateur – en Amérique du Sud. Le pays est parvenu à réduire significativement l'insécurité alimentaire, et prend depuis 20 ans des mesures pour renforcer l'autonomie des peuples autochtones, qui constituent environ 62 pour cent de la population.

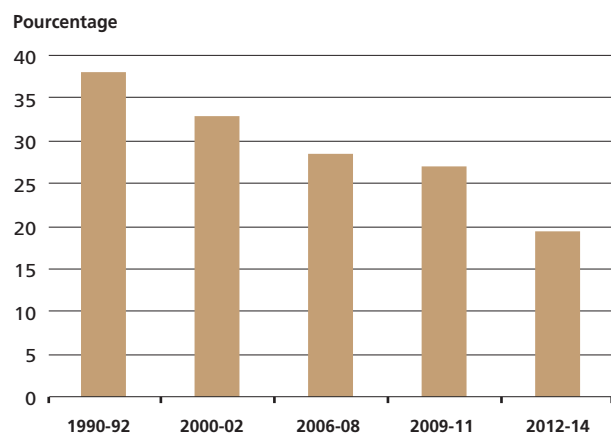
Entre 2001 et 2012, l'extrême pauvreté a reculé de 17,2 pour cent grâce à la redistribution du revenu, le revenu moyen des 40 pour cent les plus pauvres de la population ayant progressé trois fois plus que le revenu moyen national. Ce recul de la pauvreté se traduit par la diminution de la prévalence de la sous-alimentation. La proportion des personnes sous-alimentées dans la population est passée de 38 pour cent en 1990-1992 à 19,5 pour cent en 2012-2014 (figure 5). Le fort accent mis sur les politiques favorables aux pauvres et à la sécurité alimentaire a permis de réduire la prévalence de la sous-alimentation de 7,4 points de pourcentage entre 2009-2011 et 2012-2014, tandis que la sous-alimentation chronique chez les enfants de moins de 3 ans est tombée à 18,5 pour cent en 2012 (figure 6). La malnutrition recule également: entre 1994 et 2008, la prévalence des retards de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est passée de 35,2 à 27,2 pour cent. L'éradication de la faim est l'un des objectifs des plans généraux de développement du pays, tels que l'Agenda patriotique 2025, dont l'un des objectifs de développement est l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, conformément aux cibles définies au niveau international en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

L'agriculture joue un rôle essentiel dans la stratégie de sécurité alimentaire de la Bolivie – environ un tiers de la population vit dans des zones rurales où la pauvreté sévit à une grande échelle. En menant une action sur deux fronts, le Gouvernement s'efforce à la fois d'accroître la productivité des exploitants familiaux et de répondre aux besoins immédiats des personnes vulnérables au moyen de programmes de protection sociale et de transferts d'espèces. Ces programmes facilitent l'accès aux aliments, mais ils ont aussi des incidences positives sur les autres dimensions de la sécurité alimentaire. Recevant des espèces régulièrement et de façon prévisible, les ménages bénéficiaires investissent davantage dans leurs exploitations et voient leur capacité de production s'accroître. Les programmes de protection sociale favorisent l'éducation en matière de nutrition, améliorent l'utilisation des aliments et renforcent la résistance aux catastrophes naturelles. En s'attaquant aux questions de justice sociale et en ciblant les catégories les plus vulnérables

de la population avec des mesures qui améliorent l'accès aux aliments et leur utilisation, l'État plurinational de Bolivie transforme en profondeur la conception de ses politiques de

FIGURE 5

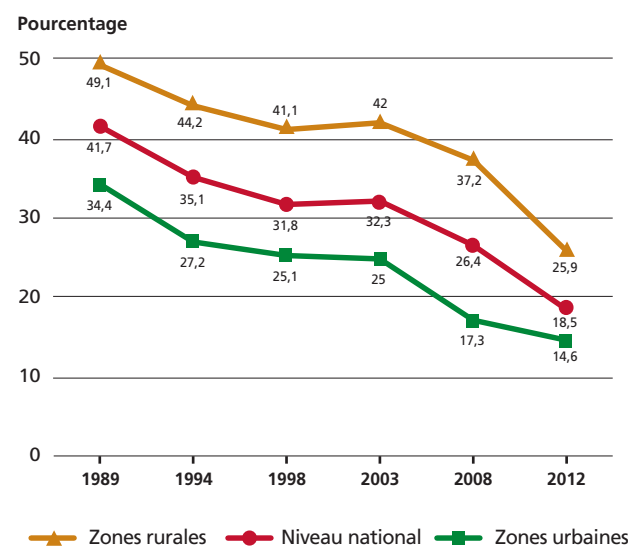
Prévalence de la sous-alimentation, État plurinational de Bolivie, de 1990-1992 à 2012-2014



Source : FAO.

FIGURE 6

Prévalence de la sous-alimentation chez les enfants de moins de 3 ans, État plurinational de Bolivie, 1989-2012

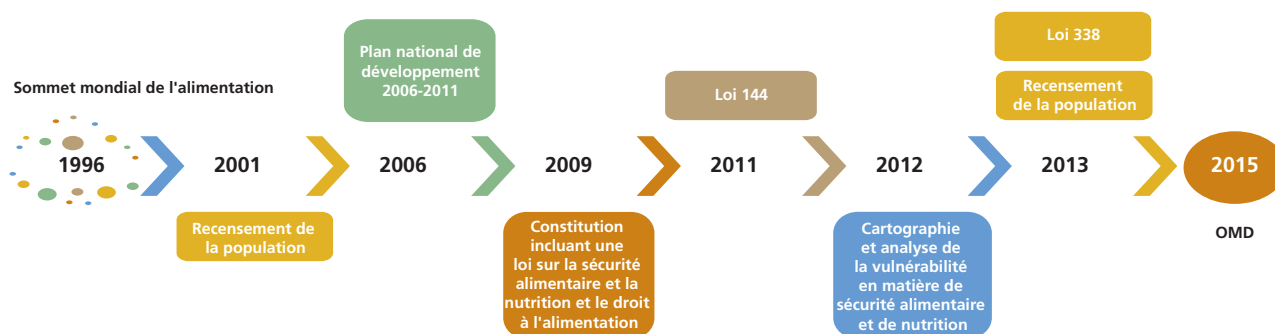


Source : Unité d'analyse des politiques économiques et sociales de l'État plurinational de Bolivie.



FIGURE 7

Évolution de la gouvernance en matière de sécurité alimentaire, État plurinational de Bolivie, 1996-2015



Source: FAO Bolivie.

sécurité alimentaire. Depuis 2006, des dispositions législatives (loi 3545) ont beaucoup amélioré l'accès à la terre des communautés autochtones et des petits exploitants, en offrant une sécurité de jouissance à des personnes auparavant marginalisées. L'État a renforcé ses cadres juridiques liés à la sécurité alimentaire afin d'apporter une reconnaissance et un soutien officiels à la participation des petits exploitants et des groupes autochtones à la vie économique, civile et politique.

En 2007, le Gouvernement bolivien a adopté son plan de développement national, qui a fait de la sécurité alimentaire un fondement de la souveraineté nationale. Le plan a par ailleurs défini des orientations politiques pour favoriser la sécurité et la souveraineté alimentaires en garantissant la fourniture d'aliments sains et produits dans le pays et pour accroître la contribution de l'agriculture et de la foresterie afin d'améliorer les moyens d'existence⁹.

Cela étant, la véritable étape cruciale a été l'adoption, en 2009, de la nouvelle Constitution, qui proclame le pluralisme politique, économique, juridique, culturel et linguistique. La Constitution renforce l'autonomie de la majorité autochtone et protège un ensemble de droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation¹⁰.

En 2009, le pays a fait un grand pas vers la concrétisation du droit à l'alimentation en inscrivant ce droit dans sa Constitution. La législation sur la production agricole collective¹¹ affirme le rôle des agriculteurs autochtones dans la production alimentaire et reconnaît les communautés autochtones comme des organisations économiques de petits exploitants¹². Parmi les lois pertinentes figurent des dispositions visant à faciliter la création d'un environnement propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition. La législation établit les modalités selon lesquelles les institutions interagissent pour élaborer des politiques d'appui à la production agricole, au commerce et aux financements, et définit les mécanismes qui permettent à toutes les parties prenantes de participer à l'élaboration des politiques, ce qui

permet de donner la priorité aux besoins des communautés¹³. Le renforcement des capacités des institutions à mettre en œuvre efficacement les politiques et la mise en place d'un cadre juridique pour la gestion durable des ressources naturelles sont d'autres éléments essentiels de la gouvernance en matière de sécurité alimentaire dans l'État plurinational de Bolivie.

En 2012, le Gouvernement a approuvé la loi-cadre sur la Terre-Mère et le développement intégral pour vivre bien (*Ley Marco de la Madre Tierra y Desarrollo Integral para Vivir Bien*), qui jette les bases pour un développement durable, pour favoriser la conservation et la régénération de l'environnement et pour retrouver et renforcer les savoirs locaux et traditionnels. La loi-cadre couvre différents domaines, parmi lesquels la production et la consommation des aliments.

L'architecture de la gouvernance en matière de sécurité alimentaire mise en place par le pays (figure 7) facilite le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition au moyen d'un ensemble de politiques et de programmes qui poursuivent l'objectif double de donner aux personnes qui ont faim des possibilités d'améliorer leurs moyens d'existence en favorisant le développement agricole et rural, et de garantir la prise de mesures directes et immédiates contre la faim au moyen de programmes qui améliorent l'accès aux aliments.

Plusieurs entreprises publiques visent à améliorer la productivité des producteurs d'aliments. Par exemple, l'EMAPA (société d'aide à la production alimentaire) aide les petites et moyennes entreprises productrices d'aliments de base, tels que le blé, le soja, le riz et le maïs, en leur fournissant des crédits, en leur proposant des services d'intermédiation pour l'achat des intrants et la vente des produits et en leur donnant accès à des machines. D'autres entreprises publiques fournissent des intrants agricoles tels que des semences certifiées et des engrais. LACTEBOSOL favorise la production et la commercialisation des produits laitiers¹⁴.



Le programme d'assurance agricole *Pachamama* vise à atténuer la vulnérabilité des agriculteurs face aux chocs naturels et à endiguer l'exode rural¹⁵. Parmi les nombreux programmes destinés aux exploitants familiaux, on peut citer le programme de création d'initiatives agroalimentaires rurales, qui favorise la production alimentaire à petite échelle, et le programme d'alliances rurales, qui vise à aider les petits exploitants à accéder au crédit.

Plusieurs interventions visent à améliorer la nutrition des enfants, parmi lesquelles les programmes d'alimentation scolaire menés par les pouvoirs publics locaux, qui concernent 89 pour cent des enfants scolarisés¹⁶. Les transferts d'espèces assortis de conditions bénéficiant à des groupes vulnérables – notamment la pension pour la dignité, qui touche environ 1 million de personnes âgées, *Bono Juancito Pinto*, qui aide près de 2 millions de familles pauvres comptant des enfants de moins de 5 ans et qui vise à accroître le taux de scolarisation, et *Bono Juana Azurduy*, qui donne de l'argent aux femmes enceintes et allaitantes sans assurance médicale – permettent également de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Les programmes *Bono* touchent les personnes défavorisées, même celles qui vivent dans les municipalités les plus isolées¹⁷.

Les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition sont vraiment ouvertes à tous; les communautés locales, y compris les communautés autochtones, participent à leur élaboration et à leur mise en œuvre. Le pays compte plusieurs plates-formes institutionnelles qui facilitent le débat et la coordination des politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, parmi lesquelles le Conseil plurinational de l'économie et de la production, qui coordonne la conception des politiques de sécurité alimentaire, recense les acteurs participants et est chargé du suivi et de l'évaluation des politiques.

Le Conseil national pour la sécurité alimentaire et la nutrition (CONAN), qui réunit plusieurs ministères et départements, parmi lesquels le Bureau du Président, est chargé de la mise en œuvre et de la coordination des programmes et des politiques¹⁸. Au niveau sous-national et au niveau des communautés locales, les fonctions du CONAN sont assumées par des conseils départementaux et

municipaux de l'alimentation et de la nutrition. Les politiques de sécurité alimentaire sont débattues au sein du Groupe parlementaire contre la faim, qui est composé de représentants du monde universitaire, de la société civile et des organismes d'exécution. Mais la pièce maîtresse de l'architecture de gouvernance pour la sécurité alimentaire est l'Agenda patriotique – le plan de développement de base du pays –, qui rassemble les ministères à différents niveaux de l'administration et la société civile afin de lutter contre la sous-alimentation.

Ces mécanismes de gouvernance s'appuient sur un système bien développé de collecte de données. Le Bureau national de statistique recueille des informations au moyen d'enquêtes auprès des ménages et d'enquêtes sur l'emploi, et suit les prix des produits alimentaires, bien que de façon irrégulière. Le ministère de la Santé gère le système national d'informations sur la santé, qui recueille des informations anthropométriques sur les enfants et sur les femmes en âge de procréer. Le ministère du Développement rural et de la Terre gère l'Observatoire de la production et des questions agroenvironnementales, qui recueille des informations sur la production alimentaire.

L'État plurinational de Bolivie a fait des progrès significatifs concernant la sécurité alimentaire et la gouvernance en la matière. Les cadres juridiques tels que la loi 144 ont permis d'intégrer les questions de sécurité et de souveraineté alimentaires dans la Constitution, et reconnaissent les peuples autochtones comme des producteurs d'aliments et comme des bénéficiaires officiels des ressources publiques. Les processus participatifs prévus dans le système et la coordination des politiques illustrent bien les avancées significatives réalisées dans le développement de la gouvernance en matière de sécurité alimentaire. Cela étant, la création d'institutions fortes et efficaces au niveau local – qui permettraient à différentes parties prenantes de travailler ensemble à différents objectifs et politiques d'exécution en matière de sécurité alimentaire – reste un grand défi à relever. La volonté politique est indispensable, et le Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie a veillé à ce que la sécurité et la souveraineté alimentaires figurent parmi les priorités de l'Agenda patriotique 2025, qui est le plan de développement à long terme du pays.



Brésil

La présente édition de *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde* montre que le Brésil a atteint la cible de l'OMD – réduire de moitié la proportion de sa population qui souffre de la faim – et l'objectif plus contraignant du SMA – réduire de moitié le nombre de personnes qui ont faim. Ce résultat s'inscrit dans la logique de l'amélioration générale du développement humain et de l'atténuation des inégalités que le pays a connues ces dernières années¹⁹. Le pays a accéléré ses progrès dans la réalisation de ces objectifs définis au niveau international lorsqu'il a fait de l'éradication de la faim une priorité de son projet politique. Veiller à ce que chacun puisse manger trois repas par jour – comme l'avait dit l'ex-Président Luis Ignácio Lula da Silva dans son discours d'investiture – est devenu une priorité du Président et du Gouvernement en 2003, avec le lancement du programme Faim Zéro. Entre 2000-2002 et 2004-2006, le taux de sous-alimentation au Brésil a diminué de moitié, passant de 10,7 à moins de 5 pour cent.

Le programme Faim Zéro a été la première mesure prise pour concrétiser la décision d'éradiquer la faim et a instauré une nouvelle approche pour le pays, qui mettait la sécurité alimentaire, la nutrition et l'inclusion sociale au cœur du programme du Gouvernement et établissait des liens entre les politiques macroéconomiques, sociales et agricoles. Au fil des ans, cette approche a gagné en puissance, du fait du renforcement du cadre juridique pour la sécurité alimentaire et la nutrition, de la création d'une architecture institutionnelle qui facilite la coopération et la coordination entre les ministères et les différents niveaux de pouvoir, avec des responsabilités bien définies, de l'accroissement des investissements dans des domaines tels que l'agriculture familiale et la protection sociale, et de la forte association de la société civile au processus d'élaboration des politiques, depuis leur définition jusqu'à leur suivi, et de l'échelon national à l'échelon local, par l'intermédiaire du Conseil national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA). C'est de cet ensemble bien coordonné de politiques, sous la direction du Gouvernement, avec un fort engagement de la société civile, et non d'une mesure unique et isolée, qu'est venue la réduction de la faim et de l'extrême pauvreté dans les zones rurales et dans les zones urbaines.

Ce modèle de développement sans exclusion a depuis été intégré dans le plan «Un Brésil sans misère», lancé en 2011 par la Présidente Dilma Rousseff, dont l'objectif ambitieux est d'éliminer l'extrême pauvreté au Brésil. Ce qui était au départ un engagement du Gouvernement à éradiquer la faim est devenu, en une décennie, une loi nationale qui prévoit des structures institutionnelles dont la mission est de promouvoir

la concrétisation progressive du droit à une nourriture adéquate, qui a été inscrit dans la Constitution du pays en 2010.

Le programme Faim Zéro comprenait un ensemble cohérent de mesures mises en œuvre par 19 ministères dans le cadre d'une approche sur deux fronts faisant le lien entre protection sociale et politiques favorables à une meilleure répartition des revenus, à l'emploi, à la production sur les exploitations familiales et à la qualité de la nutrition. Les politiques économiques et les programmes de protection sociale, comme l'ambitieux programme de transfert d'espèces sous la forme d'allocations pour charges de famille, combinés à des programmes innovants pour l'agriculture familiale, ont jeté des ponts entre soutien à la production et protection sociale, ce qui a contribué à la création d'emplois, à l'augmentation des salaires réels²⁰, à un net recul de la faim et à une meilleure répartition des revenus. La FAO a apporté son aide dans le cadre d'accords internationaux de coopération technique et a joué un rôle important dans la préparation du programme Faim Zéro aux fins de mise en œuvre dans les premiers mois de l'année 2003.

Ces efforts portent leurs fruits, comme en témoigne le fait que le Brésil a atteint les objectifs définis au niveau international. Entre 2001 et 2012, le taux de pauvreté est passé de 24,3 à 8,4 pour cent de la population²¹, celui de l'extrême pauvreté passant quant à lui de 14 à 3,5 pour cent²². Sur la même période, le revenu des 20 pour cent les plus pauvres de la population a progressé trois fois plus que celui des 20 pour cent les plus riches (figure 8)²³. La proportion de la population qui est sous-alimentée est passée de 10,7 pour cent en 2000-2002 à moins de 5 pour cent en 2004-2006.

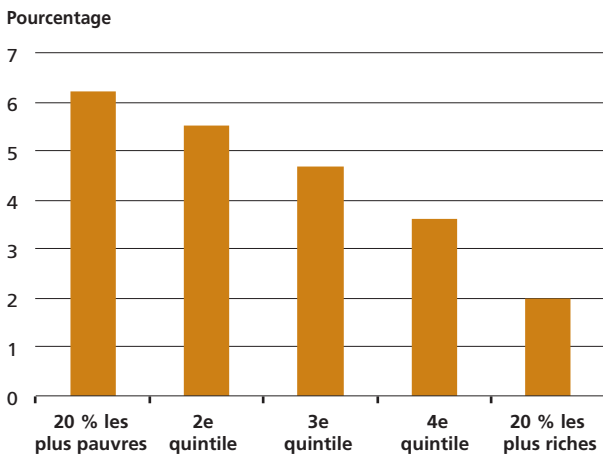
La prévalence des retards de croissance chez les enfants de moins de 5 ans a été pratiquement réduite de moitié; elle est passée de 13,4 pour cent en 1996 à 6,7 pour cent en 2006. La prévalence de l'émaciation chez les enfants est quant à elle passée de 4,2 à 1,8 pour cent (figure 9)²⁴. Une enquête nationale qui contenait l'échelle d'insécurité alimentaire des ménages brésiliens a fait ressortir une diminution de 25 pour cent de l'insécurité alimentaire grave de 2004 à 2009. Le recul de l'insécurité alimentaire était plus marqué chez les personnes vivant dans l'extrême pauvreté²⁵.

Au Brésil, la loi nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (loi no 11.346 de septembre 2006) définit la sécurité alimentaire et nutritionnelle comme la réalisation du droit de chacun à un accès régulier et permanent à une quantité suffisante d'aliments de bonne qualité, sans



FIGURE 8

Croissance annuelle moyenne du revenu par habitant des ménages, par quintile de revenu, Brésil, 2001-2012



Source: Gouvernement du Brésil, 2014.

compromettre l'accès aux autres produits de première nécessité, en se fondant sur des pratiques alimentaires qui soient bonnes pour la santé, qui respectent la diversité culturelle et qui soient écologiquement, culturellement, économiquement et socialement durables. L'ampleur de cette définition a été traduite dans le programme Faim Zéro et dans les politiques et programmes qui ont suivi, dont le champ d'action allait de la durabilité des pratiques agricoles à l'éducation à la nutrition et aux habitudes alimentaires – approche qui a façonné l'actuel plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'actuel plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle comprend plus de 40 programmes et mesures. Si le ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim est chargé de bon nombre de ces programmes, plusieurs mesures fondamentales relèvent d'autres ministères, notamment ceux chargés de la Santé, du Développement agricole, de l'Enseignement, de l'Agriculture et de l'Environnement.

En 2013, le Gouvernement fédéral a consacré environ 35 milliards de dollars des États-Unis aux programmes et aux mesures relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les dépenses pour les programmes sociaux ont connu une hausse de plus de 128 pour cent entre 2000 et 2012; la part de ces programmes dans le produit national brut a quant à elle augmenté de 31 pour cent²⁶. En 2013, les programmes de protection sociale représentaient la plus grande partie des crédits budgétaires fédéraux consacrés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, tandis que les programmes consacrés à la production et à la distribution des aliments, notamment les programmes de promotion de l'agriculture familiale, représentaient un sixième de ces crédits²⁷.

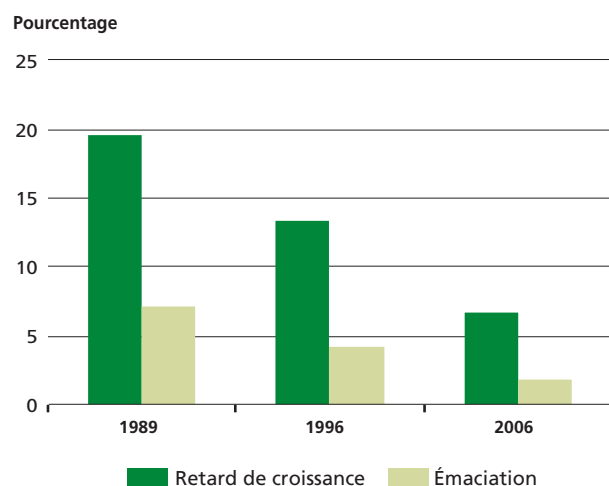
Le programme de transfert de revenu sous la forme d'allocations pour charges de famille, lancé en 2003 dans le cadre du programme Faim Zéro, octroie actuellement des allocations en espèces, de préférence au nom de la mère, à plus de 13,8 millions de ménages à faible revenu, à condition que les enfants du ménage restent scolarisés et soient examinés chaque mois dans le dispensaire local, pour le contrôle de leur croissance et leur vaccination.

L'investissement dans ce programme a triplé en dix ans. Il a atteint pratiquement 11 milliards de dollars des États-Unis en 2013 et représente aujourd'hui environ un tiers des crédits que le Gouvernement fédéral consacre aux programmes et mesures relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition²⁸.

La stratégie «Un Brésil sans misère» s'appuie sur le succès du programme Faim Zéro. En 2011, on a instauré, dans le cadre de cette stratégie, de nouvelles politiques à l'intention des personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Il s'agissait notamment d'améliorer l'accès aux services publics pour favoriser l'enseignement, la santé et l'emploi. Pour veiller à ce que les enfants reçoivent les soins et l'alimentation dont ils ont besoin pendant les 1 000 premiers jours de leur vie, les pouvoirs publics ont mis en œuvre des politiques de soutien aux ménages comptant de jeunes enfants. Ces mesures comprennent la hausse des allocations pour charges de famille pour les enfants et pour les femmes enceintes et allaitantes et l'amélioration de l'accès aux crèches et aux établissements préscolaires, autant de solutions qui permettent d'améliorer l'accès à une alimentation nutritive. En mars 2013, les ménages vivant dans l'extrême pauvreté ont commencé à recevoir des allocations qui leur garantissent un revenu minimum par habitant d'environ 1,25 USD par jour. Depuis 2011, 22,1 millions de Brésiliens

FIGURE 9

Pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance ou émaciés, Brésil, 1989-2006



Source: IPEA (Institut de recherche économique appliquée).



supplémentaires ont été sortis de l'extrême pauvreté²⁹.

La politique brésilienne pour la sécurité alimentaire et la nutrition repose sur un autre pilier: le programme national d'alimentation scolaire, qui offre des repas gratuits à tous les élèves des écoles publiques, soit, en 2012, plus de 43 millions d'enfants. Au Brésil, les écoles publiques sont principalement fréquentées par des enfants issus de familles à faibles revenus, et l'amélioration de l'accès à l'alimentation que permet le programme est un avantage conséquent pour les ménages pauvres. L'investissement du Gouvernement fédéral dans le programme d'alimentation scolaire s'élevait à 1,5 milliard de dollars des États-Unis en 2012; il était complété par un financement des pouvoirs publics des États et des municipalités³⁰. L'incidence du programme a été assez forte pour réduire la prévalence estimée de la sous-alimentation au Brésil d'environ un tiers par rapport au niveau qu'elle aurait probablement atteint si ce programme n'avait pas existé³¹.

Les politiques favorables à l'agriculture familiale ont dès le départ tenu une place centrale dans le programme Faim Zéro. La mise en œuvre de ces politiques parallèlement aux programmes de transfert d'espèces comme celui des allocations pour charges de famille est caractéristique de l'approche sur deux fronts de la lutte contre la faim. Si le secteur agroalimentaire et les grandes exploitations dominent la production agricole brésilienne pour l'exportation, l'agriculture familiale est néanmoins en progression et produit actuellement 70 pour cent des aliments consommés dans le pays³². Les investissements dans les politiques de soutien aux exploitants familiaux ont atteint 5,6 milliards de dollars des États-Unis en 2013³³; le budget alloué au programme de crédit rural du programme national pour le renforcement de l'agriculture familiale a été décuplé depuis 2003.

Les autres politiques, par exemple des assurances récolte contre les risques de fluctuation des prix des produits alimentaires et contre les événements climatiques extrêmes, la garantie de prix minimaux, l'appui spécifique aux femmes, le développement rural et l'assistance technique, visent toutes à accroître la productivité et les revenus tout en répondant aux besoins spécifiques des différentes régions du Brésil. Sur les 10 dernières années, les pouvoirs publics ont amélioré l'accès à la terre en allouant 50 millions d'hectares à plus de 600 000 ménages pauvres sans terre. Les programmes «Un Brésil sans misère» consolident cette aide en fournissant aux exploitants familiaux des services de vulgarisation pour mettre en œuvre des projets triennaux de renforcement de la résilience et améliorer leurs moyens d'existence. Dans les régions semi-arides, des programmes permettent de veiller à ce que les ménages ruraux pauvres aient accès à l'eau, pour accroître leur productivité grâce à l'irrigation et améliorer leurs conditions d'hygiène.

Le programme novateur d'achat de produits alimentaires issus de l'agriculture familiale, lancé en 2003 dans le cadre

du programme Faim Zéro, consiste en l'achat direct d'aliments aux exploitants familiaux, aliments qui sont ensuite donnés à des institutions qui aident les populations vulnérables, ou qui servent à la reconstitution des stocks publics. En offrant un débouché commercial aux petits exploitants familiaux, le programme contribue à la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales – près de la moitié des agriculteurs participants sont pauvres³⁴. En 2012, plus de 185 000 agriculteurs, vivant un peu partout au Brésil, ont participé au programme; chacun d'eux a reçu environ 2 000 USD pour ses produits³⁵. Depuis 2003, le Gouvernement fédéral a pratiquement décuplé les crédits budgétaires qu'il consacre au programme. En 2013, ces crédits dépassaient 600 millions de dollars des États-Unis. L'existence de tels liens entre les politiques de protection sociale et les mesures de soutien à l'agriculture familiale est caractéristique de l'ensemble des politiques mises en œuvre au Brésil. En 2009, les pouvoirs publics ont adopté, dans le cadre du programme national d'alimentation scolaire, une politique qui impose aux écoles publiques de consacrer au moins 30 pour cent de leurs dépenses alimentaires à des achats directs auprès d'exploitants familiaux. En 2012, 80 pour cent des écoles publiques achetaient des produits alimentaires directement à des exploitants familiaux, et la moitié d'entre elles avaient atteint l'objectif de 30 pour cent³⁶.

Ces investissements dans l'agriculture familiale ont eu des retombées significatives. Sur les 10 dernières années, le revenu des exploitants familiaux a progressé de 52 pour cent en termes réels, et plus de 3,7 millions de personnes vivant dans les zones rurales sont entrées dans la classe moyenne.

La gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition a beaucoup évolué ces 10 dernières années. La réalisation de plusieurs grandes étapes juridiques, la consolidation des modalités institutionnelles par le Gouvernement fédéral et la promotion efficace de la participation de diverses parties prenantes facilitent les mesures de soutien à la politique relative à la sécurité alimentaire et à la nutrition³⁷. L'un des acteurs essentiels dans ces efforts est le Conseil national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONSEA), organisme consultatif créé en 1993, supprimé en 1995 et réinstauré en 2003, qui est directement lié au Bureau du Président. Deux tiers des membres du CONSEA sont des représentants de la société civile; un tiers d'entre eux sont issus des pouvoirs publics. En 2006, le CONSEA a travaillé de concert avec le Gouvernement fédéral pour faire adopter la loi nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui a donné lieu à la création du Système national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SISAN).

Le SISAN est un élément central de l'architecture de gouvernance en matière de sécurité alimentaire au Brésil. Il est composé de deux organismes au niveau national: le CONSEA et la Chambre interministérielle pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CAISAN), composée de



représentants des pouvoirs publics chargés des politiques et programmes relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le CONSEA oriente et supervise les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, parmi lesquelles le plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et favorise l'intégration des activités relatives à l'alimentation et à la nutrition dans une stratégie unifiée. La CAISAN, quant à elle, est le mécanisme interministériel pour la coordination, la mise en œuvre et la gestion par les pouvoirs publics du plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette architecture institutionnelle du niveau fédéral est répliquée au niveau des États et au niveau des municipalités.

En 2010, le droit humain à une nourriture adéquate a été inscrit dans la Constitution brésilienne, et le plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été institué par décret, ce qui a permis de consolider les avancées que le Brésil avait réalisées et assuré la pérennité des politiques lancées dans le cadre du programme Faim Zéro. Le CONSEA a beaucoup contribué à ces réussites, notamment en mobilisant l'opinion publique dans tout le pays.

Créé en 2003, le Conseil national pour un développement rural durable est l'institution qui permet la coordination des programmes de développement rural et des programmes en faveur de l'agriculture familiale. Il assume ainsi un rôle similaire à celui que le CONSEA joue pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le plan national pour le développement rural et l'agriculture familiale comprend des dizaines de politiques et de programmes coordonnés qui sont liés à des mesures favorisées par le plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le Gouvernement cherche actuellement à consolider le SISAN au niveau des municipalités, puisque c'est à ce niveau que sont gérés, conformément à des directives nationales, la plupart des programmes fédéraux pour la sécurité alimentaire et la nutrition et pour l'agriculture familiale, suite à une décentralisation qu'ont déjà connue d'autres secteurs. Par exemple, les bénéficiaires du programme d'allocations pour charges de famille sont identifiés au niveau local au moyen d'un registre national unifié de programmes sociaux qui facilite le ciblage et la coordination des programmes et des avantages. Par ailleurs, les pouvoirs publics municipaux vérifient que les ménages satisfont aux critères d'octroi des allocations et orientent les bénéficiaires vers une formation professionnelle et d'autres programmes sociaux au moyen du système d'assistance sociale universelle. La participation des exploitants familiaux au programme d'achat d'aliments est également gérée au niveau local; le ciblage du programme est facilité par un registre national des exploitants familiaux qui sert de plate-forme vers un ensemble de programmes de soutien aux exploitants familiaux. La participation des

organisations de la société civile est essentielle à cet égard. Celles-ci jouent en effet un rôle de première importance lorsqu'il s'agit de créer et d'actualiser ces registres, et de veiller à l'inclusion des ménages qui peuvent prétendre aux avantages.

La surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition fait partie intégrante de la stratégie de lutte contre la faim depuis 2004; elle permet d'orienter les décisions et de constater les progrès réalisés. Le Gouvernement fédéral a collaboré étroitement avec le CONSEA pour mettre sur pied un système national d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition, doté de 50 indicateurs portant sur six dimensions de la sécurité alimentaire: i) la production alimentaire; ii) la disponibilité alimentaire; iii) le revenu et les conditions de vie; iv) l'accès à des aliments adéquats et à l'eau; v) la santé, la nutrition et l'accès aux services connexes; vi) l'éducation. L'évaluation des politiques, assurée par une unité d'évaluation du ministère du Développement social, joue également un rôle important: elle donne une assise solide à la gestion des programmes, permet de justifier les mesures efficaces et guide les responsables politiques³⁸.

Le Brésil a beaucoup progressé ces 10 dernières années en matière de gouvernance relative à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en adoptant des lois et en créant des institutions qui sont l'héritage du programme Faim Zéro. Les progrès significatifs réalisés dans la lutte contre la pauvreté et contre la faim témoignent du succès de cette approche intersectorielle, participative et bien coordonnée. Le plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, élaboré avec la participation de différentes parties prenantes, est lié au budget fédéral et à un système bien structuré de surveillance de la sécurité alimentaire et de la nutrition. L'ambitieuse stratégie « Un Brésil sans misère » s'appuie sur ces points forts et intensifie les mesures afin d'atteindre les populations vulnérables et d'investir dans la petite enfance – des mesures prioritaires qui sont prometteuses pour l'avenir.

La collaboration entre les ministères et entre les secteurs est un défi permanent, mais le CONSEA et la CAISAN jouent leur rôle de mécanismes de coordination. Les stratégies interministérielles conjointes, qui s'appuient sur une vision intersectorielle toujours plus nette et sur des capacités intersectorielles toujours plus importantes, sont de plus en plus courantes.

Les structures et les capacités résultant de l'évolution et de l'institutionnalisation de la gouvernance relative à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi que la pérennité de l'engagement financier et politique, mettent le Brésil en bonne posture pour protéger les acquis et pour relever les nouveaux défis qui l'attendent.



Haïti

Haïti est l'un des pays où l'insécurité alimentaire est la plus forte; plus de la moitié de l'ensemble de sa population est en situation de sous-alimentation chronique (figure 10). Bien que cela représente une diminution de la prévalence de la sous-alimentation (elle était de 61,1 pour cent au début des années 90), le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 4,4 millions en 1990-1992 à 5,3 millions en 2012-2014, le rythme du développement n'ayant pas été suffisant pour contrebalancer la croissance démographique.

Le mauvais état nutritionnel des enfants est un autre indicateur de la gravité de l'insécurité alimentaire dans le pays. En 2012, 11,4 pour cent des enfants de moins de 5 ans étaient en insuffisance pondérale, et 21,9 pour cent d'entre eux présentaient un retard de croissance. Cela étant, même si ces chiffres restent alarmants, ils traduisent un certain progrès vers la cible de l'OMD concernant la faim. En effet, en 1990, la prévalence de l'insuffisance pondérale était de 23,7 pour cent et celle des retards de croissance de 40,1 pour cent.

L'insécurité alimentaire en Haïti est liée au grand nombre de personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté dans le pays. En 2001, 62 pour cent de la population vivait avec moins de 1,25 dollar par jour (dollars internationaux). Dans un pays où la croissance économique est faible – en moyenne environ 0,8 pour cent par an entre 2000 et 2012 –, la pauvreté persiste, et les dernières estimations indiquent que 40 pour cent de la population vivaient encore, en 2011, sous le seuil de pauvreté, encore plus faible, de 1 USD/jour³⁹. Les catastrophes naturelles périodiques ne font qu'accroître

la fragilité de l'économie. Le Gouvernement indique qu'en 2012, le nombre de personnes souffrant d'une insécurité alimentaire aiguë⁴⁰ est passé de 800 000 à plus de 1,5 million – environ 15 pour cent de la population totale – en raison de la sécheresse, des tempêtes tropicales et de l'ouragan Sandy⁴¹. Les catastrophes naturelles aggravent le chômage, étant donné que les personnes perdent leurs moyens d'existence du fait de la dévastation de l'économie et que l'accès aux aliments se détériore.

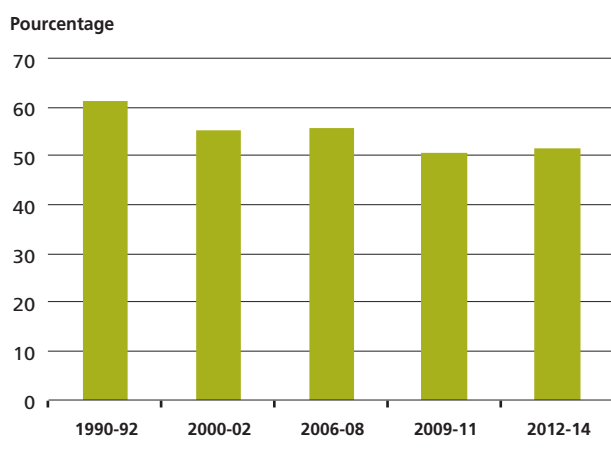
Même avant le tremblement de terre de 2010, le chômage dépassait les 16 pour cent, les taux les plus élevés étant constatés chez les jeunes (30 pour cent) et dans les zones urbaines (33 pour cent dans la métropole de Port-au-Prince). L'agriculture fournit 50 pour cent des emplois au niveau national et représente 25 pour cent du PIB du pays. Pour la plupart du million de petits exploitants que compte le pays, la faible productivité agricole et l'insécurité des droits fonciers sont des problèmes importants. Les exploitations sont petites – moins d'un hectare chacune en moyenne – et la croissance de la densité de population engendre une pression supplémentaire, tendance qu'accroît encore l'empiètement des zones urbaines sur les terres arables et irriguées.

Haïti doit importer des produits alimentaires pour répondre à la demande, et cette dépendance s'accroît en raison du fait que la population continue de croître alors que la productivité agricole reste faible. Les importations de produits alimentaires représentaient 44 pour cent de l'ensemble des disponibilités alimentaires en 2010, contre 19 pour cent il y a trente ans. Alors qu'il était autosuffisant en riz dans les années 80, Haïti est devenu un grand importateur de cet aliment, un retournement de situation qui s'explique par la modification des politiques commerciales du pays, par l'extrême pauvreté et par la vulnérabilité aux événements météorologiques extrêmes. Le pays achète environ 80 pour cent de son riz et 100 pour cent de son blé – des aliments de base qui représentent un tiers de l'apport calorique de la population – sur les marchés internationaux⁴². En 2008-2010, Haïti a dépensé pour les importations de produits alimentaires un montant 50 pour cent plus élevé que les recettes de ses exportations totales de marchandises. Une telle exposition aux marchés internationaux rend le pays vulnérable aux chocs de prix sur ces marchés.

La dévastation causée par le tremblement de terre en 2010 a poussé le Gouvernement et ses partenaires internationaux à élaborer des plans axés à la fois sur la reconstruction et sur le développement économique à long terme. Le plan stratégique de développement d'Haïti se concentre sur la reconstruction des structures économiques,

FIGURE 10

Prévalence de la sous-alimentation, Haïti, 1990-92 à 2012-14

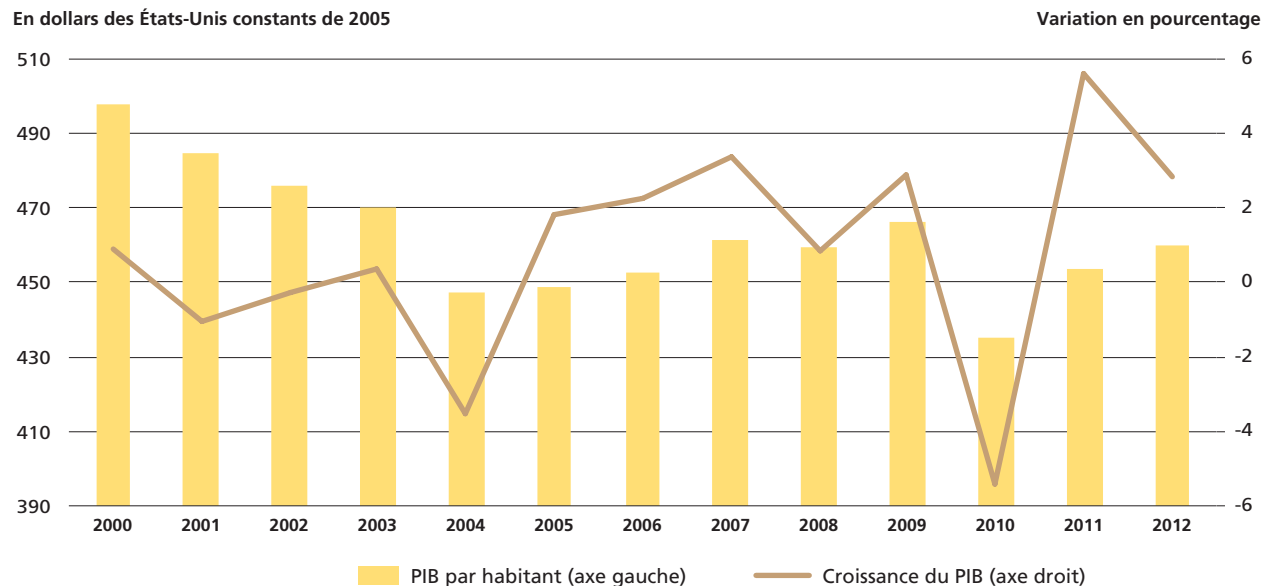


Source: FAO.



FIGURE 11

Croissance économique et PIB, Haïti, 2000-2012



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2014.

sociales et institutionnelles du pays, et vise à faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon 2030⁴³.

Les politiques de sécurité alimentaire et les modalités institutionnelles qui s'y rapportent sont inscrites dans le plan stratégique de développement. Le plan national pour la sécurité alimentaire, élaboré pour la première fois en 1996 et révisé en 2010 par la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA), traduit cette vision à plus long terme. Il a pour objectifs d'éradiquer la faim d'ici à 2025 et de garantir le droit à une nourriture adéquate grâce à l'adoption de mesures qui portent sur les multiples dimensions de la sécurité alimentaire. Le plan met l'accent sur l'agriculture et sur la croissance de la productivité pour accroître les disponibilités alimentaires tout en créant de l'emploi et des revenus dans les zones rurales où la pauvreté et l'insécurité alimentaire frappent le plus durement. Le rôle de l'agriculture dans la réalisation de la sécurité alimentaire est exprimé clairement dans la politique de développement agricole 2010-2025, qui vise à créer les conditions nécessaires pour favoriser la productivité agricole, garantir la sécurité alimentaire, accroître la valeur ajoutée et renforcer la résistance aux catastrophes naturelles.

Le programme triennal de relance agricole vise à faire démarrer le développement agricole dans tout le pays au moyen d'un ensemble de politiques et de mesures. Par exemple, le sous-programme d'appui à l'agriculture familiale comprend des interventions visant à améliorer l'accès des petits exploitants familiaux aux intrants et aux services qui accroissent la productivité et les revenus. Il poursuit aussi

l'objectif plus large d'améliorer l'autosuffisance alimentaire du pays et de la faire passer de 50 à 60 pour cent. Le sous-programme de renforcement de l'agriculture à finalité commerciale vise à renforcer les capacités du secteur agroalimentaire en améliorant la coordination des chaînes de valeur, la commercialisation et la transformation, et à accroître la valeur des exportations agricoles de 40 pour cent par rapport à leur niveau de 2009-2011. Le programme triennal de relance agricole comprend aussi des mesures qui ont pour objectif de favoriser la gestion durable des ressources naturelles. Plus important encore, son sous-programme de renforcement institutionnel et de la gouvernance vise à réformer et à renforcer les capacités du ministère de l'Agriculture pour le suivi, l'évaluation et la gestion des processus politiques pour le développement agricole.

Si les interventions dans l'agriculture ont pour objectif d'améliorer la productivité et les disponibilités alimentaires, le programme national de lutte contre la faim et la malnutrition, *Aba Grangou*, vise quant à lui à améliorer l'accès à la nourriture et l'utilisation des aliments. Lancé en 2012 à l'initiative du Président haïtien, *Aba Grangou* a pour objectif de réduire de moitié la prévalence de la faim et de la malnutrition entre 2012 et 2016, et d'éradiquer ces fléaux d'ici à 2025. *Aba Grangou* suit les principes généraux du plan national pour la sécurité alimentaire et transforme la stratégie d'ensemble pour la sécurité alimentaire en une approche sur deux fronts, qui combine attention aux besoins alimentaires les plus urgents et solutions aux problèmes de sécurité alimentaire à long terme.



Aba Grangou offre un cadre à 21 programmes, de transferts d'espèces, d'alimentation scolaire ou d'investissements dans l'infrastructure agricole et les services publics de base. Il vise par exemple à améliorer l'accès à la nourriture pour 2,2 millions d'enfants en intensifiant le programme national des cantines scolaires, qui fournit actuellement des repas chauds à 1,5 million d'enfants chaque jour. *Aba Grangou* favorise aussi l'achat d'aliments aux petits exploitants locaux pour l'approvisionnement des écoles, ce qui offre des débouchés commerciaux aux exploitants. D'autres mesures sont conçues pour faciliter l'accès à la nourriture dans les situations d'urgence, par exemple les programmes d'emploi temporaire, les transferts d'espèces ou les programmes de bons alimentaires. Le réseau national d'agents de développement polyvalents coordonne les activités des organisations non gouvernementales dans le cadre d'*Aba Grangou*, et contribue à garantir que les ménages les plus vulnérables aient accès à des régimes alimentaires nutritifs et à l'information.

L'accès aux aliments a également été amélioré grâce aux politiques de protection sociale du pays. Le programme national d'assistance sociale offre aux ménages extrêmement pauvres des transferts d'espèces et d'autres subventions. Par exemple, *Ti Manman Cheri* est un programme de transfert d'espèces assorti de conditions qui vise à améliorer la fréquentation scolaire. D'autres mesures de protection sociale, telles que les paniers solidarité, les cantines mobiles et fixes et les bons alimentaires d'urgence, sont conçues pour faciliter l'accès à la nourriture dans les situations d'urgence, au moyen de transferts en nature et en espèces.

La volonté du Gouvernement de lutter contre la faim se traduit non seulement dans cette large gamme de politiques

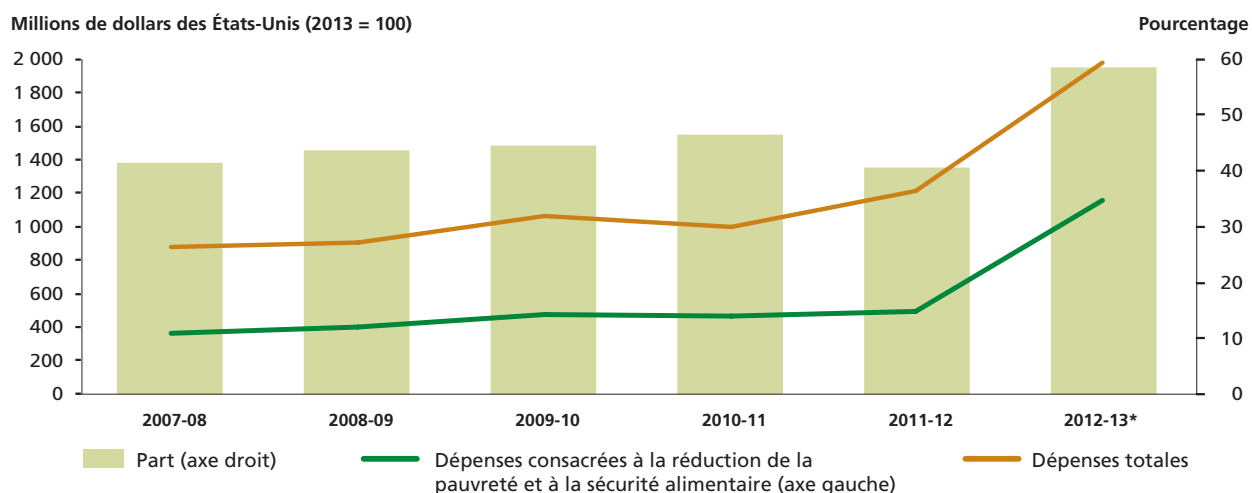
et de programmes, mais aussi dans l'accroissement des crédits budgétaires qu'il consacre à cette lutte. Les dépenses publiques pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté sont passées d'un peu plus de 40 pour cent des dépenses publiques totales en 2007-2009 à 59 pour cent du total en 2012-2013 (figure 12).

Prendre des mesures en vue de réaliser de multiples objectifs – par exemple favoriser la croissance de la productivité agricole, créer des emplois, améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et soutenir la gestion durable des ressources naturelles tout en renforçant la résistance des communautés aux catastrophes naturelles – nécessite des institutions fortes et des mécanismes de gouvernance solides. Après le tremblement de terre de 2010, le Gouvernement haïtien a mis en place des modalités institutionnelles qui recensent les mécanismes, les acteurs et les responsabilités en jeu dans une large gamme de politiques.

La Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) a été créée en 1996. Composée de fonctionnaires des ministères de l'Agriculture, de la Santé, de la Planification et de la Coopération externe, de l'Économie et des Finances, et du Commerce, elle est chargée de définir et de coordonner les politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire, sous la direction du ministère de l'Agriculture. En 2010, la CNSA a élaboré le plan national pour la sécurité alimentaire. En dehors de la définition et de la coordination des politiques, elle est également chargée de surveiller l'utilisation de l'aide étrangère pour les activités relatives à la sécurité alimentaire, de mettre en place un système de suivi de la sécurité alimentaire et de créer un cadre d'action pour réagir aux crises alimentaires. Par exemple, la CNSA recueille et diffuse régulièrement des

FIGURE 12

Évolution des dépenses publiques consacrées à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté, Haïti, 2007-2013



*Les chiffres sont ceux du budget pour l'exercice 2012-2013.
Source: Gouvernement d'Haïti, 2013.



informations sur l'état de la sécurité alimentaire et suit l'évolution des prix des produits alimentaires aux niveaux national et local, ce qui lui permet d'émettre des alertes à la crise alimentaire lorsque c'est nécessaire.

Le lancement du programme *Aba Grangou* a beaucoup amélioré la gouvernance en matière de sécurité alimentaire en Haïti. Ce programme favorise la participation des pouvoirs publics locaux et de la société civile en renforçant la capacité institutionnelle des municipalités et les mécanismes d'association de la société civile, tels que les conseils d'appui au développement communautaire, qui fonctionnent déjà dans 73 municipalités.

Aba Grangou est un programme ambitieux dont sont responsables plusieurs organismes publics, parmi lesquels le Bureau du Président, neuf ministères, des services publics autonomes et la société de la Croix-Rouge haïtienne. La réalisation de ses objectifs multiples et interdépendants nécessite une forte collaboration de différents organismes publics. La Commission nationale de lutte contre la faim et la malnutrition, composée de membres du Bureau du Président, du Bureau du Premier ministre, des ministères et du Parlement, et présidée par la Première dame, a pour mission de fixer les grandes orientations d'*Aba Grangou* et de soutenir politiquement le programme. Le Comité de planification de lutte contre la faim et la malnutrition associe également neuf ministères et est chargé de planifier les mesures à prendre dans le cadre des programmes et de définir les priorités dans l'allocation des ressources. Au niveau opérationnel, la Coordination nationale de pilotage d'*Aba Grangou* est chargée, sous la direction du ministère de l'Économie et des Finances, de la coordination générale du

programme, de la gestion axée sur les résultats, du suivi et de l'évaluation et de la communication des informations.

La rapidité des progrès en matière de sécurité alimentaire en Haïti dépendra fortement de la cohérence des politiques; l'existence de multiples mécanismes de coordination pose problème. Au niveau de la mise en œuvre, une meilleure coordination entre le ministère de l'Agriculture, qui est chargé de la politique de développement agricole, le ministère de l'Économie et des Finances, qui coordonne les politiques de protection sociale, et les autres ministères participant au programme *Aba Grangou* est essentielle pour renforcer la gouvernance en matière de sécurité alimentaire. Il est tout aussi fondamental, dans la lutte contre la faim, de réunir les mécanismes tels que la CNSA et la Commission nationale de lutte contre la faim et la malnutrition et de renforcer la cohérence entre les différents programmes des pouvoirs publics, des donateurs et des ONG. Haïti a bien avancé dans la création de mécanismes de coordination en matière de sécurité alimentaire et d'un environnement institutionnel propice à une meilleure gouvernance pour la sécurité alimentaire.

La reconnaissance du droit à une nourriture adéquate va donner un nouvel élan à ces efforts. En 2013, le Gouvernement haïtien a ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui reconnaît à tous les individus le droit à une nourriture adéquate et à une vie à l'abri de la faim. Cette ratification et les propositions d'élaboration d'une loi sur la sécurité alimentaire que le Parlement est en train d'examiner sont des mesures claires qui aideront à fortifier et à pérenniser l'engagement politique envers la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire.

Indonésie

L'Indonésie est la plus grande économie de l'Asie du Sud-Est. Malgré le ralentissement économique mondial de ces dernières années, la croissance de l'économie indonésienne reste régulière. La démocratisation, la décentralisation et le renforcement de la participation politique ont amélioré la gouvernance et ont permis la résolution pacifique de conflits régionaux.

Depuis la crise économique que l'Asie a connue en 1997-1998, le PIB par habitant a progressé de 65 pour cent, passant de 1 057 USD en 1998 à 1 731 USD en 2012⁴⁴. La forte croissance économique a progressivement fait reculer la pauvreté dans le pays. La proportion de la population vivant sous le seuil national de pauvreté est passée de

23,4 pour cent en 1999 à 11,4 pour cent en 2013⁴⁵, et l'Indonésie a déjà atteint la cible de l'OMD concernant la réduction de l'extrême pauvreté⁴⁶. En 2009, la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté était de 14 pour cent, soit 32 millions de personnes. En mars 2014, 11 pour cent de la population vivait sous le seuil de pauvreté⁴⁷.

Malgré ces avancées, l'inégalité des revenus va croissant, comme dans de nombreux autres pays ces dernières décennies. Les 20 pour cent les plus riches de la population détiennent 80 pour cent de la richesse du pays, tandis qu'environ 43 pour cent des habitants vivent avec moins de 2 USD par jour⁴⁸. Il existe de fortes disparités dans le pays, le



taux de pauvreté allant de 3,5 pour cent à Jakarta à 31,1 pour cent en Papouasie occidentale⁴⁹.

Le recul de l'extrême pauvreté a entraîné une amélioration de la sécurité alimentaire. Selon la FAO, l'Indonésie a atteint la cible de l'OMD concernant la faim, en faisant passer la proportion des personnes sous-alimentées de 19,7 pour cent de la population en 1990-1992 à 8,7 pour cent en 2012-2014 (figure 13). Cependant, malgré une hausse importante des disponibilités énergétiques alimentaires, l'Indonésie a progressé plus lentement dans la réduction de la sous-alimentation. Les données les plus récentes indiquent que la prévalence des retards de croissance chez les enfants de moins de 5 ans était de 37,2 pour cent en 2013 (figure 14), ce qui montre que l'alimentation des enfants n'est pas assez variée pour leur garantir une nutrition de qualité.

Des mesures ont été prises pour rendre l'environnement plus propice à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et les cadres juridiques et les institutions pour la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ont évolué. Depuis la crise économique asiatique de 1997-1998, l'Indonésie met l'accent, dans ses politiques de sécurité alimentaire, sur l'autosuffisance alimentaire, en particulier pour le riz. Depuis l'envol des prix des produits alimentaires que l'on a connu en 2008, l'autosuffisance alimentaire reste une priorité politique; les politiques qui visent à l'autosuffisance en riz et en autres produits alimentaires importants – maïs, soja, bœuf et sucre – sont axées sur le maintien de prix qui soient abordables pour les communautés à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et sur la hausse des revenus tirés des exploitations.

Le plan national de développement à moyen terme pour 2010-2014, en particulier, expose l'approche adoptée par le pays en matière de réduction de la pauvreté et de développement, le Gouvernement s'attachant à renforcer la

sécurité alimentaire et à favoriser la croissance ouverte à tous, en particulier dans les zones rurales. Le maintien de la stabilité des prix du riz – aliment de base dans le pays – est un élément essentiel de la politique de sécurité alimentaire du Gouvernement depuis l'indépendance. Les glucides, en particulier sous la forme de riz, restent le nutriment le plus consommé; une hausse de 10 pour cent du prix du riz entraîne une hausse de 1,3 pour cent du taux de pauvreté⁵⁰. Environ la moitié de la population du pays vit dans des zones rurales, et environ 34 pour cent des habitants dépendent principalement ou exclusivement de l'agriculture pour leur subsistance, la culture principale étant le riz. L'accroissement de la productivité agricole pour améliorer le bien-être des petits exploitants grâce à la hausse des revenus est l'un des résultats souhaités des politiques, qui devrait réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

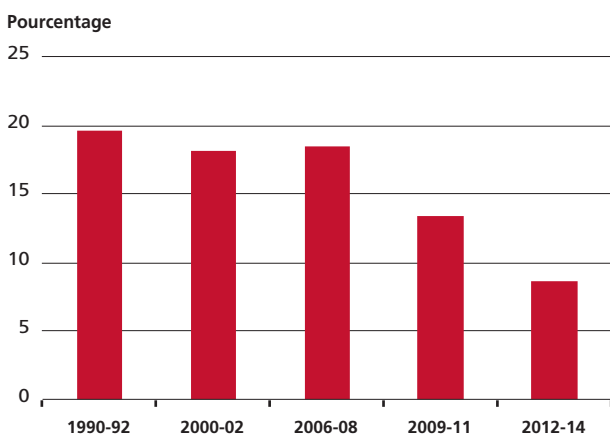
L'architecture générale de gouvernance pour la sécurité alimentaire est constituée de différentes lois, du Conseil multipartite pour la sécurité alimentaire et de l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire⁵¹. L'une des mesures phares a été l'adoption de la loi n° 18 de 2012, qui institutionnalise le droit à une nourriture adéquate et qui définit l'obligation légale imposée à l'État de veiller à ce que tous les individus aient, à tout moment et à des prix abordables, accès à une nourriture suffisante, sûre et nutritive. En s'acquittant de cette tâche, le Gouvernement doit utiliser des ressources locales, associer les institutions nationales et respecter la diversité culturelle.

En 2013, la Chambre des représentants de l'Indonésie a adopté des actes législatifs pour renforcer l'autonomie des agriculteurs en créant un environnement offrant une meilleure infrastructure et de meilleurs équipements, des prix alimentaires stables et un financement et un soutien pour aider les organisations d'agriculteurs à gagner en productivité, à se moderniser et à se pérenniser⁵². Ces lois appellent à la réforme des institutions et offrent une base pour des politiques axées tant sur le développement agricole que sur les besoins immédiats des personnes vulnérables. Cela étant, il faut redoubler d'efforts pour améliorer leur application et garantir l'efficacité de la gouvernance. Par exemple, bien que les terrains agricoles soient protégés par la loi, leur conversion à des fins non agricoles est courante et n'est pas réglementée⁵³.

La coordination des politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire est assurée par le Conseil national de la sécurité alimentaire, qui est présidé par le Président indonésien, et dont la présidence exécutive revient au ministre de l'Agriculture. Le secrétariat du Conseil est assuré par l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire, installée au ministère de l'Agriculture. Le Conseil national de la sécurité alimentaire est composé de représentants de 16 ministères – notamment les ministères des Affaires sociales, de la Santé, de l'Enseignement, des Finances, de l'Industrie, du Commerce, des Travaux publics et des Affaires maritimes et de la Pêche –,

FIGURE 13

Prévalence de la sous-alimentation, Indonésie, de 1990-1992 à 2012-2014

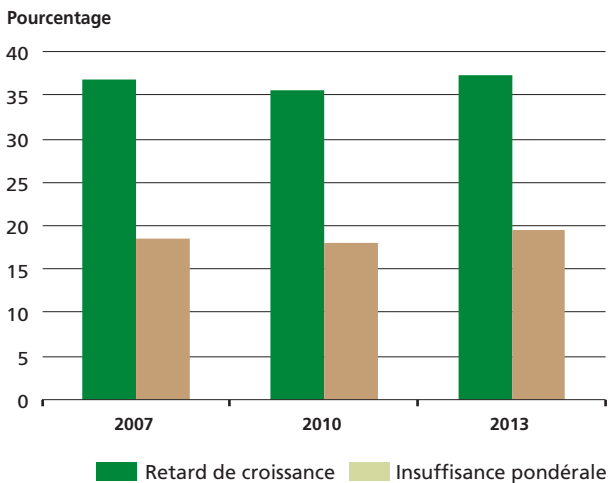


Source: FAO.



FIGURE 14

Prévalence du retard de croissance et de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans, Indonésie, 2007-2013



Source: Health Research Association, Indonésie.

de deux organismes et d'ONG, ainsi que d'experts techniques non attachés à un ministère et de chefs de communautés. En raison de la décentralisation, le Conseil compte également des membres aux niveaux des districts et des municipalités⁵⁴. Des représentants de toutes les régions et municipalités assistent à ses réunions nationales et régionales annuelles, ce qui facilite la coordination de la définition et de l'évaluation des politiques. La décentralisation a eu des incidences importantes sur l'efficacité du développement agricole et des programmes de sécurité alimentaire.

Pour atteindre ses différents objectifs, le Conseil de la sécurité alimentaire travaille par l'intermédiaire de plusieurs groupes de travail techniques dans des domaines spécialisés tels que le suivi des prix du riz, les engrais, le suivi des disponibilités alimentaires et de la distribution des aliments, le système d'information sur la sécurité alimentaire, les cartes de l'insécurité alimentaire et la nutrition⁵⁵.

L'autosuffisance alimentaire passe inévitablement par la stabilisation des prix des produits alimentaires. Au niveau opérationnel, l'une des institutions essentielles pour la gouvernance en matière de sécurité alimentaire est l'Agence nationale de logistique (BULOG), créée en 1969⁵⁶. Entreprise publique, la BULOG a pour mission de faire correspondre les besoins des producteurs et ceux des consommateurs et d'atteindre des objectifs d'autosuffisance alimentaire en constituant des stocks régulateurs, en stabilisant les prix intérieurs des produits alimentaires et en répondant aux urgences alimentaires. Les restrictions à l'importation sont un autre instrument de politique important pour maintenir les prix intérieurs à un niveau supérieur à ceux en vigueur sur les marchés internationaux et pour favoriser l'autosuffisance nationale.

Dans le cadre de la réforme des institutions publiques, qui est une des priorités du plan national de développement à moyen terme pour 2010-2014, le Gouvernement envisage de transférer l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire du ministère de l'Agriculture vers le Bureau du Président, ce qui permettrait d'élargir l'éventail des politiques et d'accorder le même degré d'attention aux politiques agricoles et aux mesures de protection des groupes vulnérables de la population.

La gouvernance en matière de sécurité alimentaire en Indonésie englobe un large éventail de politiques. Les subventions à l'achat d'engrais et de semences sont un élément essentiel de la stratégie de développement agricole que poursuit le pays pour améliorer la productivité agricole et la sécurité alimentaire et pour promouvoir l'adoption des technologies; elles sont par ailleurs liées à l'objectif d'autosuffisance dans la production de riz, qui reste une priorité pour les décideurs indonésiens⁵⁷. Les subventions ont eu une incidence positive sur l'utilisation des engrais, ce qui a permis d'améliorer les rendements en riz. Ce programme a cependant des inconvénients: son coût s'est alourdi ces dernières années, il détourne les dépenses publiques des biens publics et il a des incidences négatives sur l'environnement en raison du ruissellement des engrais.

Le pays progresse en matière de sécurité alimentaire et de nutrition au moyen de subventions alimentaires pour les pauvres, par exemple le programme concernant le riz, qui aide les pauvres à accéder à cet aliment de base. En 2011, quelque 17,5 millions de ménages pauvres ont acheté 3,15 millions de tonnes de riz au tiers du prix du marché⁵⁸. Le programme national d'autonomisation des communautés (PNPM) donne aux communautés pauvres des subventions pour les programmes et projets locaux prioritaires. Dans les zones rurales, le PNPM finance des investissements d'infrastructure, accorde des microcrédits à des groupes de femmes et crée des filets de sécurité sociale pour les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. Dans un pays qui s'étend sur de nombreuses îles, le PNPM pour les affaires maritimes et la pêche revêt une importance particulière. En 2011, il a débloqué des fonds qui ont permis d'aider directement plus de 1 000 groupes de pêcheurs dans 132 districts, plus de 2 000 groupes d'agriculteurs dans 300 districts et environ 408 groupes d'acteurs de la transformation dans 53 districts⁵⁹. De 2006 à 2013, le PNPM a bénéficié à 60 millions d'Indonésiens, au travers de milliers de projets menés dans les zones rurales et les zones urbaines⁶⁰.

L'actuel projet d'autonomisation des agriculteurs au moyen de la technologie agricole et de l'information (FEATI) vise à améliorer la fourniture de services d'appui aux agriculteurs. Le projet FEATI est complété par le projet de gestion durable de la recherche agricole et de diffusion de la technologie (SMARTD), qui est axé sur la technologie. Le projet SMARTD renforce les capacités de mettre au point des



technologies et de diffuser les meilleures pratiques en la matière, et d'améliorer durablement la productivité et les revenus agricoles, en particulier pour les femmes⁶¹.

Le programme de promotion des potagers (KRPL) vise à garantir la sécurité alimentaire en incitant les ménages à consommer d'autres aliments que le riz, pour améliorer leur nutrition. Le programme KRPL est un programme d'autonomisation, qui touche plus de 1 million de personnes et qui vise à pousser les ménages à cultiver leurs potagers pour produire des tubercules et des légumes. Il favorise l'adoption d'un régime alimentaire varié, nutritif et sûr, et aide aussi les ménages à accroître leurs revenus. Le projet de renforcement de la résistance des villages face à l'insécurité alimentaire est un programme d'autonomisation des communautés qui permet de mener, dans les zones vulnérables à l'insécurité alimentaire, des activités visant à élargir la gamme des moyens d'existence et à garantir la sécurité alimentaire. De 2006 à 2012, le programme a touché plus de 3 000 villages. Il était prévu que le programme KRPL touche 5 000 villages en 2014.

D'importants efforts ont permis d'améliorer le suivi de la sécurité alimentaire et la fourniture d'informations en la matière, ce qui est essentiel pour les travaux du Conseil de la sécurité alimentaire. Des atlas de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, établis aux niveaux national et régional, doivent permettre de mieux cartographier les endroits où vivent les personnes les plus nécessiteuses. Le Système de

surveillance de l'alimentation et de la nutrition (FNSS), lancé en 2009, est un outil important pour l'évaluation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau des ménages. Le FNSS recueille des données sur la sécurité alimentaire tous les trois mois, et des données sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et de leurs mères deux fois par an⁶². Toutefois, l'insuffisance des ressources et le caractère inadapté de la plate-forme technologique pour le recueil des données entravent ses activités.

L'Indonésie a bien progressé dans la création d'institutions et de mécanismes qui renforcent la gouvernance en matière de sécurité alimentaire, mais le pays a encore beaucoup à faire pour offrir à ces systèmes le soutien financier et institutionnel nécessaire à leur bon fonctionnement. La loi sur l'alimentation (n° 18/2012) donne à la sécurité alimentaire un cadre réglementaire solide, en érigeant le droit à l'alimentation au rang de droit de l'homme. Il est prévu que cette loi soit traduite en décrets et appliquée d'ici à 2015. L'efficacité générale de cet ensemble réformé de politiques et de cette nouvelle gouvernance en matière de sécurité alimentaire dépendra du degré réel d'application de la loi sur l'alimentation, en particulier au niveau local. Les faibles capacités des bureaux du Conseil de la sécurité alimentaire au niveau des régions, des districts et des municipalités sont un problème important, et les politiques de sécurité alimentaire en Indonésie gagneraient beaucoup en efficacité si l'on renforçait les capacités au niveau local.

Madagascar

Madagascar compte parmi les pays les plus pauvres au monde, et pointe à la 151^e place sur 187 dans le classement de l'indice de développement humain 2012. L'île est très exposée aux risques liés au climat; ces dernières décennies, elle a dû affronter des cyclones, des sécheresses, des inondations et des invasions acridiennes. Ces catastrophes naturelles ont engendré et aggravé la pauvreté et l'insécurité alimentaire⁶³.

Plus de 70 pour cent de la population vit avec moins de 1 USD par jour, et le taux de pauvreté est encore plus élevé dans les zones rurales⁶⁴. Environ 73 pour cent de la population rurale travaille dans des activités agricoles, dans l'élevage ou dans la pêche, et la plupart des ménages ruraux pratiquent l'agriculture de subsistance. Six ménages d'agriculteurs sur dix cultivent moins de 1,5 hectare de terre chacun⁶⁵. En raison de la grande taille des ménages et de la faiblesse de la productivité agricole, la plupart des ménages ruraux sont des acheteurs nets de produits alimentaires.

Environ 31 pour cent des habitants étaient sous-alimentés en 2012-2014, contre 27 pour cent en 1990-1992 (figure 15). Environ 84 pour cent des habitants tirent la plupart de leurs calories (plus de 75 pour cent) d'aliments de base, ce qui traduit la mauvaise qualité des régimes alimentaires⁶⁶.

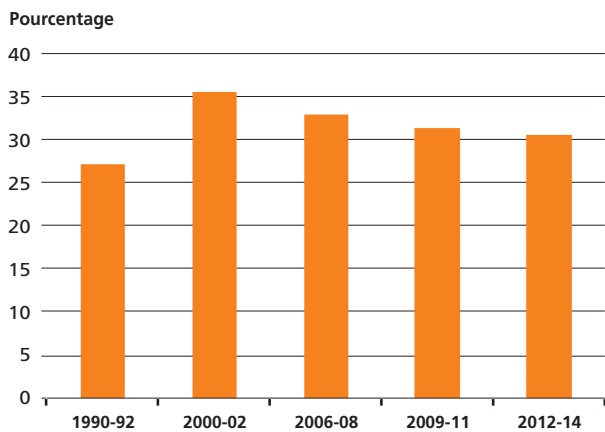
La malnutrition est répandue dans le pays, et environ 47 pour cent des enfants de moins de 5 ans y sont en état de malnutrition chronique ou présentent un retard de croissance⁶⁷. L'instabilité politique a contrecarré la croissance économique et crispé les relations avec les donateurs internationaux. La croissance annuelle du PIB est passée d'une moyenne de 5,6 pour cent pendant les cinq années qui ont précédé la crise politique de 2009 à 1,8 pour cent à peine pendant les trois années qui l'ont suivie⁶⁸.

Après des élections réussies en 2013 et sa réintégration dans l'Union africaine, Madagascar renoue aujourd'hui des relations avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Cependant, malgré la levée de toutes les sanctions



FIGURE 15

Prévalence de la sous-alimentation, Madagascar, de 1990-1992 à 2012-2014



Source: FAO.

commerciales et économiques et de la plupart des restrictions de l'aide étrangère – qui avaient été imposées pendant la crise politique – il est peu probable que l'aide publique au développement retrouve, dans les prochaines années, son niveau d'avant la crise.

Avant la crise politique, le Gouvernement prenait des mesures pour le développement du pays. L'une des mesures phares était l'ambitieuse stratégie de réduction de la pauvreté, le Plan d'action Madagascar (MAP), qui devait être mise en œuvre de 2007 à 2012. Le MAP proposait une stratégie pour atteindre les OMD et pour aider les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables de la population. Mais bon nombre des politiques énoncées dans le MAP et conçues pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté n'ont jamais été mises en œuvre.

Dans le contexte plus général du développement, le Plan d'action national pour la sécurité alimentaire de Madagascar était une stratégie sur 10 ans (2005-2015) dont l'objectif était d'améliorer la productivité, en particulier pour la production de riz, les services agricoles, la technologie et l'éducation en matière de nutrition. Cependant, l'approfondissement de la crise politique a empêché sa mise en œuvre, tout comme celle du MAP. Confronté à une forte diminution de ses recettes, conséquence du ralentissement économique et de la forte réduction de l'aide financière apportée par les partenaires au développement, le Gouvernement a diminué ses dépenses de protection sociale, qui sont passées de 1,9 pour cent du PIB en 2008 à 1,1 pour cent en 2010⁶⁹. Les dépenses publiques pour l'infrastructure d'irrigation rurale et pour les services de soutien à l'agriculture ont également été touchées, le Gouvernement de transition s'étant attaché à stabiliser le pays au niveau macroéconomique.

Aujourd'hui, les signes sont plus prometteurs. Le Gouvernement a récemment présenté la nouvelle politique générale de l'État, dont l'objectif est de remettre le pays sur la voie du développement. Deux des 22 défis dont traite la politique – la revitalisation des zones rurales et la protection sociale – sont liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

La volonté du Gouvernement de relever ces défis s'est traduite par l'élaboration du pacte national interministériel, qui présente la vision d'un secteur agricole compétitif, durable et intégré garantissant la sécurité alimentaire à Madagascar à l'horizon 2025. Un ensemble de mesures, adoptées dans le cadre du nouveau Programme sectoriel agriculture, élevage et pêche (PSAEP), visent à accroître les revenus ruraux de 40 pour cent et à réduire la pauvreté de 50 pour cent, en favorisant la productivité agricole et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Les politiques du PSAEP visent à améliorer l'accès des petits agriculteurs aux intrants en créant des centres pour les semences et les engrais et en favorisant les investissements dans des actifs productifs tels que l'infrastructure de transport, l'irrigation et le matériel de pisciculture. D'autres politiques visent à améliorer la préparation et la planification pour les situations d'urgence alimentaire et nutritionnelle. Par exemple, un programme intégré relatif à la sécurité alimentaire et à la nutrition mis en œuvre dans 12 régions vulnérables permet de fournir un complément alimentaire aux mères et aux enfants, tout en facilitant la distribution de semences améliorées (notamment de légumes) et en améliorant la disponibilité des produits de la pêche sur les marchés locaux. Le Gouvernement s'est également lancé dans la consolidation de la nouvelle politique foncière, processus qui devrait être mené à terme d'ici à mars 2015, en tenant compte des populations rurales et urbaines indigènes et de la nécessité de se concentrer sur des priorités telles que la sécurité alimentaire et la nutrition.

Le Plan d'action national pour la nutrition 2012-2015 (PNAN2) vise à réduire la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants et à faire passer de 65 à 43 pour cent la proportion de la population qui consomme moins de 2 300 kilocalories par jour. Favoriser la culture de légumes et d'aliments riches en micronutriments, mettre en place des programmes d'alimentation scolaire et donner des aliments enrichis et des compléments alimentaires aux groupes vulnérables sont quelques-unes des mesures prises dans le cadre du PNAN2. Le plan précédent, le PNAN1, n'a pas rencontré le succès escompté en raison d'une coordination insuffisante et de l'absence d'appropriation par les parties prenantes. Le PNAN2 se caractérise par une approche plus ouverte et profite de son inclusion, depuis 2012, dans le Mouvement pour le renforcement de la nutrition. Il convient cependant de renforcer la coordination pour rendre les politiques du PNAN2 plus efficaces.

L'organisme responsable des politiques de nutrition est le



ministère de la Santé publique, qui collabore avec les ministères de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Élevage et de la Pêche, de l'Eau et de l'Assainissement, de l'Économie et des Finances, de l'Éducation, de la Population et de la Décentralisation et de la Planification régionale. Ces ministères mettent en œuvre le PNAN2 avec des partenaires, parmi lesquels l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et de nombreuses ONG⁷⁰, sous la coordination technique générale de l'Office national de la nutrition. Bien que le pays n'ait pas les ressources nécessaires pour mettre en place des mécanismes de suivi de l'alimentation et de la nutrition, plusieurs organisations internationales produisent des informations sur la sécurité alimentaire. Par exemple, le Réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine (FEWSNET), le PAM, la Banque mondiale et la FAO procèdent à des évaluations de la sécurité alimentaire et surveillent les tendances.

Les parties prenantes non gouvernementales qui mettent en œuvre des projets ou des programmes de grande ampleur sont la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), des institutions des Nations Unies telles que la FAO, le FIDA, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et l'Union européenne. Ces programmes s'attaquent à des problèmes tels que l'insuffisance des investissements, l'insécurité alimentaire ou la malnutrition. Les interventions prennent la forme de programmes d'alimentation scolaire, de gratuité ou de subventions pour les personnes les plus vulnérables qui se rendent dans les dispensaires ou les hôpitaux, de programmes de rémunération du travail en espèces, de mesures de lutte contre les invasions acridiennes et de mesures de réaction aux catastrophes naturelles. La coordination des programmes est assurée par l'intermédiaire du groupe des donateurs pour le développement rural, la sécurité alimentaire et l'environnement. Le Projet de sécurité alimentaire et de reconstruction d'urgence de la Banque mondiale (doté de 40 millions de dollars des États-Unis) vise à améliorer l'accès à l'emploi à court terme dans certaines régions touchées par l'insécurité alimentaire et à rétablir l'accès aux services sociaux

et économiques après des catastrophes naturelles dans des communautés ciblées.

Bien que le Gouvernement se soit engagé à consacrer au moins 10 pour cent du budget national à l'agriculture, conformément à la Déclaration de Maputo de 2003, les institutions publiques, parmi lesquelles les ministères de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Élevage et de la Protection animale, des Ressources halieutiques et de la Pêche et de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts, manquent de capacités et de ressources. Par exemple, le Système d'information rurale et de sécurité alimentaire, créé en 2004, fournissait des informations mensuelles sur la production agricole, la météo et les marchés, mais il a fallu le fermer lorsque l'aide au développement a été arrêtée. Il n'existe pour l'heure aucune institution de coordination, mais le Gouvernement envisage de créer un organisme indépendant, qui associerait tous les acteurs concernés et qui serait chargé de superviser la coordination et l'orientation des politiques, de lever des fonds et d'évaluer les incidences du PSAEP.

L'instabilité politique a sérieusement entravé les progrès du pays dans tous les domaines du développement. La crise a interrompu la mise en œuvre de stratégies nationales prometteuses en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et les lacunes apparues après l'effondrement du MAP n'ont été que partiellement comblées par les organisations internationales. La sécurité alimentaire est le plus pressant des besoins du pays en matière de développement. Alors que de nouvelles politiques nationales pour la nutrition, l'agriculture et la réaction aux catastrophes naturelles sont définies et mises en œuvre, il sera essentiel de renforcer les capacités des institutions concernées. Pour s'attaquer aux causes profondes de la faim et de l'insécurité alimentaire à Madagascar, il faudra créer un mécanisme chargé d'assurer la coordination des différentes politiques dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition. En renforçant la coordination des politiques de sécurité alimentaire, on pourra créer un environnement propice dans lequel un plus grand nombre de personnes pourront s'alimenter de façon digne et dans lequel des filets de sécurité efficaces aideront celles qui ne peuvent le faire.



Malawi

Le Malawi a atteint la cible de l'OMD concernant la faim, même si 21,8 pour cent de ses habitants sont toujours sous-alimentés (figure 16). Avec un PIB par habitant d'environ 220 USD en 2012 (en USD constants de 2005), le Malawi compte parmi les pays les moins développés au monde. La pauvreté y est très répandue. Selon les dernières estimations, 50,7 pour cent de la population vivait sous le seuil national de pauvreté en 2010-2011, contre 52,4 pour cent en 2004-2005. Cependant, sur la même période, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté est passée de 22,4 à 24,5 pour cent, ce qui traduit l'aggravation des inégalités en milieu rural, un des grands problèmes qui se posent dans le pays.

Ce petit pays enclavé d'Afrique orientale, limitrophe du Mozambique, de la République-Unie de Tanzanie et de la Zambie, connaît une croissance démographique rapide. Environ 84 pour cent de ses habitants vivent dans les zones rurales. En moyenne, chaque personne a accès à 0,23 hectare de terre arable (la moyenne en Afrique subsaharienne est de 0,40 hectare)⁷¹.

Dominé par les petites exploitations de subsistance, le secteur agricole malawien n'en est pas moins un secteur économique important, qui représentait 30 pour cent du PIB du pays en 2011. L'agriculture emploie environ 80 pour cent de la main-d'œuvre et génère 83 pour cent des recettes en devises. Le maïs, principal aliment de base, est cultivé sur 70 pour cent des terres arables et joue un rôle important dans la sécurité alimentaire du pays⁷².

La faim et l'insuffisance alimentaire reculent depuis 2005, ce qui coïncide avec une période de croissance forte et persistante dans la production de maïs. Cependant, malgré la diminution de la prévalence de la sous-alimentation, la malnutrition reste un problème: environ 50 pour cent des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance et 12,8 pour cent d'entre eux sont en insuffisance pondérale, ce qui s'explique par des déséquilibres nutritionnels importants dans leurs régimes alimentaires, qui manquent de protéines, de vitamines et d'autres nutriments⁷³. La plupart des habitants fondent leur alimentation sur le maïs et d'autres féculents. En moyenne, chaque habitant consomme 163 kg de maïs par an, et les ménages consacrent 40 pour cent de leurs dépenses alimentaires à cet aliment de base.

La sécurité alimentaire et la nutrition sont des priorités fondamentales de la Stratégie de croissance et de développement du Malawi pour 2011-2016, qui est le plan général pour le développement du pays. Dans le cadre de ce plan général de développement, des politiques spécifiques visent à accroître les disponibilités alimentaires en améliorant

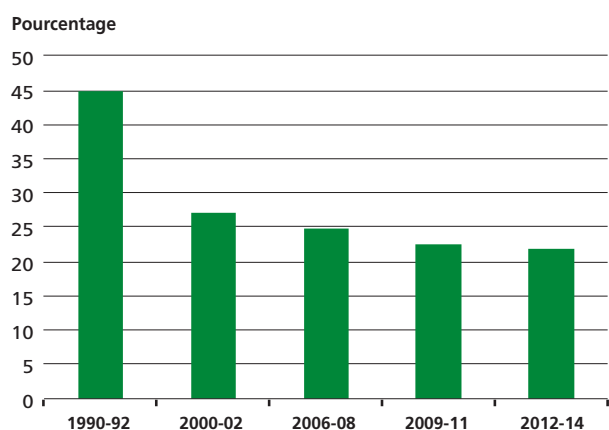
la croissance de la productivité agricole, à favoriser l'accès à la nourriture en réduisant la pauvreté, à améliorer la nutrition en mettant en valeur les ressources humaines, et à protéger les groupes vulnérables de la population au moyen de filets de sécurité et de la préparation aux catastrophes.

L'engagement envers la sécurité alimentaire et la nutrition s'exprime dans la Constitution du pays, qui érige au rang des droits de l'homme l'accès à une nourriture suffisante et sûre et l'utilisation de cette nourriture. Conformément à la Déclaration de Maputo, le Gouvernement fait de l'agriculture le principal moteur du développement économique et de la croissance.

Les pouvoirs publics ont mis en œuvre différentes mesures pour atteindre les objectifs du pays en matière de sécurité alimentaire dans le cadre du Programme pour une approche globale du secteur agricole, qui est le cadre d'investissement dans l'agriculture du Gouvernement, conforme au Plan national d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire établi au titre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Le programme de subventions aux intrants agricoles est un élément important de l'approche suivie par le pays pour améliorer la productivité, garantir la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. Lancé en 2005, ce programme bénéficie à environ la moitié des ménages ruraux. Il fournit à environ 1,5 million d'entre eux, à des prix subventionnés, des engrais et d'autres intrants, tels que le maïs, et, dans une moindre mesure, des semences de légumineuses, au moyen d'un

FIGURE 16

Prévalence de la sous-alimentation, Malawi, de 1990-1992 à 2012-2014

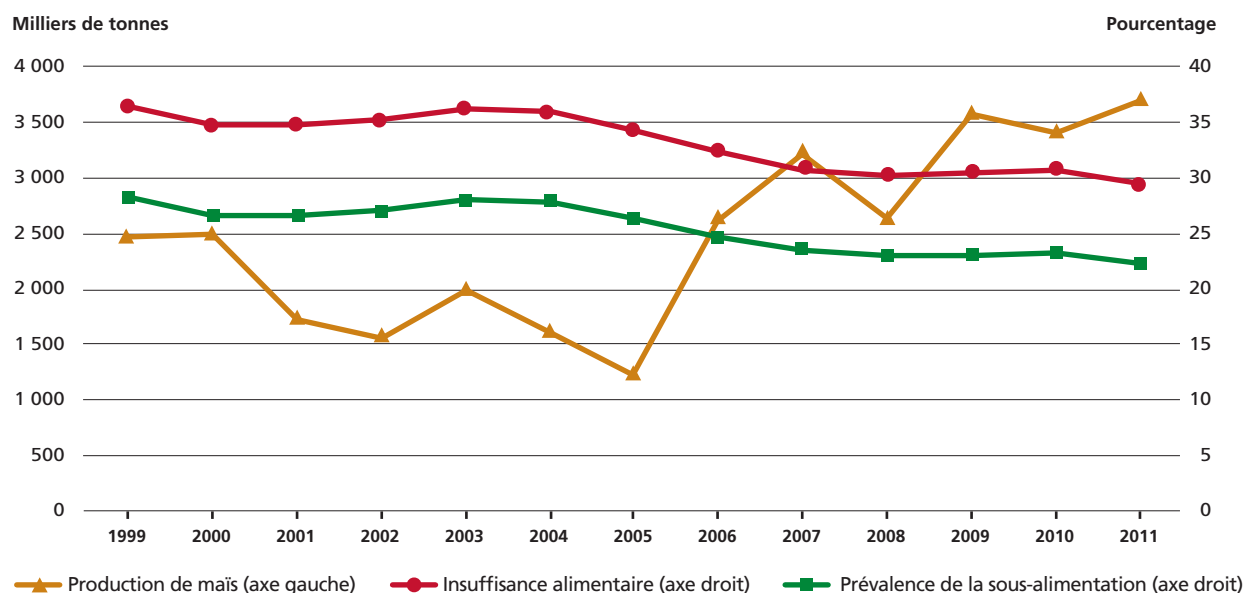


Source: FAO.



FIGURE 17

Tendances pour la production de maïs, l'insuffisance alimentaire et la prévalence de la sous-alimentation, Malawi, 1999-2011



Note : Les données pour l'insuffisance alimentaire sont fondées sur des moyennes sur trois ans.
Source: FAO.

système de bons. La production de maïs s'est fortement accrue depuis son lancement (figure 17). Bien qu'il soit difficile d'isoler l'incidence du programme des autres facteurs, les observateurs s'accordent à dire que les subventions ont permis d'accroître la production et la consommation de maïs au niveau des ménages, et ont également eu un effet positif – du fait de la hausse des revenus – sur la scolarisation des enfants de 5 à 13 ans⁷⁴.

Les programmes menés au titre de l'Initiative présidentielle pour la réduction de la pauvreté et de la faim, qui relevaient du Bureau du Président depuis 2012 et dépendent aujourd'hui du ministère de l'Agriculture, visent à améliorer le bien-être des ruraux pauvres en favorisant la production de légumineuses pour améliorer la nutrition et accroître les revenus, en accroissant la production de lait par la distribution de vaches et de petits animaux d'élevage et en développant les pêches et l'aquaculture. Les programmes d'assurance récolte mis en place par la Banque mondiale et par l'Association nationale malawienne des petits agriculteurs aident les petits exploitants à faire face aux risques météorologiques tels que les sécheresses, favorisent l'accès aux crédits agricoles et facilitent les investissements sur les exploitations⁷⁵.

La Société de développement et de commercialisation agricoles (ADMARC) et l'Agence nationale des réserves alimentaires sont des institutions essentielles dans l'architecture de gouvernance en matière de sécurité alimentaire au Malawi. L'ADMARC gère le marché du maïs

au moyen de stocks de réserve et veille à la disponibilité de cet aliment de base; l'Agence nationale des réserves alimentaires, quant à elle, fournit du maïs aux ménages pauvres à des prix subventionnés.

La Politique nationale de nutrition et son Plan stratégique bénéficient d'un important soutien politique. Mis en œuvre par le Département de la nutrition, du VIH et du SIDA, lequel a été créé en 2004 pour veiller à la bonne coordination des politiques en matière de nutrition et relève du ministère de la Santé (il dépendait auparavant du Bureau du Président), le plan a pour objectif d'améliorer la nutrition et de bâtir les fondations nécessaires pour la valorisation des ressources humaines, la croissance économique et la prospérité. La Politique nationale de nutrition est complétée par d'autres mesures, telles que la Stratégie nationale d'éducation et de communication en matière de nutrition pour 2012-2016 et le Plan stratégique national pour la santé et la nutrition dans les écoles. Les interventions en matière de nutrition visant les communautés, ciblant les retards de croissance, sont maintenant mises en œuvre dans 50 pour cent des districts⁷⁶. La Politique nationale d'aide sociale englobe un ensemble de programmes de protection sociale visant les personnes vulnérables et favorisant le bien-être social, la sécurité alimentaire et la nutrition.

Plusieurs institutions publiques travaillent à la mise en œuvre et à la coordination des politiques de sécurité alimentaire, ce qui crée une large structure de gouvernance: le ministère de l'Agriculture, de l'Irrigation et de la Mise en



valeur des ressources en eau est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques agricoles; le Département de la nutrition, du VIH et du SIDA coordonne les mesures en matière de nutrition; le ministère des Finances, de la Planification économique et du Développement est chargé de coordonner et de planifier les programmes de résilience et de protection sociale, ainsi que la gestion des catastrophes et des risques. Dans le cadre de sa participation au Mouvement pour le renforcement de la nutrition, le pays a créé plusieurs comités politiques de haut niveau: le Comité du Cabinet sur la nutrition, le VIH et le SIDA; le Comité parlementaire sur la nutrition, le VIH et le SIDA, qui est chargé d'évaluer les interventions en matière de nutrition; le Comité des Secrétaires principaux sur la nutrition, le VIH et le SIDA; le Comité du Gouvernement et des partenaires au développement; et le Comité national sur la nutrition.

Au niveau des districts, la politique de sécurité alimentaire et de nutrition est coordonnée par des comités composés de représentants des services compétents, d'organisations de la société civile et du secteur privé. Les informations – indispensables pour mener des politiques fondées sur des éléments concrets – sont fournies par le Groupe de travail technique de suivi et d'évaluation, composé de différentes parties prenantes représentant des secteurs et des donateurs publics et non étatiques.

D'autres parties prenantes, notamment le secteur privé, la société civile et des groupes de producteurs, participent aussi activement au dialogue sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Au niveau national, le Comité technique multisectoriel de la nutrition – composé de représentants des ministères compétents, de donateurs, d'organisations de la société civile, du monde universitaire et d'institutions de recherche et de plaidoyer – offre une plate-forme pour l'examen des politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les donateurs pourraient jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre et le suivi des mesures par l'intermédiaire de l'équipe spéciale conjointe sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Bien que le Malawi soit l'un des pays les plus pauvres au monde, il a progressé dans la lutte contre la faim. Développer l'agriculture pour améliorer le bien-être de la population rurale, renforcer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition pour l'ensemble de la nation sont des objectifs qui constituent un défi de taille. Au Malawi, l'agriculture est principalement pluviale et est exposée aux catastrophes naturelles, ce qui entraîne de mauvaises récoltes. La lenteur des progrès dans la réduction de la pauvreté entrave l'accès à l'alimentation et les mauvaises conditions d'assainissement ont un effet néfaste sur la nutrition.

Depuis 2012, les mauvais résultats macroéconomiques ont empêché le pays de progresser sur la voie du développement et de la sécurité alimentaire. En raison des chocs économiques que le pays a connus, il a fallu mener des opérations de secours de grande ampleur, qui ont touché près de 2 millions de personnes pendant deux années consécutives. La hausse des prix des engrais, associée à la dévaluation de la monnaie, a mis en péril le programme de subventions aux intrants agricoles – l'une des mesures phares du Gouvernement pour le développement agricole. Ce programme représente 70 pour cent du budget total du ministère de l'Agriculture, de l'Irrigation et de la Mise en valeur des ressources en eau, et environ 10 pour cent du budget national total⁷⁷; en tenant compte des ressources allouées aux autres programmes agricoles, on constate que le Malawi a consacré, en 2012-2013, 19 pour cent de son budget annuel total à l'agriculture, dépassant le seuil de 10 pour cent fixé dans la Déclaration de Maputo⁷⁸.

Le Gouvernement doit encore relever de grands défis pour coordonner les différentes politiques et pour progresser en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Pour garantir la sécurité alimentaire, il faudra inévitablement renforcer la cohérence de la définition, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques, et associer toutes les parties prenantes, en particulier la communauté internationale des donateurs, le secteur privé et la société civile.



Yémen

Le Yémen est l'un des pays les plus pauvres au monde et pointe à la 160^e place sur 187 dans le classement de l'indice de développement humain. Ces dernières années, le pays a peu progressé en termes de développement économique et social, principalement en raison de la crise politique qu'il a connue en 2011, de son instabilité permanente et de la mauvaise gouvernance qui le caractérise. En matière de sécurité, la situation est précaire et imprévisible: conflit dans le Nord, présence de séparatistes dans le Sud et ancrage de plus en plus fort de groupes extrémistes, parmi lesquels Al-Qaïda.

Suite à la conférence de dialogue national achevée en février 2014, le Yémen dispose aujourd'hui d'un Gouvernement de transition⁷⁹. Un projet de Constitution est en cours d'élaboration et des élections sont prévues pour 2015. Le conflit a fait chuter la croissance du PIB, qui est passée de 5,2 pour cent en 2010 à -12,6 pour cent en 2011. On constate depuis lors une certaine reprise de la croissance, qui n'a toutefois pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise (figure 18).

Conflit, ralentissement économique, faible productivité agricole et pauvreté font du Yémen un des pays où l'insécurité alimentaire est la plus forte. En 2012-2014, 25,7 pour cent de la population était en situation de sous-alimentation, soit à peine 3 points de pourcentage de moins qu'en 1990-1992 (28,9 pour cent) (figure 19). Le conflit a eu des effets particulièrement néfastes sur la diversité des régimes alimentaires. La proportion de la population ayant un mauvais régime alimentaire, au regard du score de consommation alimentaire du PAM, a augmenté de 41 pour cent entre 2009 et 2011⁸⁰, année au cours de laquelle 4,5 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire grave, et 6 millions en situation d'insécurité alimentaire modérée⁸¹. Selon la classification de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de la gravité de la malnutrition, la prévalence des retards de

croissance chez les enfants de moins de 5 ans reste inquiétante: 46,6 pour cent des enfants présentent un retard de croissance ou sont en situation de malnutrition chronique.

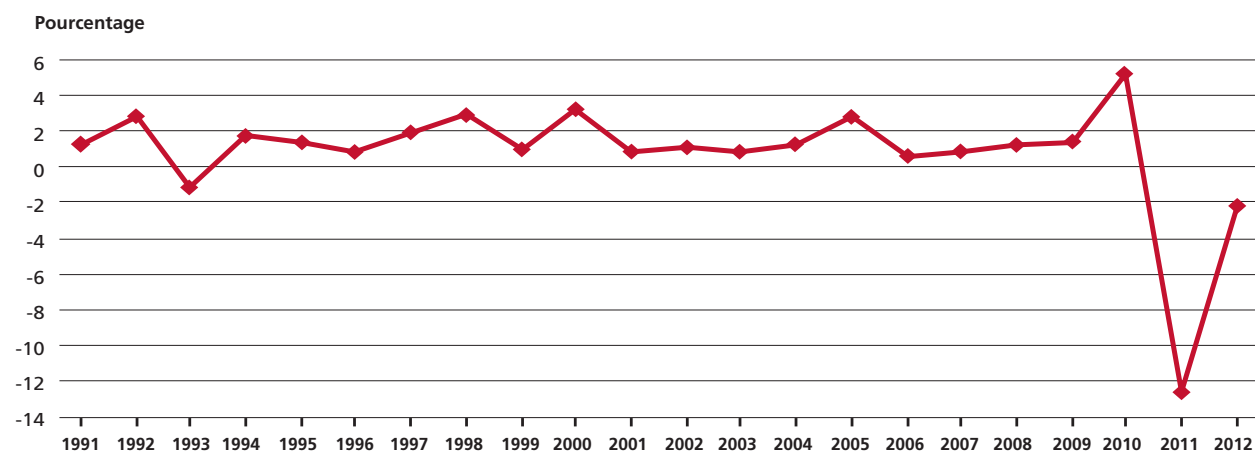
La rareté des terres cultivables et la pénurie d'eau, due à la faiblesse et à la baisse du niveau de la nappe phréatique, ont des effets néfastes sur la production alimentaire, sur la sécurité alimentaire et sur les revenus ruraux. Près des deux tiers des habitants du pays dépendent de l'agriculture, et plus de 90 pour cent de l'eau consommée sert à l'irrigation⁸². Le qat, stupéfiant se présentant sous la forme de feuilles, est devenu la culture commerciale préférée, en raison de son prix élevé sur les marchés locaux; 40 à 50 pour cent de l'eau agricole sert à irriguer les cultures de qat⁸³.

Avec une production alimentaire d'une valeur moyenne de 73 USD par habitant en 2009-2011, contre une moyenne de 247 USD pour l'Asie de l'Ouest, le Yémen est fortement tributaire des importations de produits alimentaires. Le pays importe environ 90 pour cent de son blé et 100 pour cent de son riz, les deux aliments de base principaux. Une telle exposition aux marchés internationaux des produits alimentaires rend le pays vulnérable aux flambées des prix. Ainsi, entre 2000-2002 et 2008-2010, une période caractérisée par la hausse des cours internationaux des céréales, la proportion des recettes d'exportation de marchandises allouée à l'achat de produits alimentaires est passée de 22 à 31 pour cent⁸⁴. Le pays tire la plupart de ses recettes d'exportation du pétrole; en 2010, plus de 90 pour cent de ses recettes en devises provenaient des exportations de pétrole et de gaz⁸⁵.

Les attaques commises contre les oléoducs qui transportent le pétrole brut vers les ports ont mis un frein aux exportations de pétrole, ce qui a fait baisser les recettes en devises et restreint l'enveloppe disponible pour l'importation de marchandises essentielles, telles que les produits alimentaires et les carburants.

FIGURE 18

Croissance annuelle du PIB par habitant, Yémen, 1991-2012

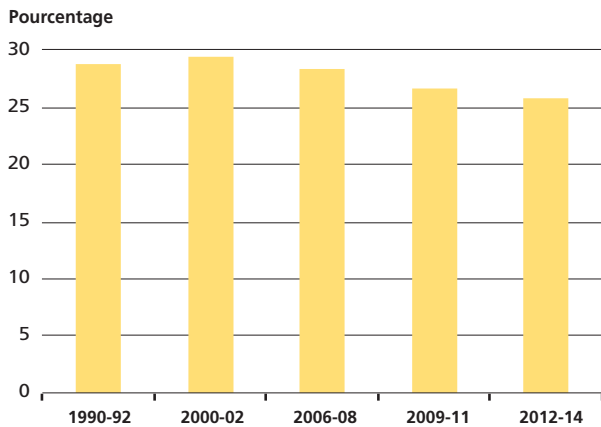


Source: Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.



FIGURE 19

Prévalence de la sous-alimentation, Yémen, de 1990-1992 à 2012-2014



Source: FAO.

Le pays va voir sa sécurité alimentaire fortement menacée à moyen terme, puisque ses réserves de pétrole devraient, selon les estimations, s'épuiser d'ici à 2017⁸⁶. Le prix et la disponibilité des aliments et de l'eau sont étroitement liés au prix des carburants, fortement subventionnés jusqu'à présent. Mais le pays supprime progressivement les subventions, ce qui entraîne des troubles civils et complique encore la situation, déjà précaire, en matière de sécurité. La hausse du prix des carburants aura un effet sensible sur les prix des produits alimentaires, en raison non seulement de la hausse du coût du transport, mais aussi de la hausse du coût de l'irrigation, laquelle nécessite des pompes à eau et des générateurs électriques Diesel.

Les priorités du Gouvernement sont de rétablir la sécurité politique et la stabilité économique et de renforcer l'édification de l'État au moyen du programme de transition pour la stabilisation et le développement. Pour contribuer à la stabilisation, la Stratégie nationale de sécurité alimentaire (NFSS) vise à réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire d'un tiers à l'horizon 2015, à garantir la sécurité alimentaire de 90 pour cent de la population à l'horizon 2020 et à réduire la malnutrition chez les enfants d'au moins un point de pourcentage par an. Pour atteindre ces objectifs, le plan d'action de la NFSS comprend des mesures qui visent à faire diminuer la production et la consommation de qat, à rendre le Yémen moins vulnérable aux chocs de prix des produits alimentaires et aux catastrophes naturelles, à favoriser l'utilisation durable de l'eau, à renforcer les investissements publics et à améliorer la fourniture des services.

La Stratégie nationale pour le secteur agricole et son Plan d'investissement pour 2012-2016 et la Stratégie nationale pour le secteur de l'eau et son Programme d'investissement, lancés en 2004, sont des éléments essentiels pour la mise en œuvre de la NFSS. En plus de réduire la culture du qat et d'accroître les investissements, la Stratégie nationale pour le secteur agricole et son Plan d'investissement visent à accélérer la croissance de la

production alimentaire intérieure⁸⁷. Les tentatives de lutte contre la pauvreté dans les zones rurales, d'augmentation des revenus agricoles et de création d'emplois tournent autour de mesures visant à l'amélioration de l'accès aux intrants – de meilleures variétés de semences pour les céréales et les graines oléagineuses, par exemple – et au crédit, et de la commercialisation des produits agricoles.

Il est également prévu d'importantes mesures pour réduire le gaspillage de nourriture, pour préserver l'environnement et les ressources naturelles – principalement par la gestion de l'eau – et pour faire participer les communautés afin de garantir la pérennité de la croissance. L'eau est cruciale pour le Yémen et pour son développement agricole. Au moyen de la Stratégie nationale pour le secteur de l'eau, le Gouvernement de transition s'efforce de favoriser l'utilisation durable de l'eau et de trouver un juste équilibre entre les besoins en eau des différents secteurs et communautés.

Pour réduire la vulnérabilité du pays face aux chocs de prix sur les marchés internationaux des produits alimentaires, le Gouvernement étudie la possibilité de constituer une réserve céréalière stratégique, une telle réserve étant jugée essentielle pour le Yémen, qui dépend fortement des importations de produits alimentaires pour répondre aux besoins de sa population. L'existence d'une réserve céréalière stratégique associée à des mécanismes de protection sociale et d'alerte rapide pourrait aider le pays à faire face aux situations d'urgence alimentaire et à protéger les personnes vulnérables. Par ailleurs, de nombreux secteurs et activités économiques, comme l'alimentaire et la transformation, le conditionnement et la distribution des produits alimentaires, sont dominés par un petit nombre d'entreprises et d'acteurs, ce qui nuit à la transparence⁸⁸. La Yemen Economic Corporation importe des produits alimentaires pour stimuler la concurrence dans ce secteur; ces importations représentent entre 5 et 10 pour cent de l'ensemble des importations de céréales du pays.

S'attaquer à la sous-alimentation est un défi de taille. La Stratégie nationale de nutrition est un plan multisectoriel complet dont les objectifs sont de faire baisser la forte prévalence de la sous-alimentation et d'améliorer la santé de la population d'ici à 2020; elle est étroitement liée aux objectifs de la NFSS en matière de nutrition. Elle consiste en des interventions systématiques dans ce domaine, qui sont menées au niveau des ménages par des agents de santé formés à cet effet et par d'autres parties prenantes. Le Yémen a rejoint le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) en 2012 et a créé un comité directeur SUN. Cependant, le pays doit encore adopter une approche bien plus intégrée pour coordonner les programmes et faire concorder les objectifs qui se recoupent en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Les filets de sécurité sociale jouent un rôle majeur dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le pays. À cet égard, les principaux mécanismes de protection sociale sont le Fonds de sécurité sociale et le Fonds social pour le développement. Le Fonds de sécurité sociale est un programme de transfert d'espèces financé en grande partie par



le Gouvernement, avec le soutien de donateurs étrangers. Le nombre de ménages bénéficiaires de ce fonds a fortement augmenté, passant de 100 000 en 1996 à plus de 1 million en 2010. Le programme distribue des espèces à la moitié des pauvres du pays⁸⁹. Cependant, en raison de l'insuffisance de fonds, il est difficile d'étendre ces deux programmes à un plus grand nombre de bénéficiaires. Le Fonds de sécurité sociale n'a par ailleurs plus effectué de paiement aux bénéficiaires depuis janvier 2014.

En raison du conflit et du ralentissement économique qu'il a connus, le pays a besoin d'une aide humanitaire de grande ampleur, et le Plan d'intervention humanitaire pour le Yémen permet des interventions qui sauvent des vies parmi les personnes vulnérables et déplacées. Dans l'ensemble, l'aide humanitaire au Yémen s'est fortement développée; en 2014, le budget consacré aux activités que prévoient les partenaires de l'aide humanitaire pour répondre aux besoins les plus pressants était de 592 millions de dollars des États-Unis, contre 293 millions de dollars des États-Unis en 2011⁹⁰.

Le Conseil suprême de la sécurité alimentaire, créé en 2013, supervise la mise en œuvre de la NFSS et de la Stratégie nationale pour le secteur agricole et de son Plan d'investissement. Présidé par le Premier ministre, le Conseil suprême a pour objectifs de renforcer la coordination des différents services des pouvoirs publics et de garantir la cohérence des mesures d'amélioration de la sécurité alimentaire. Il compte parmi ses membres des représentants des ministères de l'Agriculture et de l'Irrigation, des Affaires sociales et du Travail, des Pêches, des Finances, de l'Industrie et du Commerce, de la Santé publique et de la Population, de l'Éducation, de l'Eau et de l'Environnement, et des Transports, ainsi que de l'Organisme central de statistique. La participation des parties prenantes intéressées est garantie par l'inclusion de représentants de haut niveau du secteur privé, de l'Union des coopératives agricoles, de l'Association de protection des consommateurs et de la Yémen Economic Corporation.

Le Conseil suprême assure une fonction stratégique dans la gouvernance en matière de sécurité alimentaire au Yémen. Il fixe les objectifs et les priorités, élabore les stratégies et les politiques, approuve les projets et les programmes en matière de sécurité alimentaire, alloue les fonds aux fins de mise en œuvre et prend les mesures nécessaires pour réagir aux situations d'urgence et aux catastrophes. Son secrétariat technique, installé au ministère de la Planification et de la Coopération internationale, l'aide à s'acquitter de ses fonctions; il veille à ce que toutes les autorités compétentes mettent en œuvre les politiques de façon coordonnée et contribue ainsi fortement à l'amélioration de la gouvernance en matière de sécurité alimentaire dans le pays.

Cependant, malgré l'existence de cette architecture de gouvernance en matière de sécurité alimentaire, la faiblesse de l'engagement – due principalement à l'instabilité politique – et le manque de capacités dans la fonction publique et les systèmes de suivi entravent les progrès. L'économie yéménite est de plus en plus tributaire de l'aide internationale, mais elle continue de souffrir de sa faible capacité d'absorber ces ressources. Le groupe des Amis du Yémen, créé en 2010 et réunissant les ministres des

Affaires étrangères de 39 pays, cherche à aider le Yémen à faire face aux causes profondes de son instabilité et à réussir sa transition politique. Poursuivant des objectifs tels que l'orientation de l'aide internationale, la sensibilisation de la communauté internationale et le maintien du soutien international, les Amis du Yémen se sont engagés à une aide d'environ 8 milliards de dollars des États-Unis en 2012⁹¹. À la demande des pays donateurs, le Yémen a créé un bureau exécutif qui est chargé de coordonner l'aide internationale et de faciliter le transfert des fonds, lequel est souvent retardé en raison de l'insuffisance des capacités. Aujourd'hui, le bureau exécutif doit répondre de l'efficacité et de la transparence de l'utilisation de l'aide internationale, tandis que la planification et la mise en œuvre des projets sont assurées par les ministères compétents.

Un véritable suivi de la sécurité alimentaire et une analyse solide sont essentiels pour définir des politiques fondées sur des éléments concrets. Bien qu'il manque de nombreuses informations au Yémen, des évaluations complètes de la sécurité alimentaire – que le PAM a réalisées en 2009, 2011 et 2014 avec l'aide de la FAO, de l'UNICEF et de l'Organisme central de statistique – ont néanmoins fourni des informations essentielles. Il a été consenti des efforts importants pour créer le Service web de détection précoce des besoins humanitaires (HEWS), fourni par un partenariat mondial interservices et qui permet aux acteurs d'être mieux préparés à une situation d'urgence humanitaire. Le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) est à l'essai, et le Système d'alerte rapide sur les risques de famine (FEWSNET) prévoyait de mettre en place un système de suivi en 2014.

Les perspectives de croissance économique du Yémen ont été assombries par le conflit et par l'instabilité politique qui ont secoué le pays. La faible productivité agricole contribue beaucoup à la pauvreté, puisque près des deux tiers des habitants du pays dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. A ce jour, quelque 5 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire. En raison de la crise politique, la mise en œuvre de la NFSS, que le pays avait élaborée en réaction à la flambée des prix des produits alimentaires de 2008, n'a commencé que récemment. Aujourd'hui, le pays est en train de revitaliser la NFSS, la Stratégie nationale pour le secteur agricole et son Plan d'investissement et la Stratégie nationale pour le secteur de l'eau; il crée de nouveaux mécanismes institutionnels pour faciliter leur mise en œuvre par de nombreux ministères.

Pour que ces mécanismes portent leurs fruits, il faudra que la situation politique évolue favorablement, que l'état de droit soit rétabli et que les organismes d'exécution voient leurs capacités s'améliorer fortement. Pour éradiquer la faim, l'engagement politique est indispensable. La Conférence de dialogue national, qui a donné lieu à la mise sur pied du Gouvernement de transition, a souligné la nécessité de reconnaître le droit à une nourriture adéquate comme un droit humain constitutionnel, protégé par les lois appropriées. Au travers du nouveau ministère des Droits de l'homme, le Gouvernement travaille à l'obtention d'un consensus sur ce droit, ce qui sera un pas vers la mise en place du cadre juridique et institutionnel nécessaire pour étayer la définition et la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire.



Principales conclusions

L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont le fruit de l'interaction complexe de différents facteurs. La faim et la faim cachée (les carences en micronutriments) privent l'individu de sa ressource la plus précieuse: l'énergie et l'aptitude nécessaires pour travailler de façon productive. Les troubles civils, les conflits, les catastrophes naturelles, les événements météorologiques extrêmes et les crises économiques compliquent l'adoption de mesures permettant de lutter contre l'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Il est essentiel de créer un environnement propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition pour éradiquer la faim; cela suppose d'axer davantage les politiques et les programmes sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et de sensibiliser les parties prenantes à ces sujets.

- L'éradication de la faim nécessite une volonté politique durable au plus haut niveau, comme on l'a vu au Malawi, où la volonté politique a joué un rôle essentiel. Cela suppose de mettre la sécurité alimentaire et la nutrition au premier rang des préoccupations politiques et de faciliter la mise en œuvre des politiques, des programmes et des réformes institutionnelles nécessaires, y compris pour préserver la paix et la stabilité et pour réduire la vulnérabilité.
- La participation de la société et l'association de parties prenantes de tous horizons aux processus d'élaboration des politiques revêtent une importance capitale. L'existence de principes démocratiques forts et l'association effective de toutes les parties prenantes à la définition et à la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire et de nutrition à différents niveaux, comme au Brésil, peut permettre aux groupes politiquement faibles d'exprimer eux aussi leurs points de vue, ce qui donne lieu à l'adoption de politiques plus équitables qui répondent mieux aux besoins des personnes vulnérables.
- Les cadres juridiques jouent un rôle en garantissant que les pouvoirs publics, la société civile et les groupes officiels et informels travaillent ensemble de manière responsable. Cependant, les crises politiques font souvent perdre de l'efficacité aux institutions et aux processus essentiels, ce qui compromet les mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
- L'adoption d'une approche cohérente doit garantir l'existence de complémentarités entre les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation, de l'économie, de la santé, de l'environnement, de l'éducation et les autres secteurs pertinents, par exemple pour renforcer la coordination et l'efficacité des investissements publics.
- Il est essentiel d'améliorer les mécanismes de coordination et de gouvernance, ce qui nécessite un soutien politique fort au plus haut niveau, un mandat clair, une large participation et la définition précise des rôles et des responsabilités, comme en Bolivie. Certains pays ont mis en place des programmes et politiques de sécurité alimentaire et de nutrition qui sont redondants, incohérents, voire contradictoires, et qui sont conçus et mis en œuvre par différents ministères et organismes. L'action devient alors très fragmentée, puisque la responsabilité est répartie entre de nombreux organismes, qui ont chacun leurs propres mandat et objectifs.
- Pour élaborer des politiques et des programmes efficaces, il convient de s'appuyer sur une analyse solide et d'utiliser des systèmes d'information adéquats, accessibles et ouverts à tous. L'utilisation d'outils et d'instruments de politique dont l'efficacité est avérée, dans le cadre d'une approche intégrée, a favorisé le développement agricole et rural, la sécurité alimentaire et la nutrition, par les moyens suivants: des investissements publics et privés propres à améliorer la productivité agricole; un meilleur accès aux intrants, aux terres, aux services, aux technologies et aux marchés; des mesures favorables au développement rural; des mesures de protection sociale pour les personnes les plus vulnérables, notamment le renforcement de la résistance de ces personnes face aux chocs et aux catastrophes naturelles; et des programmes de nutrition spécifiques destinés à pallier les carences en micronutriments chez les mères et les enfants de moins de cinq ans.

Annexe 1

Tableau A1

Prévalence de la sous-alimentation et progrès dans la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA)¹ et de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD)² dans les régions en développement

Régions/sous-régions/pays	Nombre de personnes sous-alimentées							Part de la sous-alimentation dans la population totale						
	1990-92	2000-02	2005-07	2009-11	2012-14 ³	Évolution jusqu'à présent ⁴	Progrès dans la réalisation de l'objectif du SMA ⁵	1990-92	2000-02	2005-07	2009-11	2012-14 ³	Évolution jusqu'à présent ⁴	Progrès dans la réalisation de l'objectif OMD ⁵
	(millions)					(%)		(%)						
MONDE	1 014,5	929,9	946,2	840,5	805,3	-20,6		18,7	14,9	14,3	12,1	11,3	-39,6	
Régions développées	20,4	21,1	15,4	15,7	14,6	-28,4		<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	
Régions en développement	994,1	908,7	930,8	824,9	790,7	-20,5	◀▶	23,4	18,2	17,3	14,5	13,5	-42,4	■
Pays les moins avancés ⁶	209,3	243,4	237,6	237,8	246,7	17,8	▲	40,0	36,4	31,4	28,6	27,5	-31,3	■
Pays en développement sans littoral ⁷	94,6	112,4	105,9	102,4	106,9	13,0	▲	35,7	33,6	28,3	25,0	23,7	-33,6	■
Petits États insulaires en développement ⁸	10,2	10,7	10,9	10,0	10,0	-2,3	◀▶	24,5	22,5	21,4	18,8	18,1	-26,0	■
Pays à faible revenu ⁹	199,4	237,4	231,4	232,8	244,0	22,4	▲	39,2	36,4	31,7	29,3	28,4	-27,7	■
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ¹⁰	408,3	374,9	421,3	357,7	348,6	-14,6	◀▶	22,9	17,5	18,2	14,4	13,7	-40,3	■
Pays à faible revenu et à déficit vivrier ¹¹	461,1	468,5	514,5	471,7	481,8	4,5	▲	27,6	22,8	22,8	19,4	18,9	-31,7	■
Régions de la FAO														
Afrique ¹²	176,0	202,5	205,3	211,2	214,1	21,6	▲	33,3	29,8	26,5	24,4	23,8	-28,5	■
Asie et Pacifique ¹³	727,1	618,3	648,5	543,8	504,6	-30,6	◀▶	24,4	18,0	17,8	14,3	12,9	-47,0	■
Europe et Asie centrale ¹⁴	9,9	11,5	8,9	7,7	6,3	-36,8	◀▶	8,0	8,5	6,2	5,1	<5,0	s.o.	*
Amérique latine et Caraïbes ¹⁵	68,4	61,0	49,2	41,5	37,0	-45,9	◀▶	15,3	11,5	8,7	7,0	6,1	-60,3	*
Proche-Orient et Afrique du Nord ¹⁶	16,5	23,0	26,7	26,9	32,8	98,6	▲	6,6	7,5	7,9	7,3	7,7	17,8	■
AFRIQUE	182,1	209,0	211,8	216,8	226,7	24,5	▲	27,7	25,2	22,6	20,9	20,5	-26,1	■
Afrique du Nord ¹⁷	6,0	6,5	6,4	5,6	12,6	s.o.	s.o.	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	6,0	s.o.	s.o.
Algérie	2,1	2,7	2,4	1,9	n.s.	>-50,0	◀▶	7,7	8,4	6,8	5,1	<5,0	s.o.	*
Égypte	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Maroc	1,5	1,9	1,7	1,7	n.s.	>0,0	▲	5,9	6,6	5,5	5,3	<5,0	s.o.	*
Tunisie	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>0,0	▲	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Afrique subsaharienne ¹⁸	176,0	202,5	205,3	211,2	214,1	21,6	▲	33,3	29,8	26,5	24,4	23,8	-28,5	■
Afrique du Sud	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Angola	6,8	7,0	5,3	4,1	3,9	-42,9	◀▶	63,3	48,8	31,2	20,9	18,0	-71,6	*
Bénin	1,5	1,6	1,3	1,2	1,0	-31,5	◀▶	28,1	22,4	15,1	12,4	9,7	-65,6	*
Botswana	0,4	0,6	0,6	0,6	0,5	50,4	▲	25,1	36,0	32,2	30,4	26,6	6,0	■
Burkina Faso	2,4	3,3	3,5	3,5	3,5	49,2	▲	26,0	27,6	25,4	22,6	20,7	-20,2	■
Cameroun	4,7	5,0	3,9	2,8	2,3	-50,4	*	37,8	30,8	21,0	13,5	10,5	-72,3	*
Cap-Vert	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	-15,3	◀▶	16,1	19,3	14,2	12,3	9,9	-38,9	■
Congo	1,1	1,0	1,2	1,4	1,4	32,5	▲	43,2	32,0	33,2	33,6	31,5	-27,1	■
Côte d'Ivoire	1,3	2,7	2,5	2,8	3,0	123,3	▲	10,6	16,2	14,1	14,6	14,7	37,7	■
Djibouti	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	-64,0	*	74,8	48,9	33,0	23,1	18,9	-74,8	*
Éthiopie	37,2	37,4	34,7	33,2	32,9	-11,6	◀▶	74,8	55,0	44,3	38,1	35,0	-53,3	*
Gabon	0,1	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	11,7	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*

Tableau A1Prévalence de la sous-alimentation et progrès dans la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA)¹ et de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD)² dans les régions en développement

Régions/sous-régions/pays	Nombre de personnes sous-alimentées							Part de la sous-alimentation dans la population totale						
	1990-92	2000-02	2005-07	2009-11	2012-14 ³	Évolution jusqu'à présent ⁴	Progrès dans la réalisation de l'objectif du SMA ⁵	1990-92	2000-02	2005-07	2009-11	2012-14 ³	Évolution jusqu'à présent ⁴	Progrès dans la réalisation de l'objectif OMD ⁵
	(millions)					(%)		(%)						
Gambie	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	-11,3	◀▶	13,3	13,0	14,9	8,8	6,0	-54,5	*
Ghana	7,1	3,1	2,3	1,5	n.s.	<-50,0	*	47,3	15,9	10,5	6,0	<5,0	s.o.	*
Guinée	1,5	2,3	2,1	2,0	2,1	43,8	▲	23,2	26,1	21,4	18,4	18,1	-22,0	■
Guinée-Bissau	0,2	0,3	0,4	0,4	0,3	25,3	▲	23,1	26,6	25,7	23,1	17,7	-23,5	■
Kenya	8,0	10,3	10,3	10,1	10,8	34,5	▲	33,0	32,0	27,9	24,7	24,3	-26,5	■
Lesotho	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	-6,1	◀▶	15,6	12,3	10,8	11,3	11,5	-26,2	■
Libéria	0,6	1,1	1,2	1,2	1,3	112,2	▲	29,0	37,2	34,9	29,9	29,6	2,1	■
Madagascar	3,2	5,8	6,6	6,6	7,0	115,6	▲	27,3	35,6	35,0	31,5	30,5	11,9	■
Malawi	4,3	3,1	3,5	3,4	3,6	-17,1	◀▶	44,7	27,0	26,4	22,4	21,8	-51,3	*
Mali	1,4	1,3	1,1	n.s.	n.s.	<-50,0	*	16,7	12,6	9,1	<5,0	<5,0	s.o.	*
Maurice	<0,1	<0,1	<0,1	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	8,1	6,7	5,4	<5,0	<5,0	s.o.	*
Mauritanie	0,3	0,3	0,4	0,3	0,3	-17,3	◀▶	14,6	11,2	10,8	7,4	6,5	-55,7	*
Mozambique	7,7	7,8	7,8	7,5	7,2	-6,7	◀▶	55,4	41,2	36,2	31,2	27,9	-49,7	■
Namibie	0,5	0,5	0,5	0,8	0,9	63,3	▲	35,9	27,3	26,0	37,6	37,2	3,8	■
Niger	2,2	2,3	2,0	1,8	2,0	-9,4	◀▶	27,7	20,5	14,4	11,0	11,3	-59,3	*
Nigéria	20,9	11,2	9,2	8,9	11,2	-46,4	◀▶	21,3	8,9	6,4	5,5	6,4	-69,7	*
Ouganda	4,2	7,1	6,6	8,5	9,7	129,9	▲	23,2	28,1	22,2	24,9	25,7	11,1	■
République centrafricaine	1,4	1,6	1,6	1,5	1,7	23,3	▲	47,3	42,9	40,7	34,4	37,6	-20,4	■
République-Unie de Tanzanie	6,4	13,0	13,9	15,9	17,0	167,6	▲	24,2	37,3	34,8	35,4	34,6	43,1	■
Rwanda	3,8	4,7	4,5	4,0	4,0	3,7	▲	55,6	54,3	46,3	37,2	33,8	-39,2	■
Sao Tomé-et-Principe	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	-52,0	*	22,9	17,9	10,0	7,8	6,8	-70,1	*
Sénégal	1,9	2,9	2,4	1,8	2,4	24,1	▲	24,5	28,2	21,1	13,9	16,7	-32,0	■
Sierra Leone	1,7	1,7	2,0	1,8	1,6	-10,2	◀▶	42,8	40,2	37,4	31,0	25,5	-40,4	■
Soudan (ancien État) ¹⁹	10,6	9,6	10,2	11,4	s.o.	s.o.		40,0	27,2	25,0	24,3	s.o.	s.o.	
Swaziland	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	131,8	▲	15,9	19,2	17,4	23,6	26,1	64,3	■
Tchad	3,6	3,5	4,1	4,9	4,5	23,1	▲	59,1	40,1	39,9	41,5	34,8	-41,1	■
Togo	1,5	1,4	1,4	1,3	1,0	-29,0	◀▶	37,9	28,7	24,2	20,5	15,3	-59,5	*
Zambie	2,7	4,7	6,0	6,8	7,0	160,7	▲	33,5	45,0	50,5	51,2	48,3	44,0	■
Zimbabwe	4,6	5,5	5,1	4,5	4,5	-2,2	◀▶	43,0	43,4	39,8	34,5	31,8	-25,9	■
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	68,5	61,0	49,2	41,5	37,0	-45,9	◀▶	15,3	11,5	8,7	7,0	6,1	-60,3	*
Amérique latine	60,3	52,7	40,8	33,9	29,5	-51,1	*	14,4	10,7	7,7	6,1	5,1	-64,3	*
Argentine	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>-50,0	▼	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Belize	<0,1	<0,1	n.s.	<0,1	<0,1	15,7	▲	9,7	5,9	<5,0	5,9	6,5	-33,3	■
Bolivie (État plurinational de)	2,6	2,8	2,8	2,7	2,1	-21,3	◀▶	38,0	32,8	29,6	26,9	19,5	-48,7	■
Brésil	22,5	19,0	n.s.	n.s.	n.s.	<-50,0	*	14,8	10,7	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Chili	1,2	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	<-50,0	*	9,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*

Annexe 1

Tableau A1

Prévalence de la sous-alimentation et progrès dans la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA)¹ et de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD)² dans les régions en développement

Régions/sous-régions/pays	Nombre de personnes sous-alimentées							Part de la sous-alimentation dans la population totale						
	1990-92	2000-02	2005-07	2009-11	2012-14 ³	Évolution jusqu'à présent ⁴	Progrès dans la réalisation de l'objectif du SMA ⁵	1990-92	2000-02	2005-07	2009-11	2012-14 ³	Évolution jusqu'à présent ⁴	Progrès dans la réalisation de l'objectif OMD ⁵
	(millions)					(%)		(%)						
Colombie	7,3	5,4	6,1	7,1	5,5	-25,1	◀▶	21,6	13,4	14,0	15,3	11,4	-47,3	■
Costa Rica	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	75,3	▲	5,2	5,1	5,6	5,3	5,9	13,5	■
El Salvador	0,9	0,6	0,7	0,7	0,9	-2,6	◀▶	16,2	10,6	10,7	12,0	13,5	-16,6	■
Équateur	2,0	2,4	2,6	2,1	1,8	-12,2	◀▶	19,4	18,6	18,7	14,2	11,2	-42,2	■
Guatemala	1,4	2,3	2,0	2,1	2,2	63,6	▲	14,9	20,2	15,7	14,7	14,3	-3,8	■
Guyana	0,2	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	-51,4	*	22,8	9,7	10,4	11,9	10,0	-56,0	*
Honduras	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0	-15,4	◀▶	23,0	18,5	16,4	14,9	12,1	-47,3	■
Mexique	6,0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	6,9	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Nicaragua	2,3	1,6	1,3	1,2	1,0	-55,7	*	54,4	31,3	23,2	20,3	16,8	-69,1	*
Panama	0,7	0,9	0,8	0,5	0,4	-39,2	◀▶	26,4	27,6	23,0	14,8	10,6	-60,0	*
Paraguay	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7	-12,0	◀▶	19,5	12,9	10,9	10,4	11,0	-43,6	■
Pérou	7,0	5,4	5,3	3,6	2,7	-62,2	*	31,6	20,6	18,9	12,3	8,7	-72,3	*
Suriname	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	-29,0	◀▶	15,5	13,9	11,5	8,7	8,4	-45,7	■
Uruguay	0,3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	<-50,0	*	8,5	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Venezuela (République bolivarienne du)	2,8	3,8	2,4	n.s.	n.s.	<-50,0	*	14,1	15,4	9,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Caraïbes²⁰	8,1	8,2	8,4	7,6	7,5	-7,6	◀▶	27,0	24,4	23,7	20,7	20,1	-25,7	■
Barbade	n.s.	<0,1	<0,1	n.s.	n.s.	>0,0	▲	<5,0	5,2	6,7	<5,0	<5,0	s.o.	*
Cuba	0,6	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	<-50,0	*	5,7	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Haïti	4,4	4,8	5,4	5,0	5,3	20,5	▲	61,1	55,2	57,3	50,5	51,8	-15,3	■
Jamaïque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	-11,1	◀▶	10,4	7,3	7,0	7,9	7,9	-24,0	■
République dominicaine	2,5	2,5	2,3	1,8	1,5	-39,7	◀▶	34,4	28,5	24,5	18,2	14,7	-57,2	*
Saint-Vincent-et-les Grenadines	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	-72,1	*	20,7	16,8	9,2	6,8	5,7	-72,5	*
Trinité-et-Tobago	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	-22,5	◀▶	12,6	11,9	11,7	10,2	9,0	-29,0	■
ASIE	742,6	637,5	668,6	565,3	525,6	-29,2	◀▶	23,7	17,6	17,4	14,1	12,7	-46,5	■
Asie de l'Est	295,2	222,2	218,4	185,8	161,2	-45,4	◀▶	23,2	16,0	15,3	12,7	10,8	-53,4	*
Asie de l'Est (hors Chine)	6,4	10,4	10,3	11,6	10,4	63,2	▲	9,6	14,6	13,9	15,3	13,5	40,1	■
Chine	288,9	211,7	208,2	174,2	150,8	-47,8	▼	23,9	16,1	15,3	12,5	10,6	-55,4	*
Mongolie	0,7	0,9	0,9	0,7	0,6	-4,0	◀▶	29,9	36,1	34,0	25,9	22,4	-25,1	■
République de Corée	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	<-50,0	*	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
République populaire démocratique de Corée	4,8	8,7	8,5	10,2	9,3	94,8	▲	23,3	37,7	35,5	41,7	37,5	60,5	■
Asie du Sud	291,7	272,9	321,4	274,5	276,4	-5,2	◀▶	24,0	18,5	20,2	16,3	15,8	-34,0	■
Asie du Sud (hors Inde)	81,0	86,7	85,8	84,1	85,8	5,9	▲	24,5	21,0	19,1	17,7	17,3	-29,4	■
Afghanistan	3,8	10,0	8,3	7,1	7,5	100,8	▲	29,5	46,7	32,4	24,8	24,7	-16,4	■
Bangladesh	36,0	27,7	24,3	26,0	26,2	-27,3	◀▶	32,8	20,6	16,8	17,2	16,7	-50,0	*
Inde	210,8	186,2	235,7	190,4	190,7	-9,5	◀▶	23,8	17,6	20,6	15,8	15,2	-36,0	■
Iran (République islamique d')	2,9	3,8	4,7	4,7	n.s.	>0,0	▲	5,1	5,6	6,6	6,4	<5,0	s.o.	*
Maldives	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	-22,3	◀▶	12,3	11,9	15,3	9,8	6,2	-50,1	*

Tableau A1

Prévalence de la sous-alimentation et progrès dans la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA)¹ et de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD)² dans les régions en développement

Régions/sous-régions/pays	Nombre de personnes sous-alimentées							Part de la sous-alimentation dans la population totale						
	1990-92	2000-02	2005-07	2009-11	2012-14 ³	Évolution jusqu'à présent ⁴	Progrès dans la réalisation de l'objectif du SMA ⁵	1990-92	2000-02	2005-07	2009-11	2012-14 ³	Évolution jusqu'à présent ⁴	Progrès dans la réalisation de l'objectif OMD ⁵
	(millions)					(%)		(%)						
Népal	4,2	5,2	4,4	3,3	3,6	-14,4	◀▶	22,6	22,1	17,2	12,4	13,0	-42,8	■
Pakistan	28,7	34,3	38,2	37,6	39,6	37,9	▲	25,1	23,4	23,7	21,7	21,7	-13,5	■
Sri Lanka	5,4	5,6	5,9	5,4	5,2	-2,6	◀▶	30,6	29,6	29,1	25,9	24,6	-19,8	■
Asie du Sud-Est	138,0	117,7	103,3	79,3	63,5	-54,0	*	30,7	22,3	18,3	13,4	10,3	-66,3	*
Brunei Darussalam	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>0,0	▲	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Cambodge	3,0	3,6	2,7	2,4	2,4	-19,2	◀▶	32,1	28,5	19,6	17,0	16,1	-50,0	*
Indonésie	35,9	38,3	42,7	32,3	21,6	-39,8	◀▶	19,7	18,1	18,7	13,4	8,7	-56,2	*
Malaisie	1,0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>0,0	▲	5,1	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Myanmar	26,8	24,3	17,1	10,5	8,9	-66,8	*	62,6	49,7	33,8	20,3	16,7	-73,4	*
Philippines	16,7	16,0	14,3	11,8	11,3	-32,2	◀▶	26,3	20,2	16,4	12,6	11,5	-56,3	*
République démocratique populaire lao	1,9	2,1	1,6	1,5	1,5	-21,1	◀▶	42,8	37,9	26,9	23,3	21,8	-49,1	■
Thaïlande	20,4	11,6	7,7	6,1	4,6	-77,6	*	35,7	18,5	11,7	9,2	6,8	-80,9	*
Timor-Leste	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	-7,1	◀▶	45,2	41,6	34,0	32,1	28,8	-36,2	■
Viet Nam	32,1	20,8	15,9	13,2	11,9	-63,1	*	45,6	25,4	18,6	14,8	12,9	-71,7	*
Asie de l'Ouest²¹	8,0	13,8	17,0	18,3	18,5	132,0	▲	6,3	8,6	9,3	9,1	8,7	38,6	■
Arabie saoudite	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Émirats arabes unis	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>0,0	▲	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Irak	1,4	5,8	7,3	7,8	7,9	460,6	▲	7,9	23,5	26,0	25,2	23,5	199,2	■
Jordanie	0,2	0,3	n.s.	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	5,5	6,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Koweït	0,8	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	<-50,0	*	39,5	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Liban	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>0,0	▲	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Turquie	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Yémen	3,6	5,3	6,1	6,1	6,3	75,0	▲	28,9	29,5	29,6	26,6	25,7	-11,1	■
Caucase et Asie centrale	9,6	10,9	8,5	7,4	6,0	-37,3	◀▶	14,1	15,3	11,3	9,5	7,4	-47,4	■
Arménie	0,9	0,7	0,2	0,2	0,2	-81,0	*	27,3	23,0	8,2	6,5	5,7	-79,0	*
Azerbaïdjan	1,8	1,4	n.s.	n.s.	n.s.	<-50,0	*	23,6	17,1	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Géorgie	3,0	0,8	0,3	0,4	0,4	-85,9	*	56,5	16,3	6,0	9,0	9,8	-82,6	*
Kazakhstan	n.s.	n.s.	0,8	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	<5,0	<5,0	5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Kirghizistan	0,7	0,8	0,5	0,4	0,3	-54,3	*	16,0	16,7	9,4	7,9	6,0	-62,6	*
Ouzbékistan	n.s.	3,6	3,3	2,5	1,7	134,7	▲	<5,0	14,4	12,6	9,1	5,8	74,6	■
Tadjikistan	1,6	2,5	2,8	2,9	2,7	65,9	▲	28,1	39,5	40,5	37,4	32,3	15,2	■
Turkménistan	0,4	0,4	0,2	n.s.	n.s.	<-50,0	*	8,6	8,4	5,1	<5,0	<5,0	s.o.	*
OCEANIE²²	1,0	1,3	1,3	1,3	1,4	43,7	▲	15,7	16,5	15,4	13,5	14,0	-11,2	■
Fidji	<0,1	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	6,6	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Îles Salomon	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	-12,2	◀▶	24,8	15,0	12,0	10,9	12,5	-49,8	■
Kiribati	<0,1	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	>-50,0	◀▶	7,5	<5,0	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Samoa	<0,1	<0,1	n.s.	n.s.	n.s.	<-50,0	*	10,7	5,2	<5,0	<5,0	<5,0	s.o.	*
Vanuatu	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	<0,1	8,1	▲	11,2	8,2	7,0	6,0	7,2	-35,5	■

Évolution des indicateurs de la sécurité alimentaire dans le monde en développement

Ensemble d'indicateurs de la sécurité alimentaire

FIGURE A2.1

Ensemble d'indicateurs de la sécurité alimentaire, 2014

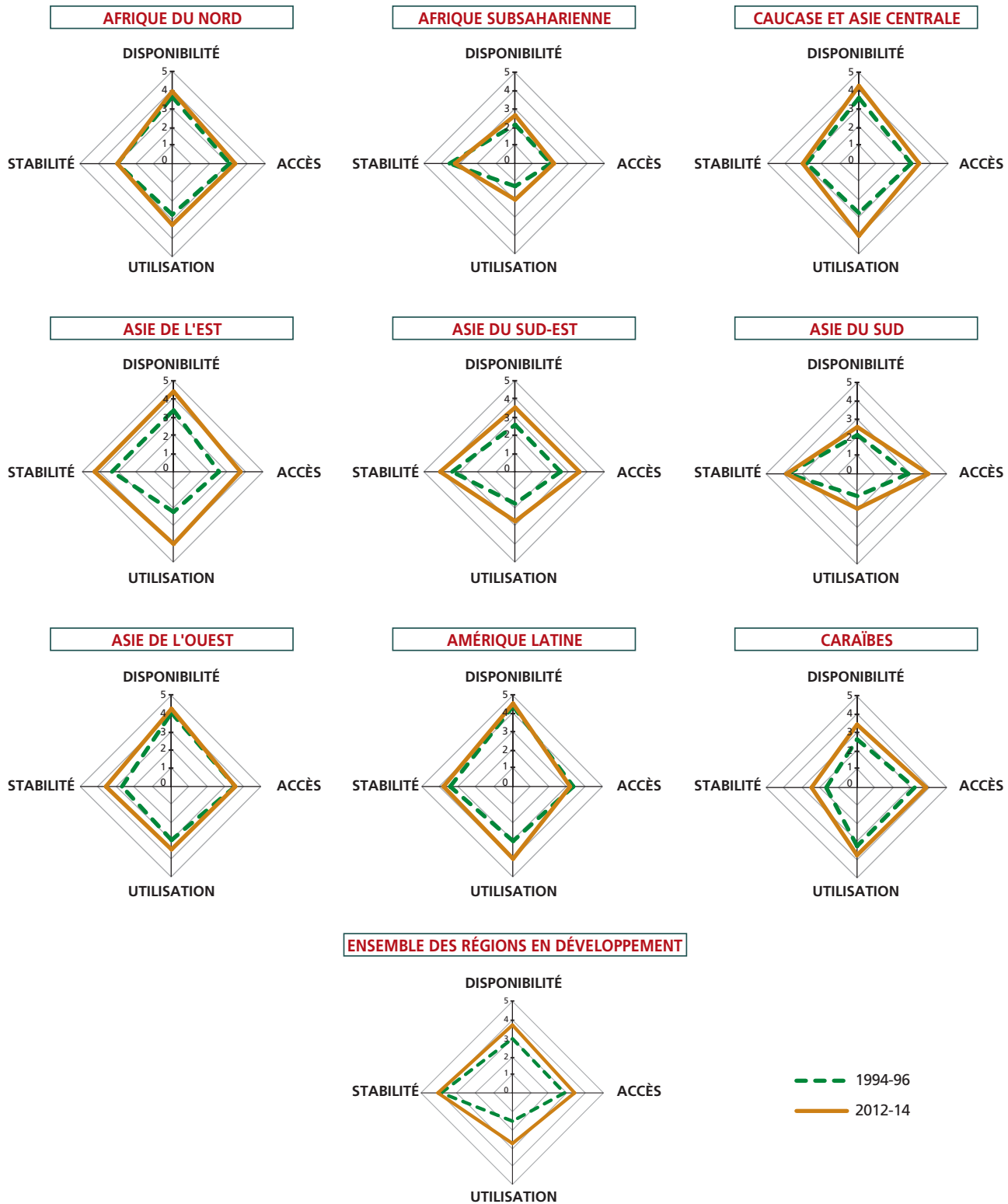
INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	DIMENSION
Adéquation des disponibilités énergétiques alimentaires moyennes Valeur moyenne de la production alimentaire	DISPONIBILITÉ
Part des disponibilités énergétiques alimentaires provenant des céréales, racines et tubercules Disponibilités protéiques moyennes Disponibilités protéiques moyennes d'origine animale	
Pourcentage des routes revêtues sur l'ensemble du réseau Densité du réseau routier Densité du réseau ferroviaire	
Produit intérieur brut par habitant (en parité de pouvoir d'achat)	ACCÈS
Indice national des prix des produits alimentaires	
Prévalence de la sous-alimentation Part des dépenses alimentaires chez les populations pauvres* Ampleur du déficit alimentaire* Prévalence de l'insuffisance alimentaire*	
Taux de dépendance à l'égard des importations céréalières Pourcentage des terres arables équipées pour l'irrigation Valeur des importations alimentaires par rapport aux exportations totales de marchandises	STABILITÉ
Stabilité politique et absence de violence/terrorisme Instabilité des prix intérieurs des produits alimentaires Variabilité de la production alimentaire par habitant* Variabilité des disponibilités alimentaires par habitant	
Accès à des sources d'eau améliorées Accès à des installations d'assainissement améliorées	UTILISATION
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans émaciés Pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance Pourcentage des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale Pourcentage des adultes présentant une insuffisance pondérale* Prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes* Prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans* Prévalence de la carence en vitamine A dans la population* Prévalence de la carence en iode dans la population*	

*Indicateur non inclus dans l'indice correspondant à la dimension en question
Source: FAO.

Dimensions de la sécurité alimentaire

FIGURE A2.2

Évolution des dimensions de la sécurité alimentaire dans les régions en développement



Source: FAO.

Indicateur de prévalence de la sous-alimentation

L'indicateur de prévalence de la sous-alimentation (PoU) de la FAO permet de suivre les progrès réalisés par rapport à la cible 1C de l'Objectif du Millénaire pour le développement, qui est de réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la *proportion* de la population souffrant de la faim⁹². L'estimation du nombre de personnes sous-alimentées – que l'on calcule en multipliant le PoU par le nombre d'habitants dans la population de référence – permet de suivre les progrès dans la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation, qui est de réduire de moitié le *nombre* de personnes sous-alimentées⁹³.

L'indicateur PoU mesure la probabilité qu'un individu sélectionné de manière aléatoire dans la population de référence ait un apport énergétique alimentaire insuffisant pour satisfaire les besoins qu'implique une vie saine et active. Son équation est la suivante:

$$PoU \equiv \int_{x < MDER} f(x) dx$$

où $f(x)$ est la densité de probabilité de l'apport énergétique alimentaire par habitant. La loi de distribution utilisée pour déduire les niveaux habituels d'apport énergétique alimentaire au sein d'une population, $f(x)$, renvoie à un niveau typique d'apport énergétique journalier durant une année. Dès lors, $f(x)$ ne peut pas rendre compte des implications possibles d'épisodes plus courts de consommation alimentaire insuffisante. La loi de distribution $f(x)$ et les besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER) sont associés à l'individu représentatif de la population, qui est une construction statistique correspondant à un individu moyen au regard de l'âge, de la répartition des sexes, de la stature et de l'activité physique.

Estimer le PoU nécessite de trouver une forme fonctionnelle pour $f(x)$, choisie dans une famille paramétrique. Les paramètres qui caractérisent $f(x)$ sont les suivants: le niveau moyen de l'apport énergétique alimentaire par habitant, en calories (DEC), le seuil MDER, le coefficient de variation (CV), qui rend compte des inégalités dans la consommation alimentaire, et le coefficient d'asymétrie (SK), qui rend compte de l'asymétrie dans la distribution.

Pour appliquer cette méthode, il faut: i) choisir une forme fonctionnelle pour la distribution de la consommation alimentaire $f(x)$; ii) définir les valeurs des trois paramètres, à savoir l'apport énergétique alimentaire moyen (DEC), sa variabilité (CV) et son asymétrie (SK); iii) calculer le seuil MDER.

■ Choix d'une forme fonctionnelle pour la distribution

Si l'on remonte à la sixième enquête mondiale sur l'alimentation en 1996⁹⁴, l'hypothèse retenue était celle d'une distribution log-normale. Ce modèle est très pratique du point de vue analytique, mais il offre peu de souplesse, notamment pour rendre compte de l'asymétrie de la distribution.

Dans le cadre des révisions apportées pour l'édition 2012 de *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*, on a remplacé l'utilisation exclusive de la distribution log-normale à deux paramètres par les familles plus souples de distribution normale asymétrique et log-normale asymétrique à trois paramètres⁹⁵. Le gain de souplesse apporté par l'ajout d'un paramètre permet la caractérisation indépendante de l'asymétrie de la distribution.

Pour affiner encore les choses, on s'appuie dans le présent rapport sur les données elles-mêmes pour décider de la forme de distribution qu'il faut choisir. Ainsi, on utilise l'asymétrie empirique de la distribution de l'apport énergétique alimentaire par habitant provenant des enquêtes nationales menées auprès des ménages (NHS)⁹⁶ comme critère de sélection. En prenant l'asymétrie inhérente à la distribution log-normale comme limite supérieure pour le niveau d'asymétrie, on utilise la distribution log-normale asymétrique, dont la distribution log-normale est un cas spécifique, comme étape intermédiaire avant la distribution normale asymétrique, qui est elle-même une forme plus générale de la distribution normale. Le modèle ainsi obtenu permet de rendre compte de la réduction des inégalités dans la consommation alimentaire, comme celle qu'engendrent les programmes d'intervention dans le domaine alimentaire, ce qui garantit une transition douce vers une distribution dans laquelle la consommation alimentaire est symétrique.

■ Estimation et projection de la consommation alimentaire moyenne

Pour calculer l'apport énergétique alimentaire moyen par habitant d'un pays, la FAO s'est traditionnellement servie de ses bilans alimentaires, disponibles pour plus de 180 pays. Dans la plupart des pays, ce choix s'explique principalement par l'absence d'enquêtes appropriées et régulières. À partir des données sur la production, les échanges et l'utilisation des produits alimentaires, d'une part, et des données sur la composition des aliments, d'autre part, on obtient la quantité totale d'énergie alimentaire disponible pour la consommation humaine dans un pays sur une année, ce qui permet ensuite de calculer une estimation des disponibilités énergétiques alimentaires par habitant.

Lors de la révision effectuée pour *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012*, on a introduit un paramètre rendant compte des pertes de produits alimentaires lors de la vente au détail, en vue d'obtenir des valeurs plus exactes de la consommation par habitant. On a estimé la valeur énergétique des pertes par région à partir des données fournies par une récente étude de la FAO⁹⁷; ces pertes vont de 2 pour cent des volumes distribués pour les céréales sèches à 10 pour cent pour les produits périssables tels que les fruits et légumes frais.

Les données les plus récentes provenant des bilans alimentaires datent de 2011. Il a donc fallu obtenir des sources supplémentaires pour estimer l'apport énergétique alimentaire moyen pour les trois dernières années, de 2012 à 2014. Pour 2012 et 2013, des projections établies par la Division du commerce et des marchés de la FAO ont été la principale source d'estimations. On a utilisé le modèle Holt-Winters de retard distribué pour effectuer les projections de l'apport énergétique alimentaire moyen pour 2014. On a aussi utilisé ce modèle pour calculer les projections pour 2012 et pour 2013 lorsque la Division du commerce et des marchés n'avait pas de données ou que ces données n'étaient pas fiables. Le modèle Holt-Winters recourt à un processus appelé lissage exponentiel, qui attribue une pondération plus élevée aux données plus récentes et une pondération progressivement moins importante aux observations plus anciennes. À chaque période, la pondération est réduite d'un chiffre constant, qui se trouve sur une courbe exponentielle. Pour certains pays présentant des

caractéristiques particulières, on a utilisé des modèles de prévision plus simples, tels que les tendances linéaires ou exponentielles.

■ Estimation des coefficients de variation et d'asymétrie

Nouvelle méthode de traitement des données

Les paramètres de variabilité (CV) et d'asymétrie (SK) sont tirés des enquêtes menées auprès des ménages chaque fois que celles-ci sont disponibles et fiables. Ces enquêtes recueillent habituellement des informations sur l'alimentation dans le cadre d'un module sur les dépenses. Les données provenant de ces enquêtes, lorsqu'elles sont considérées comme des observations de la consommation habituelle des individus, sont sujettes à une forte variabilité. Il est donc essentiel d'appliquer des méthodes de traitement des données avant d'estimer les paramètres. C'est tout particulièrement le cas pour le paramètre SK, qui est sensible à la présence de valeurs extrêmes⁹⁸.

Dans la présente édition de *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*, on a évalué la précision des statistiques pour un échantillon au moyen d'une validation croisée de type «leave-out-one». Dans le cadre de cette approche, pour un échantillon de taille n , on crée des sous-échantillons de taille $(n-1)$, et on procède en écartant systématiquement un sous-échantillon pour chaque observation. Pour chaque sous-échantillon, on peut analyser la sensibilité de la statistique visée – le paramètre SK, dans ce cas – par rapport à l'observation exclue, et on élimine les observations qui ont une forte incidence. Cette méthode permet un calcul précis du paramètre SK qui n'est sensible à aucune des observations présentes dans l'ensemble de données.

Correction de la variabilité excessive

L'objectif premier des enquêtes nationales menées auprès des ménages étant de mesurer le niveau des conditions de vie de la population et leur évolution, les données recueillies portent habituellement sur l'acquisition d'aliments sur une période de référence donnée. Cependant, les analyses de la sécurité alimentaire du présent rapport ont comme objectif de rendre compte de la consommation alimentaire habituelle, qui varie normalement moins que l'acquisition d'aliments. On remédie donc à la variabilité excessive en partant de l'hypothèse que la relation entre le revenu et l'apport calorique est stable, ce qui élimine du calcul la variabilité excessive due au fait que certains ménages augmentent leurs stocks alimentaires tandis que d'autres épuisent les leurs. Par le passé, on remédiait à la variabilité excessive en regroupant les niveaux de consommation alimentaire des ménages par décile de revenus⁹⁹.

Dans la présente édition de *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*, on recourt à une version améliorée de la méthode décrite ci-dessus, fondée sur une régression linéaire qui relie le log du revenu par habitant et l'apport énergétique alimentaire par habitant, et qui tient compte de variables-indicateurs pour le mois au cours duquel l'enquête a été menée, afin de corriger les variations saisonnières. Cette régression peut être écrite sous la forme de l'équation suivante:

$$PPC_i = \beta_0 + \beta_1 * \log(inc_i) + \beta_2 Month_{1,i} + \beta_3 Month_{2,i} + \dots + \beta_m Month_{m-1,i}$$

où PPC_i est l'apport énergétique alimentaire par habitant pour le ménage i , β_0 est un terme d'intersection, β_1 est un paramètre de régression qui définit la relation linéaire entre le log du revenu et la consommation alimentaire, et $Month_{j,i}$ est une variable-indicateur

dont la valeur est 1 si l'enquête pour le ménage i a été menée au cours du mois j . La variabilité de la consommation alimentaire imputable au revenu est ensuite calculée à partir des valeurs de la régression après correction des variations saisonnières.

Nouvelle estimation des coefficients de variation indirects

La procédure décrite jusqu'ici est suivie dans les pays où l'on dispose d'une ou de plusieurs enquêtes nationales fiables qui ont été menées auprès des ménages. Lorsque ce n'est pas le cas, on utilise ce qu'on appelle des estimations indirectes de la variabilité de la consommation alimentaire. On a estimé les coefficients de variation indirects en utilisant les relations entre les coefficients de variation tirés des données des enquêtes menées auprès des ménages disponibles et certaines variables macroéconomiques essentielles. Par le passé, on a souvent critiqué la méthode s'appuyant sur l'indicateur PoU parce qu'elle gardait les coefficients de variation – qui rendent compte des inégalités dans la consommation alimentaire – constants au fil du temps pour la plupart des pays¹⁰⁰. Ce faisant, la méthode ne rend compte ni du progrès économique du pays, ni de l'évolution de la distribution de la consommation alimentaire. Pour régler ce problème, on a, dans le présent rapport, actualisé les estimations indirectes à partir de l'année 2000 en utilisant une relation révisée entre les coefficients de variation imputable au revenu et les variables macroéconomiques qui tient également compte de l'évolution des prix des produits alimentaires.

Pour étudier complètement les effets de l'évolution des prix des produits alimentaires sur l'accès à la nourriture, il faut utiliser des mesures des prix intérieurs. En collaboration avec la Banque mondiale, la FAO a mis au point un indicateur des prix relatifs des produits alimentaires en utilisant des données tirées du Programme de comparaison internationale¹⁰¹ et des indices des prix à la consommation alimentaire disponibles sur FAOSTAT¹⁰². Cet indicateur est conçu pour rendre compte de l'évolution des prix intérieurs des produits alimentaires en permettant une comparaison dans le temps et entre les pays. On projette vers l'avenir et dans le passé le rapport entre consommation alimentaire et consommation générale en parité de pouvoir d'achat (PPA) au moyen du rapport entre indice des prix à la consommation alimentaire et indice des prix à la consommation générale du pays, par rapport à ceux des États-Unis d'Amérique.

En utilisant l'ensemble de données des coefficients de Gini le plus complet qui soit disponible¹⁰³, on a recouru à une régression pour établir le rapport entre la variabilité de la consommation alimentaire imputable au revenu et le log du PIB, le coefficient de Gini et le log de l'indicateur des prix relatifs des produits alimentaires. Les indicateurs du PIB et des prix relatifs des produits alimentaires sont inclus sur l'échelle logarithmique, ce qui signifie que des changements dans ces variables dans les valeurs faibles auront une incidence plus forte sur le coefficient de variation imputable au revenu. Pour permettre la comparaison entre pays à différents moments, on a utilisé le PIB par habitant en dollars internationaux constants de 2005 en PPA, calculé par la Banque mondiale. On a inclus des indicateurs régionaux pour l'Afrique, les Amériques, l'Asie et l'Asie de l'Ouest. On a inclus un terme d'interaction entre le PIB et l'indicateur des prix relatifs des produits alimentaires pour pouvoir rendre compte des effets différents du prix des produits alimentaires à des niveaux de PIB différents. Puisque l'on dispose de plusieurs observations – plus d'une enquête – pour certains pays, on a eu recours à une régression pondérée dans laquelle chaque observation s'est vu

attribuer une pondération équivalant à l'inverse du nombre d'enquêtes pour ce pays.

Avec les paramètres de la régression décrite ci-dessus, on a actualisé la variabilité de la consommation alimentaire imputable au revenu pour les pays pour lesquels des coefficients de Gini et des données sur les prix relatifs des produits alimentaires et le PIB sont disponibles. On notera que les coefficients de Gini présentés dans la base de données de la Banque mondiale diffèrent selon qu'ils sont calculés par rapport au ménage ou à l'individu, à la consommation ou aux dépenses, et au revenu brut ou net – différences qui peuvent compliquer la comparaison entre les différents types de coefficients de Gini¹⁰⁴. Pour cette raison, on a pris soin d'utiliser un seul type de coefficient de Gini dans un seul et même pays; par ailleurs, pour préserver la comparabilité entre les pays, on a utilisé uniquement les changements relatifs dans les valeurs prédites de la régression pour actualiser le paramètre de coefficient de variation. Les actualisations qui en découlent tiennent compte des progrès économiques du pays, ainsi que de l'évolution des prix relatifs des produits alimentaires, ce qui permet de brosser un tableau plus complet des inégalités dans la consommation alimentaire.

Nouveau calcul de la variabilité imputable aux besoins énergétiques

Pour obtenir la variabilité totale de la consommation alimentaire qui sert à calculer le PoU, on additionne la variabilité imputable au revenu ($CV|y$) et la variabilité imputable à tous les autres facteurs qui ne sont pas corrélés au revenu ($CV|r$):

$$CV(x) = \sqrt{(CV|y)^2 + (CV|r)^2}$$

Une grande part de la variabilité orthogonale au revenu est imputable aux différences dans les besoins énergétiques, lesquels sont à leur tour fonction pour une grande part de la structure de la population, ainsi que des niveaux d'activité physique, des styles de vie, de l'accès à une eau potable et des progrès réalisés dans les soins de santé et la lutte contre les maladies. Les analyses précédentes ont montré que cette sous-composante variait peu entre les pays et dans le temps, comparativement à la composante revenu, et la variabilité imputable aux besoins a été maintenue à une valeur fixe.

Pour tenir compte de l'évolution rapide de la composition de la population mondiale¹⁰⁵, on a calculé des estimations par pays, variant dans le temps, pour la variabilité de la consommation alimentaire imputable aux besoins énergétiques. En utilisant les estimations pour les besoins énergétiques alimentaires moyens en fonction du sexe et de la tranche d'âge¹⁰⁶, que l'on pondère avec les ratios démographiques correspondants¹⁰⁷, on estime la variance imputable aux besoins pour un pays donné dans une année donnée. Des travaux sont en cours en vue de rendre compte de la part restante de la variabilité orthogonale au revenu. La révision présentée ici permet d'obtenir des estimations de la variabilité de la consommation alimentaire qui traduisent plus justement les différences démographiques entre les pays et l'évolution démographique au sein d'un seul et même pays.

■ Estimation du seuil des besoins énergétiques alimentaires minimaux

Pour calculer le seuil des besoins énergétiques alimentaires minimaux (MDER), la FAO se sert des besoins énergétiques normalisés établis à partir des résultats de la consultation d'experts conjointe entre la FAO,

l'OMS et l'Université des Nations Unies qui s'est tenue en 2001. On établit ces normes en calculant les besoins du métabolisme de base – c'est-à-dire la dépense d'énergie du corps humain au repos –, que l'on multiplie par un facteur tenant compte de l'activité physique, appelé indice du niveau d'activité physique (NAP).

L'efficacité métabolique et le niveau d'activité physique étant variables au sein de groupes d'individus de mêmes âge et sexe, les besoins énergétiques de ces groupes sont exprimés sous la forme de plages. Pour définir le seuil des besoins énergétiques alimentaires minimaux, on détermine la borne inférieure de chaque plage pour les adultes et les adolescents à partir de la distribution des poids corporels idéaux et du point médian des valeurs de l'indice NAP associé à un style de vie sédentaire (1,55). Pour une taille donnée, le plus faible poids corporel compatible avec une bonne santé est estimé sur la base du cinquième centile de la distribution des indices de masse corporelle au sein des populations en bonne santé.

Une fois les besoins minimaux établis pour chaque groupe d'individus de mêmes sexe et âge, on calcule le seuil des besoins énergétiques alimentaires minimaux à l'échelle de la population sous la forme d'une moyenne pondérée par la fréquence relative des individus dans chaque groupe. L'option consistant à définir le seuil en référence à une activité physique légère (normalement associée à un style de vie sédentaire) ne nie pas le fait que la population compte également des personnes qui ont une activité physique modérée ou intense. Elle constitue simplement un moyen d'éviter de surestimer l'insuffisance alimentaire lorsque seuls sont observés les niveaux de consommation alimentaire, et qu'il est impossible de les ajuster individuellement en tenant compte des besoins variables.

Une erreur fréquente lors de l'évaluation de l'insuffisance alimentaire à partir des données sur la consommation alimentaire consiste à prendre le point médian de la plage globale des besoins alimentaires comme seuil pour déterminer l'inadéquation des apports énergétiques dans la population. Ce raisonnement conduirait à des estimations sensiblement biaisées: même dans les groupes composés uniquement de personnes ayant une alimentation adéquate, la moitié environ de ces dernières présenteront des niveaux d'absorption inférieurs aux besoins moyens en raison d'une faible activité physique. Utiliser les besoins moyens comme seuil déboucherait certainement sur une surestimation, puisque tous les individus jouissant d'une alimentation adéquate, mais présentant des besoins inférieurs à la moyenne, seraient classés à tort comme sous-alimentés¹⁰⁸.

La FAO actualise tous les deux ans la valeur du seuil correspondant aux besoins énergétiques alimentaires minimaux, à partir des révisions régulières des évaluations démographiques effectuées par la Division de la population des Nations Unies, ainsi que de données sur la taille des personnes dans différentes populations, données issues de diverses sources, en particulier le projet Monitoring and Evaluation to Assess and Use Results of the Demographic and Health Surveys coordonné par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). La présente édition de *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde* utilise des estimations démographiques actualisées tirées de la révision 2012, publiée par la Division de la population des Nations Unies en juin 2013. En l'absence de données sur les tailles, on se réfère aux données publiées par des pays composés majoritairement d'ethnies similaires, ou à des modèles qui se servent d'informations parcellaires pour estimer la taille de différentes classes d'individus de mêmes sexe et âge.

■ Limites de la méthode et critiques fréquentes

La méthode qu'utilise la FAO pour estimer la sous-alimentation fait depuis longtemps l'objet d'un vaste débat. Elle connaît plusieurs limites, qu'il faut reconnaître et dont il faut tenir compte lorsque l'on analyse les résultats présentés dans ce rapport.

Premièrement, l'indicateur se fonde sur une définition étroite de la faim, qui couvre seulement l'insuffisance chronique, persistant pendant plus d'un an, de l'apport énergétique alimentaire. L'apport énergétique est un aspect très particulier de l'insécurité alimentaire, qui s'applique lorsque la situation est plus grave. Les individus qui éprouvent des difficultés à obtenir une nourriture suffisante vont probablement se tourner vers des sources d'énergie moins chères, et compromettre ainsi la qualité de leur alimentation d'une façon susceptible d'engendrer des dégâts importants¹⁰⁹. Pour répondre à cette critique, la FAO propose un ensemble d'indicateurs de la sécurité alimentaire depuis l'édition 2012 de *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*. Cet ensemble comprend des indicateurs qui traduisent une conception plus large de l'insécurité alimentaire et de la faim, et qui permettent d'en étudier les multiples facettes.

Deuxièmement, l'indicateur PoU ne permet pas de rendre compte des fluctuations, au cours d'une seule et même année, de la capacité des individus à tirer assez d'énergie de leur alimentation, fluctuations qui peuvent engendrer des tensions importantes pour la population. Ces fluctuations peuvent aussi nuire à la qualité du régime alimentaire, puisque les consommateurs se tourneront vers des aliments moins chers lorsqu'ils auront plus de mal à accéder aux aliments.

Troisièmement, la méthode de calcul de la sous-alimentation de la FAO ne permet pas de tenir compte des biais qui pourraient exister dans la distribution des aliments au sein des ménages¹¹⁰, découlant par exemple des habitudes culturelles ou des habitudes ou croyances fondées sur le sexe. Comme on l'a vu, les paramètres qui décrivent la distribution des aliments au sein de la population sont tirés d'enquêtes menées au niveau des ménages, et non d'informations concernant les individus.

Enfin, et cela est important, la méthode de calcul de la prévalence de la sous-alimentation de la FAO ne fournit pas d'informations sur la gravité de l'insécurité alimentaire que vit une population. Le modèle décrit dans la présente annexe permet seulement d'estimer la proportion de la population qui souffre de sous-alimentation, mais il ne dit rien quant à la composition de la sous-alimentation dans cette partie de la population.

Dans le débat sur la mesure de la sous-alimentation, la méthode de la FAO fait souvent l'objet de deux critiques:

- L'indicateur sous-estime la sous-alimentation, puisqu'il s'appuie sur l'hypothèse d'un niveau d'activité physique associé à un style de vie sédentaire, alors que les personnes à bas revenu ont souvent des activités physiquement exigeantes.
- La méthode s'appuie sur des macrodonnées, alors que ce sont les microdonnées tirées des enquêtes qui permettent de mesurer avec exactitude la consommation alimentaire.

Concernant la première critique, il faudrait, idéalement, évaluer la sous-alimentation au niveau de l'individu en comparant les besoins énergétiques individuels et les apports énergétiques individuels. On pourrait ainsi dire, pour chaque individu de la population, s'il est sous-alimenté ou non. Cette approche n'est toutefois pas envisageable, pour deux raisons: premièrement, il est impossible d'observer en pratique les besoins énergétiques individuels avec les méthodes classiques de collecte de données;

deuxièmement, la consommation individuelle n'est pour l'heure mesurée avec précision que dans quelques pays, et pour des échantillons relativement restreints. Les données sur la consommation individuelle que l'on peut estimer au moyen des enquêtes nationales menées auprès des ménages sont pour une grande part des approximations, en raison des disparités dans la répartition de la nourriture au sein des ménages, de la variabilité des besoins énergétiques individuels et de la variabilité de la consommation alimentaire d'un jour sur l'autre, qui peut être due à des facteurs indépendants de l'insécurité alimentaire. La FAO a donc choisi d'estimer le PoU en faisant référence à la population dans son ensemble, synthétisée au moyen d'un individu représentatif, et de combiner les microdonnées disponibles sur la consommation alimentaire avec les macrodonnées. S'agissant des besoins énergétiques, lorsque l'on considère la population dans son ensemble, les différences de poids, d'efficacité métabolique et d'activité physique d'un individu à l'autre font qu'il existe une plage de valeurs compatibles avec un bon état de santé. Il s'ensuit qu'au sens probabiliste, seules les valeurs inférieures au minimum d'une telle plage peuvent être associées à une sous-alimentation. Ainsi, pour que le PoU indique qu'un individu sélectionné au hasard dans une population est sous-alimenté, il est nécessaire de choisir comme seuil la borne inférieure de la plage de valeurs correspondant aux besoins énergétiques.

Concernant la deuxième critique, la méthode de la FAO combine en fait les microdonnées disponibles sur la consommation alimentaire, tirées des enquêtes, et les macrodonnées tirées des bilans alimentaires. Les bilans alimentaires donnent des informations sur la quantité de nourriture disponible à la consommation, compte tenu de toutes les autres utilisations possibles des produits alimentaires. Ils fournissent donc des mesures approximatives de la consommation par habitant, qui sont disponibles pour un grand nombre de pays et que l'on peut comparer. La méthode de calcul de ces données est en cours de révision, tout comme les estimations des paramètres relatifs aux déchets que l'on utilise pour estimer l'apport énergétique alimentaire; ces données devraient donc gagner en exactitude dans les années à venir. Les données des enquêtes, lorsqu'elles sont disponibles et fiables, servent, dans la méthode de la FAO, au calcul des paramètres de variabilité (CV) et d'asymétrie (SK) qui caractérisent la distribution de la consommation alimentaire $f(x)$. Il est donc essentiel, pour obtenir des mesures plus exactes de la sous-alimentation, d'améliorer les enquêtes menées auprès des ménages pour recueillir des informations sur la consommation alimentaire. Pour ce faire, il faudra favoriser l'harmonisation de ces enquêtes et affiner celles-ci afin de pouvoir rendre compte de l'apport alimentaire au niveau individuel. Pour l'heure, peu d'enquêtes rendent compte avec exactitude de la consommation alimentaire habituelle à ce niveau et recueillent assez d'informations sur les caractéristiques anthropométriques et sur les niveaux d'activité de chaque personne interrogée. Autrement dit, peu d'enquêtes permettraient d'estimer le seuil à utiliser au niveau individuel concernant les besoins énergétiques.

Enfin, la qualité des estimations du PoU dépend beaucoup de celle des données sur lesquelles s'appuient ces estimations. Dès lors, pour obtenir de meilleures estimations de la sous-alimentation, il est important d'améliorer les données sur la consommation alimentaire en concevant et en menant des enquêtes de bonne qualité qui soient représentatives au niveau national et qui permettent des comparaisons dans le temps et entre les pays.

Glossaire de termes utilisés dans le rapport

- Adéquation des disponibilités énergétiques alimentaires.** Disponibilités énergétiques alimentaires en pourcentage des besoins énergétiques alimentaires moyens.
- Anthropométrie.** Utilisation de mesures du corps humain pour obtenir des informations sur l'état nutritionnel.
- Apport énergétique alimentaire.** Quantité d'énergie fournie par la nourriture consommée.
- Besoins énergétiques alimentaires.** Quantité d'énergie alimentaire nécessaire pour entretenir les fonctions vitales, être en bonne santé et avoir une activité normale.
- Besoins énergétiques alimentaires minimaux.** Quantité d'énergie alimentaire jugée suffisante pour couvrir les besoins énergétiques d'une personne présentant un IMC égal au minimum acceptable et ayant une faible activité physique. Ce chiffre est défini pour une catégorie donnée d'individus de la même tranche d'âge et du même sexe. À l'échelle d'une population, les besoins énergétiques minimaux sont la moyenne pondérée des besoins énergétiques minimaux des différents groupes d'âge des deux sexes. Ils sont exprimés en kilocalories par personne et par jour.
- Dénutrition.** Résultat d'une sous-alimentation, d'une mauvaise absorption ou d'une assimilation imparfaite des nutriments consommés, en raison de maladies infectieuses répétées. Elle comprend les cas d'insuffisance pondérale par rapport à l'âge, de taille trop petite par rapport à l'âge (retard de croissance), de maigreur dangereuse par rapport à la taille (émaciation) et de carences en vitamines et en minéraux (malnutrition par carence en micronutriments).
- Disponibilités énergétiques alimentaires (DEA).** Quantité d'énergie fournie par les denrées disponibles pour l'alimentation humaine, exprimée en kilocalories par personne et par jour (kcal/personne/jour). À l'échelon d'un pays, elles correspondent aux denrées disponibles pour l'alimentation humaine après déduction des produits alimentaires utilisés à d'autres fins (DEA = production + importations + prélèvements sur les stocks – exportations – utilisation industrielle – alimentation des animaux – semences – pertes – approvisionnement des stocks). Par «pertes», on entend la quantité de denrées utilisables perdue le long des chaînes de distribution entre l'exploitation (ou le port d'importation) et les points de vente au détail.
- Émaciation.** État caractérisé par un poids insuffisant par rapport à la taille, résultant généralement de la perte de poids associée à une période récente de privation de nourriture ou de maladie (processus de dépérissement).
- État nutritionnel.** État physiologique d'un individu, résultant des interactions entre les apports et les besoins en nutriments, et de l'aptitude de l'organisme à digérer, absorber et assimiler ces nutriments.
- Faim.** Dans le présent rapport, terme employé comme synonyme de «sous-alimentation chronique».
- Indice de masse corporelle (IMC).** Mesure de la corpulence obtenue en divisant le poids en kilogrammes par la taille en mètres élevée au carré.
- Insécurité alimentaire.** Situation dans laquelle se trouvent les individus ne disposant pas d'un accès garanti à des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante pour permettre une croissance et un développement normaux et une vie active et saine. Elle peut être due à une pénurie de denrées alimentaires, à la faiblesse du pouvoir d'achat, à des problèmes de distribution ou à une mauvaise utilisation des aliments au niveau du ménage. L'insécurité alimentaire fait partie des causes principales d'un état nutritionnel altéré, au même titre que les problèmes de santé, les mauvaises conditions d'assainissement et les pratiques inadaptées en matière de soins et d'alimentation. Elle peut être chronique, saisonnière ou transitoire.
- Insuffisance pondérale.** État caractérisé par un poids insuffisant par rapport à l'âge chez les enfants et un IMC inférieur à 18,5 chez les adultes, et s'expliquant par un apport alimentaire inadéquat, des épisodes antérieurs de dénutrition ou une mauvaise santé.
- Intervention tenant compte de la nutrition.** Intervention conçue pour agir sur les facteurs de fond ayant une influence sur la nutrition (sécurité alimentaire des ménages, soins maternels et infantiles, services de soins de santé primaires et assainissement), mais n'ayant pas nécessairement la nutrition comme objectif prédominant.
- Kilocalorie (kcal).** Unité de mesure de l'énergie. Une kilocalorie vaut 1 000 calories. Dans le Système international d'unités, l'unité universelle d'énergie est le joule (J). Une kilocalorie est égale à 4,184 kilojoules (kJ).
- Macronutriments.** Dans le présent document, protéines, glucides et lipides susceptibles d'être transformés en énergie. Ils sont mesurés en grammes.
- Malnutrition.** État physiologique anormal causé par une consommation de macronutriments ou de micronutriments carencée, déséquilibrée ou excessive. La malnutrition englobe la dénutrition et la surnutrition ainsi que les carences en micronutriments.
- Micronutriments.** Vitamines, minéraux et autres substances dont l'organisme a besoin en petites quantités. Ils sont mesurés en milligrammes ou en microgrammes.
- Retard de croissance.** Taille insuffisante par rapport à l'âge, indiquant que le sujet a traversé par le passé un ou plusieurs épisodes prolongés de dénutrition.
- Sécurité alimentaire.** Situation dans laquelle chacun a, à tout moment, un accès matériel, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive de nature à satisfaire ses besoins et préférences alimentaires et peut ainsi mener une vie saine et active. Partant de cette définition, il est possible de dégager les quatre dimensions de la sécurité alimentaire suivantes: disponibilités alimentaires, accès économique et matériel à la nourriture, utilisation des aliments et stabilité dans le temps.
- Sécurité nutritionnelle.** Situation dans laquelle tous les membres des ménages ont un accès garanti à une alimentation suffisamment nutritive et, en même temps, à un environnement salubre et à des services de santé et des soins propres à leur assurer une vie saine et active. La sécurité nutritionnelle se distingue de la sécurité alimentaire en ce sens qu'elle tient compte des pratiques de soins, de la santé et de l'hygiène en plus de l'adéquation des régimes alimentaires.
- Sous-alimentation.** État, se prolongeant pendant au moins un an, dans lequel se trouve une personne qui ne parvient pas à se procurer assez de nourriture. La sous-alimentation se définit comme un niveau d'apport alimentaire insuffisant pour satisfaire les besoins énergétiques alimentaires. Dans le cadre du présent rapport, la faim a été définie comme synonyme de la sous-alimentation chronique.
- Suralimentation.** Apport alimentaire dépassant en permanence les besoins énergétiques alimentaires.
- Surcharge pondérale (ou surpoids) et obésité.** Poids supérieur à la normale compte tenu de la taille, en raison d'une accumulation excessive de graisse, laquelle indique généralement une suralimentation. On considère qu'il y a surcharge pondérale lorsque l'IMC est supérieur à 25 et inférieur à 30, et obésité lorsque l'IMC est supérieur ou égal à 30.
- Surnutrition.** Résultat d'apports alimentaires excessifs par rapport aux besoins en nutriments.

- 1 Dans le présent rapport, on utilise la classification M49 de l'ONU pour classer les pays (<http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49frnch.htm>). Après la création de la République du Soudan du Sud, en juillet 2011, la classification M49 a classé le Soudan dans la région Afrique du Nord, et le Soudan du Sud dans la région Afrique orientale. Dans le présent rapport, les chiffres concernant le Soudan sont donc inclus dans la région Afrique du Nord.
- 2 La FAO a élaboré l'ensemble d'indicateurs pour répondre à une demande que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale avait formulée lors d'une table ronde consacrée à l'examen des méthodes d'estimation du nombre de personnes souffrant de la faim (voir <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/cfsroundtable1/fr/>). On trouvera en annexe 2 la description complète de la méthode qui a permis d'obtenir ces indicateurs et de leurs limites.
- 3 Les données concernant ces indicateurs ne couvrent que quelques pays et quelques années. Les limites des données sont mises en évidence dans le fichier de métadonnées qui accompagne l'ensemble d'indicateurs. Le fait que peu de données soient disponibles empêche aussi d'inclure d'autres facteurs importants de l'utilisation des aliments tels que l'évolution des régimes alimentaires, la variété alimentaire, les pratiques d'allaitement maternel ou l'éducation de la mère.
- 4 FAO. 2014. Indicateurs de la sécurité alimentaire. Site Web de la FAO sur les statistiques (voir http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/indicateurs-de-la-securite-alimentaire/fr/#.VC0ve_l_uYY).
- 5 Pour obtenir davantage d'informations sur la méthode utilisée, voir <http://www.fao.org/economic/ess/ess-publications/workingpapers/en/>.
- 6 Environ 2 milliards de personnes, soit plus de 30 pour cent de la population mondiale, souffrent d'une carence en micronutriments, la «faim cachée» (voir B. Thompson et L. Amoroso. 2014. *Improving diets and nutrition: food-based approaches*. Rome, FAO et Wallingford, Royaume-Uni, CABI).
- 7 Ces stratégies d'industrialisation par le développement agricole ont d'abord été poursuivies en Asie, et plus récemment en Afrique (Éthiopie).
- 8 FAO. À paraître. *Acting on food insecurity and malnutrition: The food security commitment and capacity profile*. Rome.
- 9 FIDA. 2013. *Enabling poor rural people to overcome poverty in Bolivia*. Fiche technique (voir http://www.ifad.org/operations/projects/regions/pl/factsheet/bolivia_e.pdf).
- 10 J. Cheaz et P.I. Contreras. 2013. *Los entornos de la pequeña producción rural en Bolivia: transformaciones y retos para el cambio*. Santiago, Centre latino-américain pour le développement rural (RIMISP).
- 11 La loi 144, de juin 2011, la loi 338, de janvier 2013, et l'approbation récente d'une loi sur les organisations économiques pour les agriculteurs et les peuples autochtones.
- 12 J. Álvarez Orias. 2013. OECAS, OECOM y la agricultura familiar sustentable en el marco de la economía solidaria. *Bolivia Rural*, 5 mars; Assemblée législative plurinationale. 2013. Ley de Organizaciones Económicas Campesinas, Indígena Originarias – OECAS y de Organizaciones Económicas Comunitarias – OECOM para la Integración de la Agricultura Familiar Sustentable y la Soberanía Alimentaria. La Paz, Gaceta Oficial del Estado Plurinacional de Bolivia.
- 13 Cheaz et Contreras, 2013 (voir la note 10); Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. 2014. *Caracterización socioeconómica y política de los países de Latinoamérica y el Caribe: Bolivia*. Santiago, Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- 14 Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. 2014. *Boletín Trimestral de la Seguridad Alimentaria y Nutricional: Octubre-Diciembre 2013*. Santiago, Unité du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes chargée de la sécurité alimentaire.
- 15 E. Castañón Ballivián. 2013. *Two sides of the same coin: Agriculture and food security in Bolivia*. La Paz, Fundación TERRA.
- 16 Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 2014 (voir la note 14).
- 17 Droits et Démocratie. 2011. *The human right to food in Bolivia: Mission report*. Montréal, Québec, Canada.
- 18 Parmi les grandes initiatives élaborées et défendues par le CONAN, on peut citer la campagne Zéro malnutrition (*Desnutrición Cero*), mise en œuvre par le ministère de la Santé, qui vise à améliorer la nutrition des enfants et des femmes enceintes.
- 19 PNUD. 2014. *Rapport sur le développement humain 2014. Pérenniser le progrès humain*: réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience, tableau 2, p. 165. New York, États-Unis.
- 20 De 2003 à 2010, le salaire minimum officiel a augmenté de 50 pour cent en termes réels.
- 21 CAISAN. 2014. *Balanço das Ações do Plano Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional – Plansan 2012/2015*. Brasília.
- 22 IPEA. 2014. *Objetivos de Desenvolvimento do Milênio. Relatório nacional de acompanhamento*. Brasília, Institut de recherche économique appliquée (IPEA).
- 23 Gouvernement du Brésil. 2014. *Indicadores de Desenvolvimento Brasileiro 2001-2012*. Brasília.
- 24 Ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim. 2009. *O perfil da extrema pobreza no Brasil com base nos dados preliminares do universo do censo 2010*. Note technique. Brasília; IPEA, 2014 (voir la note 22).
- 25 IBGE. 2010. *Pesquisa nacional de amostras por domicílios: Suplemento segurança alimentar*. Rio de Janeiro (Brésil), Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE).
- 26 CAISAN, 2014 (voir la note 21).
- 27 CONSEA, 2014. *Análise dos indicadores de segurança alimentar e nutricional. 4ª Conferência Nacional de Segurança Alimentar e Nutricional +2*. Brasília.
- 28 CAISAN, 2014 (voir la note 21).
- 29 *Ibid.*
- 30 *Ibid.*; IPEA, 2014 (voir la note 22).
- 31 Données tirées de A. Borlizzi et C. Cafiero. À paraître. *Estimating the distribution of habitual food consumption in a population. Impact of food consumed away from home in Brazil*. Rome, FAO.
- 32 Comité permanent de la nutrition. 2014. *La Contribution à la nutrition des politiques alimentaires et agricoles. Synthèse de huit études de cas nationales*. Genève, Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies.
- 33 CONSEA, 2014 (voir la note 27).
- 34 CAISAN, 2014 (voir la note 21).
- 35 *Ibid.*
- 36 *Ibid.*
- 37 CONSEA. 2009. *Building up the national policy and system of food and nutrition security: The Brazilian experience*. Brasília.

- 38 A.W. Kepple et D.S. Siqueira. 2012. Policy impact of food and nutrition security program evaluation studies contracted by the Secretariat of Evaluation and Information Management of the Brazilian Ministry of Social Development and Fight against Hunger. In FAO. *International Scientific Symposium on Food and Nutrition Security Information: From valid measurement to effective decision-making – session abstracts*, pp. 31-32. Rome, FAO (http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/eufao-fsi4dm/docs/iss-abstract-book.pdf); O.S. Dulci. 2010. *Avaliação de programas sociais: desafios e potenciais na construção de um sistema de informações*, pp. 221-227. Cadernos de Estudos Desenvolvimento Social em Debate No. 13. Brasília, Ministère du Développement social et de la Lutte contre la faim, Secrétariat de l'évaluation et de la gestion de l'information.
- 39 Gouvernement d'Haïti. 2013. *Programme triennal d'investissement 2014-2016 et son cadre. Vers une croissance accélérée et équilibrée de l'économie et une réduction de la pauvreté*. Port-au-Prince, ministère de la Planification et de la Coopération externe et ministère de l'Économie et des Finances.
- 40 L'insécurité alimentaire aiguë correspond à un état grave et potentiellement mortel qui résulte d'un manque de nourriture dans une situation d'urgence.
- 41 Coordination nationale de la sécurité alimentaire/ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural. 2013. *Haïti: Alerte à l'insécurité alimentaire*, janvier. Port-au-Prince.
- 42 Coordination nationale de la sécurité alimentaire. 2010. *Étude de l'impact potentiel de l'instabilité des prix internationaux sur les marchés haïtiens*. Port-au-Prince.
- 43 Gouvernement d'Haïti. 2012. *Plan stratégique de développement d'Haïti. Pays émergent en 2030*. Port-au-Prince, ministère de la Planification et de la Coopération externe et Ministère de l'Économie et des Finances.
- 44 En prix constants de 2005.
- 45 Banque mondiale. 2012. *FY2013-2015 Country Partnership Strategy for Indonesia*. Jakarta, Banque mondiale, Bureau pour l'Indonésie.
- 46 PNUD. 2013. *United Nations Development Programme Indonesia Annual Report 2012/2013*. Jakarta.
- 47 Discours présidentiel du 15 août 2014.
- 48 USAID. 2013. *Investing in Indonesia: A stronger Indonesia advancing national and global development – USAID Strategy for Indonesia 2014-2018*. Washington, D.C., Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).
- 49 PNUD, 2013 (voir la note 46).
- 50 Banque mondiale, 2012 (voir la note 45).
- 51 Loi n° 7/1996 sur l'alimentation, loi n° 18/2012 sur la gouvernance en matière de sécurité alimentaire, loi n° 32/2004 sur l'administration régionale.
- 52 I. Rafani. 2014. *Law No. 41/2009 on protection of sustainable food crops farmland in Indonesia*. Food and Fertilizer Technology Center Agricultural Policy Database, Asia-Pacific Information Platform on Agricultural Policy (voir http://ap.fttc.agnet.org/ap_db.php?id=222).
- 53 La loi 41/2009 régit la protection des terrains agricoles pour les cultures vivrières et le mécanisme de conversion de ces terrains agricoles. Le règlement n° 81/2013 contient des orientations techniques sur les procédures légales à suivre pour la conversion des terrains agricoles à des fins d'utilité publique, mais les procédures d'application de ce règlement ne sont pas claires (voir Rafani, 2014, note 52).
- 54 Ministère de l'Agriculture. 2013. *Agency for Food Security at a glance*, sous la direction de I. Achmad Suryana. Jakarta, Agence pour la sécurité alimentaire, ministère de l'Agriculture.
- 55 Ministère des Affaires maritimes et de la Pêche. 2006. *Laporan Tahunan Badan Ketahanan Pangan Tahun 2005*. Jakarta.
- 56 En 2003, la BULOG, qui avait jusqu'alors le statut d'agence (*Badan*), est devenue une entreprise publique (*Perum*). Ce nouveau statut juridique élargit son champ d'action et lui permet de mener des activités commerciales en plus de s'acquitter de ses obligations de service public.
- 57 C. Gomez Osorio, D.E. Abriningrum, E. Blanco Armas et M. Firdaus. 2011. *Who is benefiting from fertilizer subsidies in Indonesia?* World Bank Policy Research Working Paper No. 5758. Washington, DC, Banque mondiale, East Asia and Pacific Region, Poverty Reduction and Economic Management Unit.
- 58 Ministère de la Planification du développement national/Agence nationale de planification du développement. 2012. *Report on the Achievement of the Millennium Development Goals in Indonesia 2011*. Jakarta.
- 59 *Ibid.*
- 60 Discours du Président indonésien du 15 août 2014.
- 61 Banque mondiale, 2012 (voir la note 45).
- 62 PAM. 2009. *A food security and vulnerability atlas of Indonesia*. Jakarta.
- 63 USAID. 2013. *USAID Office of Food for Peace Food Security Country Framework for Madagascar FY2014–FY2019*. Washington, D.C., Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).
- 64 Vice-Primature chargée de l'économie et de l'industrie. Secrétariat général. *Enquête nationale sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement à Madagascar. Étude nationale 2012-13* (voir http://www.undg.org/docs/13478/OMD_Resume.pdf).
- 65 *Ibid.*
- 66 *Ibid.*
- 67 *Ibid.*
- 68 Banque mondiale. 2014. Croissance du PIB. Données en ligne (voir <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG/countries/MG?display=graph>).
- 69 Banque mondiale. 2012. *Madagascar. Après trois ans de crise: Évaluation de la vulnérabilité et des politiques sociales et perspectives d'avenir*, Tableau 3.3, p. 33. Washington, D.C.
- 70 L'animateur des donateurs désigné pour le pays est l'UNICEF. Les autres donateurs de la plate-forme des partenaires techniques et financiers sont l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le PAM, la Banque mondiale, la FAO, le FIDA, l'Agence japonaise de coopération internationale et USAID.
- 71 Banque mondiale. 2014. Base de données des indicateurs du développement dans le monde. Washington, D.C.
- 72 E.W. Chirwa, I. Kumwenda, C. Jumbe, P. Chilonda et I. Minde. 2008. *Agricultural growth and poverty reduction in Malawi: Past performance and recent trends*. ReSAKSS-SA Working Paper No. 8. Pretoria, Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System in Southern Africa (ReSAKSS-SA).
- 73 Bureau national de statistique et ICF Macro. 2010. *Malawi Demographic and Health Survey 2010*. Zomba (Malawi) et Calverton, Maryland (États-Unis).

- 74 E. Chirwa et A. Dorward. 2013. *Agricultural input subsidies: The recent Malawi experience*. Oxford, Royaume-Uni, Oxford University Press.
- 75 M. Sadler et O. Mahul. 2011. *Weather index-based crop insurance in Malawi: Facilitating farmers' access to agricultural credit*. Disaster Risk Financing and Insurance Case Study. Washington, D.C., Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement, Banque mondiale.
- 76 IFPRI. 2013. *Global food policy report 2013*. Washington, D.C., Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).
- 77 S. Holden et R. Lunduka. 2010. *Impacts of the Fertilizer Subsidy Programme in Malawi: Targeting, household perceptions and preferences*. Noragric Report No. 54. Aas, Norvège, Norwegian University of Life Sciences, Department of International Environment and Development Studies (Noragric).
- 78 Déclaration du pays présentée à la trente-huitième session de la Conférence de la FAO par Son Excellence Brave Ndisale, Ambassadrice et Représentante permanente du Malawi auprès de la FAO, Rome.
- 79 La Conférence de dialogue national est un forum comptant 565 membres qui représentent de nombreuses catégories de la société yéménite, notamment les femmes, les jeunes et des groupes militants de la société civile.
- 80 PAM. 2012. *The State of Food Security and Nutrition in Yemen: Comprehensive Food Security Survey 2012*. Rome.
- 81 Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies. 2014. *Yemen Humanitarian Response Plan 2014* (voir https://docs.unocha.org/sites/dms/CAP/HRP_2014_Yemen.pdf).
- 82 USAID. 2010. *Property rights and resource governance: Yemen*. USAID country profile (voir http://usaidlandtenure.net/sites/default/files/country-profiles/full-reports/USAID_Land_Tenure_Yemen_Profile.pdf).
- 83 IFPRI. 2011. *Yemen National Food Security Strategy 3: Qat, water, and agricultural development*. Washington, D.C.
- 84 FAO, 2014 (voir la note 4).
- 85 B. Haykel. 2013. *The state of Yemen's oil and gas resources*. Norwegian Peacebuilding Resource Centre Policy Brief, Mai (voir http://www.peacebuilding.no/var/ezflow_site/storage/original/application/1630404e1a2c92bff47e10ff0a8f92cc.pdf).
- 86 Gouvernement du Yémen et Nations Unies. 2011. *United Nations Development Assistance Framework: Republic of Yemen 2012-2015*. Sanaa.
- 87 Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation de la République du Yémen. 2012. *A promising sector for diversified economy in Yemen: National Agriculture Sector Strategy 2012-2016* (voir http://www.ye.undp.org/content/dam/yemen/PovRed/Docs/Yemen_National%20Agriculture%20Sector%20Strategy%202012-2016%20En.pdf).
- 88 C. Breisinger, O. Ecker, J. Funes et B. Yu. 2010. *Food as the basis for development and security: A strategy for Yemen*. IFPRI Discussion Paper 01036. Washington, D.C., IFPRI.
- 89 Overseas Development Institute. 2012. *Transforming cash transfers: Beneficiary and community perspectives on the Social Welfare Fund in Yemen*. Londres.
- 90 Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, 2014 (voir la note 81).
- 91 Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni. 2014. *London to host Friends of Yemen meeting on 29 April 2014*. Communiqué de presse (voir <https://www.gov.uk/government/news/london-to-host-friends-of-yemen-meeting-on-29-april-2014>).
- 92 Site Web consacré aux Objectifs du Millénaire pour le développement (voir <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>).
- 93 CSA. 2001. *L'Objectif du Sommet mondial de l'alimentation et les Objectifs de développement du millénaire*. Vingt-septième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome, 28 mai-1^{er} juin 2001, Rome (voir <http://www.fao.org/docrep/MEETING/003/Y0688F.HTM>).
- 94 FAO. 1996. *La Sixième Enquête mondiale sur l'alimentation*. Rome.
- 95 C. Cafiero. 2012. *Advances in hunger measurement*. Exposé fait lors du Colloque scientifique international sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle: De mesures valables à une prise de décision efficace. Rome, Siège de la FAO, 17-19 janvier 2012.
- 96 Les enquêtes nationales menées auprès des ménages comprennent des enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages, des enquêtes sur le budget des ménages et des études sur la mesure des niveaux de vie.
- 97 J. Gustavsson, C. Cederberg, U. Sonesson, R. van Otterdijk et A. Meybeck. 2011. *Global food losses and food waste: Extent, causes and prevention*. Rome, FAO.
- 98 T.-H. Kim et H. White. 2004. On more robust estimation of skewness and kurtosis. *Finance Research Letters*, 1(1): 56-73.
- 99 FAO. 2003. *Proceedings: Measurement and Assessment of Food Deprivation and Undernutrition: International Scientific Symposium, Rome, 26-28 juin 2002*. Rome.
- 100 L.C. Smith. 1998. Can FAO's measure of chronic undernourishment be strengthened? *Food Policy*, 23(5): 425-445.
- 101 Banque mondiale. 2008. *2005 International Comparison Program tables of final results*. Washington, D.C.
- 102 Base de données statistiques FAOSTAT (voir <http://faostat.fao.org/>).
- 103 Banque mondiale. Base de données All the Ginis: <http://econ.worldbank.org/projects/inequality>.
- 104 F. Solt. 2009. Standardizing the world income inequality database. *Social Science Quarterly*, 90(2): 231-242.
- 105 Nations Unies. 2013. *World population ageing 2013*. New York, États-Unis.
- 106 Université des Nations Unies, OMS et FAO. 2004. *Human energy requirements: Report of a Joint FAO/WHO/UNU Expert Consultation*. Rome, 17-24 October 2001. FAO Food and Nutrition Technical Report Series No. 1. Rome, FAO.
- 107 Site Web de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (voir <http://www.un.org/en/development/desa/population/>).
- 108 L. Naiken. 2007. *The probability distribution framework for estimating the prevalence of undernourishment: Exploding the myth of the bivariate distribution*. FAO Statistics Division Working Paper Series No. ESS/ESSG/009e. Rome, FAO.
- 109 A. Deaton et J. Drèze. 2009. Food and nutrition in India: facts and interpretations. *Economic and Political Weekly*, XLIV(7): 42-65.
- 110 P. Svedberg. 1999. 841 million undernourished? *World Development*, 27(12): 2081-2098.

Notes de l'annexe 1

Les pays révisent régulièrement leurs statistiques officielles passées et présentes. Il en est de même pour les données démographiques des Nations Unies. Lorsque cela se produit, la FAO corrige ses estimations de la sous-alimentation en conséquence. Les utilisateurs sont donc invités à ne considérer la variation des estimations dans le temps que pour une même édition de *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde* et à ne pas comparer des données publiées dans des éditions correspondant à des années différentes.

Les pays, zones ou territoires pour lesquels on ne disposait pas de suffisamment de données ou de données fiables pour réaliser l'estimation n'ont pas été pris en compte. Il s'agit des suivants: Andorre, Anguilla, Antilles néerlandaises, Aruba, Atoll Johnston, Bahreïn, Bhoutan, Burundi, Comores, Dominique, Érythrée, Groenland, Guadeloupe, Guam, Guinée équatoriale, Guyane française, Îles Caïmanes, Îles Canton et Enderbury, Île Christmas, Îles Cook, Îles Cocos (Keeling), Îles Féroé, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles Midway, Île Norfolk, Îles Pitcairn, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Libye, Liechtenstein, Martinique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Oman, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Porto Rico, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, Réunion, Sahara occidental, Sainte-Hélène, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Siège, Samoa américaines, Seychelles, Singapour, Somalie (République fédérale de), Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Wake, Wallis-et-Futuna.

- Objectif du Sommet mondial de l'alimentation: réduire de moitié, entre 1990-1992 et 2015, le nombre de personnes sous-alimentées.
- Objectif du Millénaire pour le développement 1, cible 1C: réduire de moitié, entre 1990-1992 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim, ou faire passer cette proportion à moins de 5 pour cent. Indicateur 1.9: proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique (sous-alimentation). Les résultats sont obtenus à l'aide d'une méthode harmonisée, et reposent sur la moyenne sur trois ans des dernières données mondiales disponibles. Certains pays peuvent disposer de données plus récentes qui, si elles étaient utilisées, pourraient donner lieu à des estimations différentes de la prévalence de la sous-alimentation et, partant, des progrès accomplis.
- Projections.
- Changement par rapport à la valeur de référence de 1990-1992. Pour les pays qui n'existaient pas pendant la période de référence, la proportion de personnes sous-alimentées de 1990-1992 est celle de 1993-1995, et le nombre de personnes sous-alimentées est calculé en appliquant cette proportion à la population correspondante en 1990-1992. Pour les pays dans lesquels la prévalence estimée de la sous-alimentation est inférieure à 5 pour cent, le changement dans le nombre de personnes sous-alimentées par rapport à la valeur de référence de 1990-1992 est seulement évalué comme suit: cible du SMA atteinte, c'est-à-dire réduction de plus de moitié du nombre (<-50,0 %); progrès, mais insuffisants pour atteindre la cible du SMA, c'est-à-dire réduction de moins de moitié du nombre (>-50 %); augmentation du nombre de personnes sous-alimentées (>0,0 %).
- L'indicateur de couleur montre les progrès qui devraient être accomplis d'ici à 2015 si le rythme actuel se maintient:

Cible du SMA	Cible de l'OMD
▲ Aucun progrès, ou détérioration	■ Aucun progrès, ou détérioration
◀▶ Progrès insuffisants pour atteindre la cible du SMA si les rythmes observés se maintiennent	■ Progrès insuffisants pour atteindre la cible 1C de l'OMD si les rythmes observés se maintiennent
▼ La cible du SMA devrait être atteinte d'ici à 2015 si les rythmes observés se maintiennent	■ La cible 1C de l'OMD devrait être atteinte d'ici à 2015 si les rythmes observés se maintiennent
* Cible du SMA déjà atteinte	* Cible 1C de l'OMD déjà atteinte

Composition des différents groupes de pays:

- Composition du groupe: Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan (ancien État), Tchad, Timor-Leste, Togo, Vanuatu, Yémen, Zambie.
- Composition du groupe: Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Bolivie (État plurinational de), Botswana, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lesotho, Macédoine (ex-République yougoslave de), Malawi, Mali, Mongolie, Népal, Niger, Ouganda, Ouzbékistan, Paraguay, République centrafricaine, République de Moldova, République démocratique populaire lao, Rwanda, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Turkménistan, Zambie, Zimbabwe.
- Composition du groupe: Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Bahamas, Barbade, Belize, Cap-Vert, Comores, Cuba, Dominique, Fidji, Grenade, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Îles Salomon, Jamaïque, Kiribati, Maldives, Maurice, Nouvelle-

Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Suriname, Timor-Leste, Trinité-et-Tobago, Vanuatu.

- Composition du groupe: Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zimbabwe.
- Composition du groupe: Arménie, Bolivie (État plurinational de), Cameroun, Cap-Vert, Cisjordanie et bande de Gaza, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, El Salvador, Géorgie, Ghana, Guatemala, Guyana, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Kirghizistan, Kiribati, Kosovo, Lesotho, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Nicaragua, Nigéria, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Philippines, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République de Moldova, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Swaziland, Timor-Leste, Ukraine, Vanuatu, Viet Nam, Yémen, Zambie.
- Composition du groupe: Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Togo, Yémen, Zimbabwe.
- La région « Afrique » comprend les pays en développement dont le Bureau régional de la FAO (RAF) est responsable: Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan (ancien État) (jusqu'à 2011), Soudan du Sud (à partir de 2012), Swaziland, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.
- La région « Asie et Pacifique » comprend les pays en développement dont le Bureau régional de la FAO (RAP) est responsable: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Brunei Darussalam, Cambodge, Chine, Fidji, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique de), Kazakhstan, Kiribati, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Vanuatu, Viet Nam.
- La région « Europe et Asie centrale » comprend les pays en développement dont le Bureau régional de la FAO (REU) est responsable: Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie.
- La région « Amérique latine et Caraïbes » comprend les pays en développement dont le Bureau régional de la FAO (RLC) est responsable: Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du).
- La région « Proche-Orient et Afrique du Nord » comprend les pays en développement dont le Bureau régional de la FAO (RNE) est responsable: Algérie, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Égypte, Irak, Iran (République islamique de), Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, République arabe syrienne, Soudan (à partir de 2012), Tunisie, Yémen.
- Comprend, en sus des pays mentionnés dans le tableau, la Libye. La valeur pour 2012-2014 comprend une estimation pour le nouvel État du Soudan, créé après l'indépendance du Soudan du Sud, en juillet 2011. L'estimation pour 2012-2014 ne peut donc pas être comparée avec celles des périodes précédentes, et le changement par rapport à la valeur de référence de 1990-1992 ne peut être évalué.
- Comprend, en sus des pays mentionnés dans le tableau, les suivants: Burundi, Comores, Érythrée, République démocratique du Congo, Seychelles, Somalie. 2012-2014 comprend une estimation pour le Soudan du Sud.
- «Soudan (ancien État)» fait référence à l'ancien État souverain du Soudan, avant juillet 2011, date à laquelle le Soudan du Sud a proclamé son indépendance. Les données pour le Soudan du Sud et pour le Soudan pour les années 2012-2014 ne sont pas fiables et ne sont pas rapportées.
- Comprend, en sus des pays mentionnés dans le tableau, les suivants: Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Bahamas, Dominique, Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie.
- Comprend, en sus des pays mentionnés dans le tableau, les suivants: Cisjordanie et bande de Gaza, République arabe syrienne.
- Comprend, en sus des pays mentionnés dans le tableau, les suivants: Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française.

LÉGENDE

- <5.0 proportion de personnes sous-alimentées inférieure à 5 pour cent
 - <0.1 nombre de personnes sous-alimentées inférieur à 100 000
 - s.o. sans objet
 - n.s. statistiquement non significatif
- Source: estimations de la FAO.

Photo de la couverture: ©FAO/Joan Manuel Baliellas

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications)
et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

2014

L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde

Créer un environnement plus propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition

L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2014 contient les dernières estimations de la sous-alimentation et décrit les progrès accomplis par rapport aux cibles de lutte contre la faim fixées dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et lors du Sommet mondial de l'alimentation (SMA). L'analyse des progrès accomplis dans la lutte contre la faim et la malnutrition montre que l'on continue de progresser, au niveau mondial et dans de nombreux pays, dans la réduction de la faim, mais que des efforts importants sont encore nécessaires dans d'autres pays.

L'édition 2014 du rapport présente aussi de nouveaux éclairages sur l'ensemble d'indicateurs de la sécurité alimentaire introduit en 2013 et analyse plus en profondeur les dimensions de la sécurité alimentaire – la disponibilité, l'accès, la stabilité et l'utilisation. En mesurant la sécurité alimentaire à travers ces dimensions, cet ensemble d'indicateurs donne une image détaillée des défis à relever dans un pays en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ce qui est utile pour la conception d'interventions ciblées.

Il est indispensable, pour éradiquer la faim, d'obtenir un engagement politique soutenu au plus haut niveau. Cela implique que l'on mette la sécurité alimentaire et la nutrition au premier rang des préoccupations politiques et que l'on crée un environnement propice à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le rapport de cette année examine les expériences variées de sept pays, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'environnement propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui traduit la volonté et les capacités présentes dans quatre dimensions: les politiques, programmes et cadres juridiques; la mobilisation des ressources humaines et financières; les mécanismes de coordination et les partenariats; la prise de décisions fondées sur des éléments concrets.



ISBN 978-92-5-208542-3



9 789252 085423

I4030F/1/11.14